

Rapport trimestriel aux actionnaires

La Banque Scotia annonce les résultats de son troisième trimestre

TORONTO, le 29 août 2023 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 212 millions de dollars pour son troisième trimestre, comparativement à 2 594 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice par action (le « BPA ») dilué s'est établi à 1,72 \$, comparativement à 2,09 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le troisième trimestre s'est établi à 2 227 millions de dollars et le BPA a reculé, passant de 2,10 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 1,73 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 12,2 %, contre 15,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« La Banque a connu un autre trimestre caractérisé par des bénéfices stables, ce qui est venu renforcer nos indicateurs de trésorerie et de liquidités. Nous avons prudemment haussé notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et géré la croissance de nos dépenses alors que nous traversons une période d'incertitude économique », a déclaré Scott Thomson, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net ajusté¹⁾ de 1 063 millions de dollars pour le trimestre écoulé, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ayant continué de s'accroître. Les solides revenus d'intérêts nets enregistrés pour le trimestre ont entraîné une augmentation du bénéfice avant impôt et dotation²⁾.

Le secteur Opérations internationales a affiché un bénéfice net ajusté¹⁾ de 654 millions de dollars. Les solides revenus ont plus que contrebalancé la hausse des charges autres que d'intérêts, donnant lieu à une augmentation du bénéfice avant impôt et dotation²⁾. Ces facteurs ont été contrebalancés par l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a inscrit un bénéfice net ajusté¹⁾ de 375 millions de dollars. La solide croissance à deux chiffres enregistrée dans l'ensemble de nos activités internationales a été contrée en partie par la conjoncture de marché difficile, qui continue d'entraîner des répercussions sur la croissance des revenus au Canada.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice net de 434 millions de dollars pour le trimestre écoulé, en hausse de 15 % d'un exercice à l'autre. Ces résultats reflètent la vigueur des marchés financiers malgré la conjoncture de marché difficile.

La Banque a affiché un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ de 12,7 %, en hausse par rapport à 11,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le ratio de liquidité à court terme⁴⁾ s'est établi au niveau élevé de 133 %, en hausse par rapport à 122 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nos résultats pour le trimestre illustrent les progrès initiaux de nos initiatives de croissance des dépôts ainsi que l'importance que nous continuons d'accorder à la vigueur et à la stabilité du bilan. Il s'agit des priorités clés de la prochaine phase de croissance de la Banque », a conclu Scott Thomson.



Diffusion en direct
sur le Web de la
conférence
téléphonique de la
Banque avec les
analystes.
Se reporter aux
renseignements à la
page 91.

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4.

2) Le bénéfice avant impôt et dotation correspond aux revenus après déduction des charges autres que d'intérêts. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Le bénéfice avant impôt et dotation n'a aucune signification normalisée selon les PCGR et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres institutions financières. La Banque utilise le bénéfice avant impôt et dotation pour évaluer sa capacité à générer une croissance du bénéfice en excluant l'incidence des pertes sur créances et des impôts sur le résultat. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance.

3) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres du BSIF* (février 2023).

4) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure* du BSIF (avril 2015).

Recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR)

Le tableau qui suit présente la table des matières des recommandations du GTDAR, afin de faciliter la consultation des documents publiés de la Banque, qui sont disponibles au www.banquescotia.com/relationsinvestisseurs.

Tableau de référence du GTDAR			T3 2023	Rapport annuel 2022		
Type de risque	Numéro	Information fournie	Rapport trimestriel	Informations supplémentaires sur les fonds propres réglementaires	Rapport de gestion	États financiers
Général	1	Liste des risques auxquels la Banque est exposée.	48-51	14 74-78 80-81, 85-91 54-57, 99-102, 114-116	74-78 80-81, 85-91 54-57, 99-102, 114-116	14 74-78 80-81, 85-91 54-57, 99-102, 114-116
	2	Terminologie, mesures et paramètres clés liés au risque de la Banque.				
	3	Risques importants et risques émergents et évolution des risques durant la période de communication de l'information.				
	4	Examen des faits nouveaux en matière de réglementation et des plans visant à satisfaire aux nouveaux ratios réglementaires.				
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gouvernance du risque de la Banque.		72-74 74-78 79 75-76	72-74 74-78 79 75-76	72-74 74-78 79 75-76
	6	Description de la culture de gestion du risque et des procédures appliquées pour soutenir cette culture.				
	7	Description des principaux risques découlant du modèle d'affaires de la Banque.				
	8	Essais dans des conditions critiques dans le cadre des activités de gouvernance du risque et de gestion du capital de la Banque.				
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences en matière de fonds propres liées au pilier 1 et répercussions pour les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale.	48-49 48-49, 79 48-49 48-49 48-49 83	3-4 20-23 17-18 82 6, 36-38, 41-56, 65-69, 73, 85, 91 15-16, 36-57, 63-69, 73, 78-81 15-16, 36-57, 78-81 58, 72, 84 89	54-57 58 59-60 54-57 63-67, 79, 123 63-67 63-67 63-67 64-66	206 176, 229 176, 229 63-67, 79, 123 176, 229 223-224 63-67 63-67
	10	a) Composantes des fonds propres réglementaires. b) Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire.				
	11	Etat des variations des fonds propres réglementaires depuis la période de communication de l'information précédente, y compris l'évolution des actions ordinaires et assimilées de T1, des autres fonds propres de T1 et des fonds propres de T2.				
	12	Analyse du niveau cible de capital, et plans pour atteindre celui-ci.				
	13	Analyse des actifs pondérés en fonction des risques par types de risque, entreprises et actifs pondérés en fonction du risque de marché.				
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres pour chaque catégorie d'actif aux termes des règles de Bâle.				
	15	Compilation du risque de crédit de la Banque.				
	16	Etats du rapprochement des variations des actifs pondérés en fonction des risques pour chaque type d'actifs pondérés en fonction des risques.				
	17	Examen de l'exigence d'évaluation rétrospective des règles de Bâle III, y compris le rendement et la validation du modèle lié au risque de crédit.				
	18	Analyse des actifs liquides de la Banque.				
Liquidité et financement	19	Analyse des actifs grevés et non grevés par catégories du bilan.	39-42 39-42 46-47 44-45	97-102 99 103-105 102-103	97-102 99 103-105 102-103	97-102 99 103-105 102-103
	20	Total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan analysés par échéances contractuelles restantes à la date du bilan.				
	21	Analyses des sources de financement de la Banque et description de sa stratégie de financement.				
	22	Interdépendance des mesures du risque de marché pour les portefeuilles de transaction, les portefeuilles de titres détenus à des fins autres que de transaction et le bilan.				
Risque de marché	23	Examen des principaux facteurs du risque de marché pour les portefeuilles de transaction et les portefeuilles de titres détenus à des fins autres que de transaction.	38-39 84 37, 84 92-97 92-97	96 92-97 228-229 92-97 228-229	96 92-97 228-229 92-97 228-229	96 92-97 228-229 92-97 228-229
	24	Examen de l'évolution de la VaR d'une période à l'autre et des hypothèses, limites, évaluations rétroactives et validations de la VaR.				
	25	Autres techniques de gestion du risque : essais dans des conditions critiques, VaR ayant subi une simulation de crise, évaluation du risque d'écart grave et horizon du risque de marché.				
	26	Analyses des expositions globales au risque de crédit, y compris pour les prêts personnels et les prêts de gros.		6, 36-38, 41-56, 65-69 33, 34 90 83-84, 89	85-91, 117-123 88, 117-118, 120, 121 83-84 83-84, 89	186-187 225-227 155-157 187 174-177
	27	Examen des politiques visant à cerner les prêts douteux, à définir la dépréciation et les prêts renégociés ainsi qu'à expliquer les politiques de report de remboursements de prêts.				
Risque de crédit	28	Rapprochements des soldes d'ouverture et de clôture des prêts dépréciés et dotations au compte de correction de valeur pour l'exercice.				
	29	Analysé du risque de crédit de contrepartie découlant des transactions sur dérivés.				
	30	Analysé des techniques d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit.				
	31	Mesures quantifiées de gestion du risque d'exploitation.				
Autres risques	32	Examen des éléments de risque connus publiquement.	50	67, 106 71	67, 106 71	67, 106 71

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 juillet 2023 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2022 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 29 août 2023.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2022, sur son site Web, au www.banquescotia.com. Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2022 de la Banque sur le site de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov.

Table des matières

Rapport de gestion		
4 Mesures non conformes aux PCGR	31 Faits saillants par secteurs géographiques	49 Instruments financiers
13 Faits saillants financiers	32 Faits saillants financiers trimestriels	50 Arrangements hors bilan
14 Survol de la performance	33 Situation financière	50 Faits nouveaux en matière de réglementation
16 Résultats financiers du Groupe	33 Gestion du risque	51 Méthodes comptables et contrôles
18 Données par secteurs d'activité	48 Gestion du capital	52 Données sur les actions
		53 Glossaire

Énoncés prospectifs À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser », « s'engager à » et autres expressions similaires, ainsi que par la conjugaison de verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait » ou une variante positive ou négative de ceux-ci.

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; les conséquences possibles sur nos activités de guerres ou d'actes terroristes et les effets imprévus de tels événements; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; les pressions inflationnistes; le marché de l'habitation et la dette des ménages au Canada; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2022 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » et « Priorités pour 2023 » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se réfèrent à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque sur le site Web de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières et différents ratios financiers. Certains d'entre eux sont présentés sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les normes comptables IFRS (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ni définis par les PCGR. Ces mesures et ratios n'ont aucune signification normalisée et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures financières et ratios financiers similaires présentés par d'autres émetteurs. La Banque est d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'ils permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures et ratios non conformes aux PCGR sont utilisés dans le présent rapport de gestion et ils sont définis ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. La direction tient compte des résultats et mesures présentés et ajustés qui sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente des activités courantes. Les résultats et mesures ajustés excluent certains éléments donnés des revenus, des charges autres que d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle. Communiquer les résultats présentés et les résultats ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats pour les périodes à l'étude et de mieux apprécier les résultats et tendances en excluant les éléments qui ne reflètent pas la performance des activités courantes. Le bénéfice net et le bénéfice dilué par action ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

Ajustements ayant une incidence sur les périodes considérées et les périodes précédentes :

1. Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions :

Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

2. Dividende pour la relance du Canada, comptabilisé au premier trimestre de 2023 :

La Banque a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat supplémentaire de 579 millions de dollars qui reflète la valeur actualisée du montant à payer au titre du dividende pour la relance du Canada (le « DRC »). Le DRC est une mesure fiscale du gouvernement du Canada selon laquelle la Banque doit payer un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars, sur la base du revenu imposable moyen des années d'imposition 2020 et 2021. Le DRC doit être payé en montants égaux sur une période de cinq ans, mais la valeur actualisée de ces paiements doit être comptabilisée à titre de passif pour le trimestre visé. La charge a été comptabilisée dans le secteur d'exploitation Autres.

Ajustements ayant une incidence sur le quatrième trimestre de 2022 seulement :

1. Provision pour restructuration :

La Banque a comptabilisé une charge de restructuration de 66 millions de dollars (85 millions de dollars avant impôt) liée au réalignement des activités des Services bancaires et marchés mondiaux en Asie-Pacifique et à la réduction du nombre d'employés du secteur technologique par suite des efforts continus de modernisation technologique et de transformation numérique. Cette charge a été comptabilisée dans le secteur d'exploitation Autres.

2. Coûts de soutien du programme de fidélisation Scène+ :

La Banque a comptabilisé des coûts de 98 millions de dollars (133 millions de dollars avant impôt) afin de soutenir l'expansion du programme de fidélisation Scène+ de manière à y inclure Empire Company Limited à titre de partenaire. Ces coûts engagés sont liés au soutien opérationnel, au marketing visant la transition et aux initiatives technologiques connexes, et ils ont été comptabilisés à titre de charge dans le secteur d'exploitation Autres.

3. Perte nette sur les cessions et la réduction d'activités :

Au quatrième trimestre de 2022, la Banque a vendu ses participations dans des entreprises associées au Venezuela et en Thaïlande. De plus, la Banque a réduit ses activités en Inde et en Malaisie dans le cadre d'un réalignement des activités dans la région de l'Asie-Pacifique. Collectivement, la vente de ces entités et la réduction de ces activités ont donné lieu à une perte nette de 340 millions de dollars (361 millions de dollars avant impôt), dont une tranche de 294 millions de dollars (315 millions de dollars avant impôt) a trait à une perte de change cumulée, déduction faite des couvertures, qui a été reclassée dans les revenus autres que d'intérêts de l'état consolidé du résultat net à partir du cumul des autres éléments du résultat global. Cette perte nette a été comptabilisée dans le secteur d'exploitation Autres. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces transactions, se reporter à la note 36 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2022 aux actionnaires.

T1 Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 580 \$	4 466 \$	4 676 \$	13 615 \$	13 493 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 510	3 463	3 123	10 384	10 297
Total des revenus	8 090	7 929	7 799	23 999	23 790
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	819	709	412	2 166	853
Charges autres que d'intérêts	4 562	4 576	4 191	13 602	12 573
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 709	2 644	3 196	8 231	10 364
Charge d'impôt sur le résultat	497	485	602	2 088	2 283
Bénéfice net	2 212 \$	2 159 \$	2 594 \$	6 143 \$	8 081 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	21	26	54	87	220
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 191	2 133	2 540	6 056	7 861
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	105	104	36	310	154
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 086 \$	2 029 \$	2 504 \$	5 746 \$	7 707 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,72 \$	1,69 \$	2,09 \$	4,76 \$	6,39 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 214	1 197	1 203	1 201	1 221
Ajustements					
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	20 \$	21 \$	24 \$	62 \$	73 \$
Total des éléments d'ajustement au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	20	21	24	62	73
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	20	21	24	62	73
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat					
Dividende pour la relance du Canada	—	—	—	579	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(5)	(6)	(7)	(17)	(20)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(5)	(6)	(7)	562	(20)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	15 \$	15 \$	17 \$	624 \$	53 \$
Incidence des éléments d'ajustement sur les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	—	—	—	—
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	15 \$	15 \$	17 \$	624 \$	53 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 580 \$	4 466 \$	4 676 \$	13 615 \$	13 493 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 510	3 463	3 123	10 384	10 297
Total des revenus	8 090	7 929	7 799	23 999	23 790
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	819	709	412	2 166	853
Charges autres que d'intérêts	4 542	4 555	4 167	13 540	12 500
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 729	2 665	3 220	8 293	10 437
Charge d'impôt sur le résultat	502	491	609	1 526	2 303
Bénéfice net	2 227 \$	2 174 \$	2 611 \$	6 767 \$	8 134 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	21	26	54	87	220
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 206	2 148	2 557	6 680	7 914
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	105	104	36	310	154
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 101 \$	2 044 \$	2 521 \$	6 370 \$	7 760 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,73 \$	1,70 \$	2,10 \$	5,28 \$	6,43 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,52 \$	0,04 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 214	1 197	1 203	1 212	1 221

RAPPORT DE GESTION

T1A Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 ¹⁾					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 062 \$ –	647 \$ 19	368 \$ 2	434 \$ –	(299)\$ –	2 212 \$ 21
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1 062 2	628 1	366 –	434 1	(299) 101	2 191 105
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 060 \$	627 \$	366 \$	433 \$	(400)\$	2 086 \$
Ajustements : Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt) Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	10	9	–	–	20
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	10	9	–	–	20
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	1 –	10 (3)	9 (2)	–	–	20 (5)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	7	7	–	–	15
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	7	7	–	–	15
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 063 \$	654 \$	375 \$	434 \$	(299)\$	2 227 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 063 \$	635 \$	373 \$	434 \$	(299)\$	2 206 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 061 \$	634 \$	373 \$	433 \$	(400)\$	2 101 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 18.

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2023 ¹⁾					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 060 \$ –	665 \$ 23	356 \$ 3	401 \$ –	(323)\$ –	2 159 \$ 26
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1 060 1	642 1	353 1	401 1	(323) 100	2 133 104
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 059 \$	641 \$	352 \$	400 \$	(423)\$	2 029 \$
Ajustements : Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt) Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	11	9	–	–	21
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	11	9	–	–	21
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	1 –	11 (3)	9 (3)	–	–	21 (6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	8	6	–	–	15
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	8	6	–	–	15
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 061 \$	673 \$	362 \$	401 \$	(323)\$	2 174 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 061 \$	650 \$	359 \$	401 \$	(323)\$	2 148 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 060 \$	649 \$	358 \$	400 \$	(423)\$	2 044 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 18.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 213 \$	677 \$	378 \$	378 \$	(52)\$	2 594 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	52	2	–	–	54
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 213	625	376	378	(52)	2 540
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	–	1	1	33	36
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 212 \$	625 \$	375 \$	377 \$	(85)\$	2 504 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	5	10	9	–	–	24
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	5	10	9	–	–	24
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	5	10	9	–	–	24
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(4)	(2)	–	–	(7)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	4	6	7	–	–	17
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 217 \$	683 \$	385 \$	378 \$	(52)\$	2 611 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 217 \$	631 \$	383 \$	378 \$	(52)\$	2 557 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 216 \$	631 \$	382 \$	377 \$	(85)\$	2 521 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 18.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	3 209 \$	2 004 \$	1 111 \$	1 354 \$	(1 535)\$	6 143 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	80	7	–	–	87
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 209	1 924	1 104	1 354	(1 535)	6 056
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	3	4	2	3	298	310
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 206 \$	1 920 \$	1 102 \$	1 351 \$	(1 833)\$	5 746 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	4	31	27	–	–	62
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	4	31	27	–	–	62
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	4	31	27	–	–	62
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	–	579	579
Dividende pour la relance du Canada	(1)	(9)	(7)	–	–	(17)
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(9)	(7)	–	–	(17)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(9)	(7)	–	579	562
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	3	22	20	–	579	624
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	3 212 \$	2 026 \$	1 131 \$	1 354 \$	(956)\$	6 767 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 212 \$	1 946 \$	1 124 \$	1 354 \$	(956)\$	6 680 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 209 \$	1 942 \$	1 122 \$	1 351 \$	(1 254)\$	6 370 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 18.

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	3 593 \$	1 988 \$	1 202 \$	1 427 \$	(129)\$	8 081 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	213	7	–	–	220
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 593	1 775	1 195	1 427	(129)	7 861
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5	5	3	4	137	154
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 588 \$	1 770 \$	1 192 \$	1 423 \$	(266)\$	7 707 \$
Ajustements :						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	16	30	27	–	–	73
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	16	30	27	–	–	73
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	16	30	27	–	–	73
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(4)	(9)	(7)	–	–	(20)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	12	21	20	–	–	53
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	12	21	20	–	–	53
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	3 605 \$	2 009 \$	1 222 \$	1 427 \$	(129)\$	8 134 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 605 \$	1 796 \$	1 215 \$	1 427 \$	(129)\$	7 914 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	3 600 \$	1 791 \$	1 212 \$	1 423 \$	(266)\$	7 760 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 18.

Montants en dollars constants

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants, ce qui représente une mesure non conforme aux PCGR. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises et est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité. La base d'établissement des montants présentés dans les tableaux ci-après est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Incidence de la conversion des devises » qui se trouve à la page 15, dans la rubrique « Survol de la performance ».

T2 Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les				Pour la période de neuf mois close le			
	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2022					
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Résultats présentés	Variation de change	Montant en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montant en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change
Revenus d'intérêts nets	2 007 \$	(22)\$	2 029 \$	1 759 \$	(194)\$	1 953 \$	5 094 \$	(436)\$
Revenus autres que d'intérêts	745	(44)	789	660	(27)	687	2 129	(12)
Total des revenus	2 752	(66)	2 818	2 419	(221)	2 640	7 223	(448)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	436	(10)	446	325	(31)	356	875	(63)
Charges autres que d'intérêts	1 479	(25)	1 504	1 295	(122)	1 417	3 848	(268)
Charge d'impôt sur le résultat	172	(8)	180	122	(4)	126	512	(10)
Bénéfice net	665 \$	(23)\$	688 \$	677 \$	(64)\$	741 \$	1 988 \$	(107)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	23 \$	2 \$	21 \$	52 \$	(4)\$	56 \$	213 \$	(11)\$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	642 \$	(25)\$	667 \$	625 \$	(60)\$	685 \$	1 775 \$	(96)\$
Autres mesures								
Actifs moyens (en milliards de dollars)	239 \$	(1)\$	240 \$	209 \$	(20)\$	229 \$	203 \$	(16)\$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	181 \$	(1)\$	182 \$	155 \$	(17)\$	172 \$	149 \$	(13)\$

Résultats ajustés (en millions de dollars) <i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>	Pour les trimestres clos les				Pour la période de neuf mois close le			
	30 avril 2023		31 juillet 2022		31 juillet 2022			
	Résultats ajustés	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change
Revenus d'intérêts nets	2 007 \$	(22)\$	2 029 \$	1 759 \$	(194)\$	1 953 \$	5 094 \$	(436)\$
Revenus autres que d'intérêts	745	(44)	789	660	(27)	687	2 129	(12)
Total des revenus	2 752	(66)	2 818	2 419	(221)	2 640	7 223	(448)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	436	(10)	446	325	(31)	356	875	(63)
Charges autres que d'intérêts	1 468	(25)	1 493	1 285	(122)	1 407	3 818	(267)
Charge d'impôt sur le résultat	175	(9)	184	126	(3)	129	521	(9)
Bénéfice net	673 \$	(22)\$	695 \$	683 \$	(65)\$	748 \$	2 009 \$	(109)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	23 \$	3 \$	20 \$	52 \$	(3)\$	55 \$	213 \$	(11)\$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	650 \$	(25)\$	675 \$	631 \$	(62)\$	693 \$	1 796 \$	(98)\$
								1 894 \$

Rapprochement du total des actifs moyens, des actifs productifs principaux et des revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux

Actifs productifs

Les actifs productifs représentent des actifs générateurs de revenus, lesquels comprennent les dépôts auprès d'autres institutions financières, les actifs détenus à des fins de transaction, les titres de placement, les participations dans des sociétés associées, les titres empruntés et titres pris en pension, les prêts déduction faite des comptes de correction de valeur, ainsi que les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

Actifs non productifs

Les actifs non productifs correspondent à la trésorerie, aux métaux précieux, aux instruments financiers dérivés, aux immobilisations corporelles, au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles, aux actifs d'impôt différé, ainsi qu'à autres actifs. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

Actifs productifs principaux

Les actifs productifs principaux correspondent aux dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières, aux titres de placement et aux prêts déduction faite des comptes de correction de valeur. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. La Banque estime que cette mesure est utile pour les lecteurs, puisqu'elle représente les principaux actifs générateurs d'intérêts et qu'elle élimine l'incidence des activités de négociation.

Revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux

Les revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux correspondent aux revenus d'intérêts nets gagnés sur les actifs productifs principaux. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

Marge nette sur intérêts

La marge nette sur intérêts correspond aux revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux (annualisés) pour le secteur d'activité divisés par les actifs productifs principaux moyens. La marge nette sur intérêts est un ratio non conforme aux PCGR.

RAPPORT DE GESTION

T3 Rapprochement du total des actifs moyens, des actifs productifs moyens, des actifs productifs principaux moyens et de la marge nette sur intérêts par secteurs d'activité

Données consolidées pour la Banque

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Total des actifs moyens – présenté¹⁾	1 401 515 \$	1 390 459 \$	1 295 165 \$	1 391 195 \$	1 265 149 \$
Moins les actifs non productifs	109 143	111 261	111 324	113 507	101 933
Total des actifs productifs moyens¹⁾	1 292 372 \$	1 279 198 \$	1 183 841 \$	1 277 688 \$	1 163 216 \$
Moins :					
Actifs détenus à des fins de transaction	124 939	115 611	128 890	120 225	145 395
Titres pris en pension et titres empruntés	191 030	189 757	146 002	185 193	134 869
Autres déductions	75 717	73 073	62 710	73 191	60 166
Actifs productifs principaux moyens ¹⁾	900 686 \$	900 757 \$	846 239 \$	899 079 \$	822 786 \$
Revenus d'intérêts nets – présentés	4 580 \$	4 466 \$	4 676 \$	13 615 \$	13 493 \$
Moins les revenus d'intérêts nets tirés des actifs non principaux	(192)	(204)	(53)	(601)	(63)
Revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux	4 772 \$	4 670 \$	4 729 \$	14 216 \$	13 556 \$
Marge nette sur intérêts	2,10 %	2,13 %	2,22 %	2,11 %	2,20 %

1) Les soldes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

Réseau canadien

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Total des actifs moyens – présenté¹⁾	450 192 \$	450 634 \$	437 269 \$	450 285 \$	424 088 \$
Moins les actifs non productifs	4 066	3 957	4 089	4 020	4 085
Total des actifs productifs moyens¹⁾	446 126 \$	446 677 \$	433 180 \$	446 265 \$	420 003 \$
Moins :					
Actifs détenus à des fins de transaction	–	–	–	–	–
Titres pris en pension et titres empruntés	–	–	–	–	–
Autres déductions	30 123	28 655	24 646	28 688	22 569
Actifs productifs principaux moyens ¹⁾	416 003 \$	418 022 \$	408 534 \$	417 577 \$	397 434 \$
Revenus d'intérêts nets – présentés	2 468 \$	2 340 \$	2 361 \$	7 194 \$	6 638 \$
Moins les revenus d'intérêts nets tirés des actifs non principaux	–	–	–	–	–
Revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux	2 468 \$	2 340 \$	2 361 \$	7 194 \$	6 638 \$
Marge nette sur intérêts	2,35 %	2,30 %	2,29 %	2,30 %	2,23 %

1) Les soldes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

Opérations internationales

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Total des actifs moyens – présenté¹⁾	241 396 \$	238 705 \$	209 076 \$	236 130 \$	203 007 \$
Moins les actifs non productifs	19 611	20 050	18 448	19 582	17 284
Total des actifs productifs moyens¹⁾	221 785 \$	218 655 \$	190 628 \$	216 548 \$	185 723 \$
Moins :					
Actifs détenus à des fins de transaction	6 271	6 059	4 860	5 818	4 846
Titres pris en pension et titres empruntés	3 493	2 868	2 245	3 134	872
Autres déductions	7 890	7 240	6 616 ²⁾	7 570	6 679 ²⁾
Actifs productifs principaux moyens ¹⁾	204 131 \$	202 488 \$	176 907 \$	200 026 \$	173 326 \$
Revenus d'intérêts nets – présentés	2 118 \$	2 007 \$	1 759 \$	6 024 \$	5 094 \$
Moins les revenus d'intérêts nets tirés des actifs non principaux	8	(27)	(1)	(73)	7
Revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux	2 110 \$	2 034 \$	1 760 \$	6 097 \$	5 087 \$
Marge nette sur intérêts	4,10 %	4,12 %	3,95 %	4,08 %	3,92 %

1) Les soldes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

2) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre compte de la déduction des dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres institutions financières, aux fins de conformité avec la définition de la Banque.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

La Banque attribue les fonds propres à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

T4 Rendement des capitaux propres par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 060 \$	627 \$	366 \$	433 \$	(400)\$	2 086 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	18 678	18 493	9 743	13 310	8 305	68 529
Rendement des capitaux propres	22,5 %	13,4 %	14,9 %	12,9 %	n. s. ¹⁾	12,1 %
Résultats ajustés²⁾						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 061 \$	634 \$	373 \$	433 \$	(400)\$	2 101 \$
Rendement des capitaux propres	22,5 %	13,6 %	15,2 %	12,9 %	n. s. ¹⁾	12,2 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2023						Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 059 \$	641 \$	352 \$	400 \$	(423)\$	2 029 \$	1 212 \$	625 \$	375 \$	377 \$	(85)\$	2 504 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	19 077	19 866	9 732	15 587	3 332	67 594	18 433	19 085	9 631	13 488	4 301	64 938
Rendement des capitaux propres	22,8 %	13,2 %	14,8 %	10,5 %	n. s. ¹⁾	12,3 %	26,1 %	13,0 %	15,5 %	11,1 %	n. s. ¹⁾	15,3 %
Résultats ajustés²⁾												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 060 \$	649 \$	358 \$	400 \$	(423)\$	2 044 \$	1 216 \$	631 \$	382 \$	377 \$	(85)\$	2 521 \$
Rendement des capitaux propres	22,8 %	13,4 %	15,1 %	10,5 %	n. s. ¹⁾	12,4 %	26,2 %	13,1 %	15,7 %	11,1 %	n. s. ¹⁾	15,4 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

(en millions de dollars)	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023						Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 206 \$	1 920 \$	1 102 \$	1 351 \$	(1 833)\$	5 746 \$	3 588 \$	1 770 \$	1 192 \$	1 423 \$	(266)\$	7 707 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	18 834	19 214	9 770	14 802	4 460	67 080	17 885	18 482	9 534	13 014	6 285	65 200
Rendement des capitaux propres	22,8 %	13,4 %	15,1 %	12,2 %	n. s. ¹⁾	11,5 %	26,8 %	12,8 %	16,7 %	14,6 %	n. s. ¹⁾	15,8 %
Résultats ajustés²⁾												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 209 \$	1 942 \$	1 122 \$	1 351 \$	(1 254)\$	6 370 \$	3 600 \$	1 791 \$	1 212 \$	1 423 \$	(266)\$	7 760 \$
Rendement des capitaux propres	22,8 %	13,5 %	15,4 %	12,2 %	n. s. ¹⁾	12,7 %	26,9 %	13,0 %	17,0 %	14,6 %	n. s. ¹⁾	15,9 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

RAPPORT DE GESTION

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est une mesure de rentabilité qui est obtenue en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé), ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), par la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), déduction faite de l'impôt différé. Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR.

T5 Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Montants présentés					
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – présentée ¹⁾	68 529 \$ (9 515)	67 594 \$ (9 513)	64 938 \$ (9 157)	67 080 \$ (9 425)	65 200 \$ (9 195)
Goodwill moyen ^{1),2)}	(3 737)	(3 747)	(3 791)	(3 748)	(3 813)
Moyenne des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt différé) ¹⁾	55 277 \$	54 334 \$	51 990 \$	53 907 \$	52 192 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – présenté	2 086 \$	2 029 \$	2 504 \$	5 746 \$	7 707 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt) ³⁾	15	15	17	45	53
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt)	2 101 \$	2 044 \$	2 521 \$	5 791 \$	7 760 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires⁴⁾	15,1 %	15,4 %	19,2 %	14,4 %	19,9 %
Montants ajustés³⁾					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 101 \$	2 044 \$	2 521 \$	6 370 \$	7 760 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté⁴⁾	15,1 %	15,4 %	19,2 %	15,8 %	19,9 %

1) Les montants moyens ont été calculés selon des méthodes visant à se rapprocher de la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

2) Comprend le goodwill attribué au titre des participations dans des sociétés associées.

3) Se reporter au tableau figurant à la page 5.

4) Calculé en dollars.

Ratio de productivité ajusté

Le ratio de productivité ajusté représente les charges autres que d'intérêts ajustées en pourcentage du total des revenus ajustés. Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR.

La direction utilise le ratio de productivité à titre de mesure de l'efficacité de la Banque. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

Levier d'exploitation ajusté

Ce paramètre financier sert à mesurer le taux de croissance du total des revenus ajustés moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustées. Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR.

La direction utilise le levier d'exploitation comme un moyen d'évaluer la mesure dans laquelle la Banque peut accroître les revenus d'exploitation en augmentant les revenus.

Total des revenus se rapportant aux activités de transaction (base de mise en équivalence fiscale)

Les revenus se rapportant aux activités de transaction se composent des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts. Les profits et les pertes latents sur les titres détenus, les profits et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de titres, les frais et les commissions liés aux activités de prêt et d'emprunt de titres ainsi que les profits et les pertes sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont pris en compte. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils, qui sont présentés de façon distincte dans l'état consolidé du résultat net, sont exclus. Les revenus se rapportant aux activités de transaction comprennent certains éléments des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR.

La direction est d'avis que cette méthode d'évaluation des revenus se rapportant aux activités de transaction permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque.

Taux d'impôt effectif ajusté

Le taux d'impôt effectif ajusté est calculé en divisant la charge d'impôt sur le résultat ajustée par le bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat. Il s'agit d'un ratio non conforme aux PCGR.

Faits saillants financiers

T6 Faits saillants financiers

	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
(non audité)					
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	4 580	4 466	4 676	13 615	13 493
Revenus autres que d'intérêts	3 510	3 463	3 123	10 384	10 297
Total des revenus	8 090	7 929	7 799	23 999	23 790
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	819	709	412	2 166	853
Charges autres que d'intérêts	4 562	4 576	4 191	13 602	12 573
Charge d'impôt sur le résultat	497	485	602	2 088	2 283
Bénéfice net	2 212	2 159	2 594	6 143	8 081
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 086	2 029	2 504	5 746	7 707
Performance d'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,74	1,70	2,10	4,81	6,41
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,72	1,69	2,09	4,76	6,39
Rendement des capitaux propres (en pourcentage) ¹⁾	12,1	12,3	15,3	11,5	15,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (en pourcentage) ²⁾	15,1	15,4	19,2	14,4	19,9
Ratio de productivité (en pourcentage) ¹⁾	56,4	57,7	53,7	56,7	52,8
Marge nette sur intérêts (en pourcentage) ²⁾	2,10	2,13	2,22	2,11	2,20
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)					
Tresorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	90 325	63 893	67 715		
Actifs détenus à des fins de transaction	119 301	114 695	118 605		
Prêts	752 205	764 068	713 378		
Total des actifs	1 396 098	1 373 198	1 292 102		
Dépôts	957 225	945 538	879 582		
Actions ordinaires	67 982	69 077	65 043		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	8 075	8 075	7 052		
Actifs sous administration ¹⁾	690 846	684 170	630 087		
Actifs sous gestion ¹⁾	331 340	329 502	319 612		
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (en pourcentage) ³⁾	12,7	12,3	11,4		
Ratio de T1 (en pourcentage) ³⁾	14,6	14,1	13,0		
Ratio total des fonds propres (en pourcentage) ³⁾	16,9	16,2	15,0		
Ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (en pourcentage) ⁴⁾	30,5	28,5	28,4		
Ratio de levier (en pourcentage) ⁵⁾	4,1	4,2	4,2		
Ratio de levier TLAC (en pourcentage) ⁴⁾	8,7	8,4	9,3		
Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars) ³⁾	439 814	451 063	452 800		
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage) ⁶⁾	133	131	122		
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage) ⁷⁾	114	111	109		
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars)	3 667	3 554	2 695		
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) ⁸⁾	6 094	5 931	5 295		
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁹⁾	0,70	0,67	0,58		
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ⁹⁾	0,47	0,45	0,36		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ^{10,9)}	0,42	0,37	0,22	0,37	0,16
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ^{11,9)}	0,38	0,33	0,21	0,33	0,23
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ¹⁰⁾	0,34	0,29	0,21	0,31	0,24
Résultats ajustés²⁾					
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars)	2 227	2 174	2 611	6 767	8 134
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,73	1,70	2,10	5,28	6,43
Rendement des capitaux propres ajusté (en pourcentage)	12,2	12,4	15,4	12,7	15,9
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés (en pourcentage)	15,1	15,4	19,2	15,8	19,9
Ratio de productivité ajusté (en pourcentage)	56,1	57,5	53,4	56,4	52,5
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)	66,40	67,63	78,01		
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 199	1 192	1 195	1 194	1 201
Nombre moyen – dilué	1 214	1 197	1 203	1 201	1 221
Clôture de la période	1 205	1 198	1 193		
Dividendes versés par action (en dollars)	1,06	1,03	1,03	3,12	3,03
Rendement de l'action (en pourcentage) ¹¹⁾	6,5	6,0	5,2	6,1	4,9
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	80 034	81 033	93 059		
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) ¹¹⁾	56,40	57,65	54,52		
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable ¹¹⁾	1,2	1,2	1,4		
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres) ¹¹⁾	10,3	9,9	9,3		
Autres données					
Effectif (équivalent temps plein)	91 013	91 030	90 978		
Succursales et bureaux ¹⁰⁾	2 398	2 398	2 447		

1) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4.

3) Les ratios de fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires des périodes précédentes ont été calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).

4) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

5) Les ratios de levier pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023). Les ratios de levier des périodes précédentes ont été calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (novembre 2018).

6) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure* du BSIF (avril 2015).

7) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme* du BSIF (janvier 2021).

8) Compte tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers : prêts, acceptations, exposition au risque lié à des éléments hors bilan, titres de créance et dépôts auprès d'autres institutions financières.

9) Compte tenu de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de certains actifs financiers : prêts, acceptations et exposition au risque lié à des éléments hors bilan.

10) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin d'inclure les bureaux de Gestion financière MD et de Jarislowsky Fraser.

Survol de la performance

Sommaire des résultats financiers

Le bénéfice net présenté par la Banque pour le trimestre considéré s'est établi à 2 212 millions de dollars, comparativement à 2 594 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 2 159 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 1,72 \$, comparativement à 2,09 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,69 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 12,1 %, contre 15,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 12,3 % pour le trimestre précédent.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 227 millions de dollars, comparativement à 2 611 millions de dollars un an plus tôt, soit une baisse de 15 %. Le recul s'explique principalement par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie compensée par l'augmentation des revenus autres que d'intérêts et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 227 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 2 174 millions de dollars pour le trimestre précédent, soit une hausse de 2 %. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus, contrebalancée en partie par l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le bénéfice dilué ajusté par action s'est chiffré à 1,73 \$, contre 2,10 \$ un an plus tôt et 1,70 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 12,2 %, contre 15,4 % un an plus tôt et 12,4 % pour le trimestre précédent.

Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir des détails sur les ajustements.

Survol et perspectives économiques

Les perspectives économiques mondiales sont contrastées. Au Canada et aux États-Unis, les plus récentes données indiquent que les ménages ont bien résisté aux augmentations antérieures des taux d'intérêt, ce qui laisse supposer que ces économies sont en train d'atterrir en douceur et qu'elles connaîtront une croissance plus rapide que ce qui avait été prévu à l'origine. En Europe, les économies ralentissent plus rapidement et une récession y semble de plus en plus probable. Il existe des preuves indéniables d'un ralentissement significatif en Chine, qui n'a pour l'instant qu'un effet limité sur les marchés mondiaux et les prix des marchandises. Les perspectives sont mitigées dans les pays de l'Alliance du Pacifique. En effet, les effets négatifs d'El Niño se font sentir au Pérou, l'activité économique ralentit comme prévu au Chili et la croissance en Colombie est meilleure que prévu depuis le début de l'année. La croissance au Mexique, à l'instar de celle enregistrée aux États-Unis et au Canada, a été plus forte que prévu grâce à une augmentation notable des investissements.

L'inflation reste un défi mondial et demeure bien supérieure aux cibles de nombreuses banques centrales, bien que les données récentes sur l'inflation confirment généralement une tendance à la baisse. En conséquence, certaines banques centrales (comme celles du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la zone euro) sont à la fin ou proches de la fin du cycle de resserrement, alors que l'on s'attend à ce que d'autres (Chili, Colombie, Pérou et Mexique) réduisent fortement leurs taux directeurs cette année.

Au Canada, l'économie s'adapte aux taux d'intérêt plus élevés et à une augmentation record de la population. Cette dernière a contribué à la surprenante résilience de l'économie dans ce cycle de hausse des taux d'intérêt. Elle augmente aussi fondamentalement le potentiel de croissance non inflationniste de l'économie. Cette augmentation de la population s'est accompagnée d'une augmentation résiliente des dépenses des ménages. L'économie ralentit néanmoins, compte tenu des augmentations antérieures du taux directeur de la Banque du Canada. Ce ralentissement devrait être modeste par rapport aux normes historiques, l'activité économique se repliant essentiellement vers la fin de 2023 et au début de 2024. Il est probable que la Banque du Canada ait fini d'augmenter les taux d'intérêt et qu'elle les réduise très progressivement à partir du milieu de 2024.

Les perspectives demeurent obscurcies par un certain nombre de risques. L'incertitude géopolitique demeure élevée. L'inflation pourrait persister encore plus longtemps, ce qui nécessiterait d'autres hausses des taux directeurs. La croissance économique pourrait faiblir beaucoup plus que ce qui est actuellement prévu, ce qui entraînerait un changement de tendance hâtif en matière de taux d'intérêt, mais aussi un affaiblissement de la situation financière des ménages et des entreprises.

Incidence de la conversion des devises

Le tableau qui suit reflète l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net. Les données y sont calculées selon une base d'établissement différente de celle utilisée dans le tableau des résultats présentés en dollars constants à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 8.

T7 Incidence de la conversion des devises

	Taux de change moyen			Variation en %	
	31juillet 2023	30 avril 2023	31juillet 2022	31juillet 2023 c. 30 avril 2023	31juillet 2023 c. 31 juillet 2022
Pour les trimestres clos les					
Dollar américain/dollar canadien	0,750	0,738	0,778	1,5 %	(3,6)%
Peso mexicain/dollar canadien	12,959	13,549	15,678	(4,3)%	(17,3)%
Sol péruvien/dollar canadien	2,733	2,799	2,957	(2,4)%	(7,6)%
Peso colombien/dollar canadien	3 190,607	3 469,331	3 199,898	(8,0)%	(0,3)%
Peso chilien/dollar canadien	602,809	594,071	690,164	1,5 %	(12,7)%
	Taux de change moyen			Variation en %	
Pour les périodes de neuf mois closes les	31juillet 2023	31juillet 2022		31juillet 2023 c. 31 juillet 2022	
Dollar américain/dollar canadien				0,785	(5,4)%
Peso mexicain/dollar canadien	13,617	16,044		16,044	(15,1)%
Sol péruvien/dollar canadien	2,795	3,022		3,022	(7,5)%
Peso colombien/dollar canadien	3 408,549	3 121,586		3 121,586	9,2 %
Peso chilien/dollar canadien	614,621	660,947		660,947	(7,0)%
	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
Incidence sur le bénéfice net ¹⁾ (en millions de dollars, sauf pour le BPA)	31juillet 2023 c. 31 juillet 2022	31juillet 2023 c. 30 avril 2023		31juillet 2023 c. 31 juillet 2022	
Revenus d'intérêts nets		209 \$ 42		24 \$ 22	496 \$ –
Revenus autres que d'intérêts ²⁾					
Total des revenus		251		46	496
Charges autres que d'intérêts		(152)		(20)	(373)
Autres éléments (après impôt) ²⁾		(58)		(18)	(94)
Bénéfice net		41 \$		8 \$	29 \$
Bénéfice par action (dilué)		0,03 \$		0,01 \$	0,02 \$
Incidence par secteurs d'activité (en millions de dollars)					
Réseau canadien		1 \$		– \$	4 \$
Opérations internationales ²⁾		32		13	25
Gestion de patrimoine mondiale		4		–	18
Services bancaires et marchés mondiaux		11		(5)	56
Autres ²⁾		(7)		–	(74)
Bénéfice net		41 \$		8 \$	29 \$

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Résultats financiers du Groupe

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net s'est établi à 2 212 millions de dollars, contre 2 594 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 227 millions de dollars, contre 2 611 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 15 % principalement attribuable à la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie compensée par l'augmentation des revenus autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat moins élevée.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net s'est établi à 2 212 millions de dollars, contre 2 159 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 227 millions de dollars, contre 2 174 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus, contrée en partie par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net s'est établi à 6 143 millions de dollars, contre 8 081 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 6 767 millions de dollars, contre 8 134 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 17 % principalement attribuable à l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie compensée par la hausse des revenus et la charge d'impôt sur le résultat moins élevée.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les revenus se sont élevés à 8 090 millions de dollars, contre 7 799 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 291 millions de dollars, ou de 4 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 4 580 millions de dollars, en baisse de 96 millions de dollars, ou de 2 %. La croissance des prêts aux sociétés, des prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été plus que contrebancées par la baisse de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a diminué de 12 points de base pour s'établir à 2,10 %, ce qui s'explique surtout par l'apport moins important des activités de gestion de l'actif et du passif lié à la hausse des coûts de financement. Ce facteur a été en partie contrebancé par les marges plus élevées des Opérations internationales et du Réseau canadien, qui ont profité des hausses de taux des banques centrales.

Les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 510 millions de dollars, en hausse de 387 millions de dollars, ou de 12 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus tirés des services bancaires, des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, des commissions de placement et honoraires de services-conseils et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, ainsi qu'à l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les revenus se sont élevés à 8 090 millions de dollars, contre 7 929 millions de dollars, soit une hausse de 161 millions de dollars, ou de 2 %.

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 114 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 4 580 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le fait que le trimestre comptait trois jours de plus et par l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs contrés en partie par le repli de la marge nette sur intérêts. Les actifs productifs sont demeurés stables en regard du trimestre précédent. La marge nette sur intérêts a diminué de trois points de base en raison surtout de l'apport moins important des activités de gestion de l'actif et du passif lié à la hausse des coûts de financement du fait des hausses de taux des banques centrales. Ces facteurs ont été annulés en partie par les marges plus élevées au sein du Réseau canadien.

Les revenus autres que d'intérêts ont monté de 47 millions de dollars, ou de 1 %. L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, par la baisse des pertes latentes sur les dérivés utilisés à des fins autres que de transaction ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de transaction et des profits sur les placements.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les revenus se sont élevés à 23 999 millions de dollars comparativement à 23 790 millions de dollars, soit une hausse de 209 millions de dollars, ou de 1 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont élevés à 13 615 millions de dollars, soit une hausse de 122 millions de dollars, ou de 1 %. La forte croissance des prêts aux sociétés, des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été en partie contrebancées par la baisse de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a reculé de neuf points de base pour s'établir à 2,11 %, en raison surtout de l'apport moins important des activités de gestion de l'actif et du passif lié à la hausse des coûts de financement. Ce facteur a été en partie compensé par les marges plus élevées au sein des Opérations internationales et du Réseau canadien, ces secteurs ayant tiré profit des hausses de taux des banques centrales.

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 87 millions de dollars, ou de 1 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus tirés des services bancaires, des autres honoraires et commissions ainsi que des profits sur les placements, neutralisée en partie par la diminution des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, la hausse des pertes latentes sur les dérivés utilisés à des fins autres que de transaction et la baisse des revenus provenant des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 819 millions de dollars, contre 412 millions de dollars, en hausse de 407 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 20 points de base pour s'établir à 42 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 81 millions de dollars, comparativement à 23 millions de dollars. La dotation pour la période considérée s'explique principalement par la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables, par la conjoncture de marché difficile au Chili et en Colombie découlant de l'inflation plus élevée et par la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 738 millions de dollars, contre 389 millions de dollars, soit une hausse de 349 millions de dollars principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 38 points de base, en hausse de 17 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 819 millions de dollars, contre 709 millions de dollars, soit une hausse de 110 millions de dollars, ou de 16 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de cinq points de base pour s'établir à 42 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 81 millions de dollars, contre 88 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 7 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude s'explique surtout par la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables, par la conjoncture de marché difficile au Chili et en Colombie découlant de l'inflation plus élevée et par la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 738 millions de dollars, contre 621 millions de dollars, soit une hausse de 117 millions de dollars, ou de 19 %, principalement attribuable à la hausse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 38 points de base, en hausse de cinq points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 2 166 millions de dollars, contre 853 millions de dollars, soit une hausse de 1 313 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 21 points de base pour s'établir à 37 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 245 millions de dollars, contre une reprise nette de 347 millions de dollars. La dotation pour la période considérée s'explique en grande partie par la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers dans l'ensemble des marchés.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 1 921 millions de dollars, contre 1 200 millions de dollars, soit une hausse de 721 millions de dollars, ou de 60 %, principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de 10 points de base pour se fixer à 33 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 562 millions de dollars, en hausse de 371 millions de dollars, ou de 9 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont élevées à 4 542 millions de dollars, en hausse de 375 millions de dollars, ou de 9 %, ce qui s'explique par la hausse des frais liés au personnel, de la rémunération liée à la performance ainsi que des dépenses liées aux technologies et des frais de publicité nécessaires à la croissance des activités, de même que par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Le ratio de productivité s'est établi à 56,4 %, comparativement à 53,7 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 56,1 %, comparativement à 53,4 %.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 14 millions de dollars, tandis que les charges autres que d'intérêts ajustées ont reculé de 13 millions de dollars. Cette diminution s'explique par la baisse de la rémunération fondée sur des actions, des autres avantages du personnel et de la rémunération liée à la performance. Ces facteurs ont été essentiellement contrés par le fait que le trimestre comptait trois jours de plus, ainsi que par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Le ratio de productivité s'est établi à 56,4 %, comparativement à 57,7 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 56,1 %, comparativement à 57,5 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 13 602 millions de dollars, soit une hausse de 1 029 millions de dollars, ou de 8 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 13 540 millions de dollars, soit une hausse de 1 040 millions de dollars, ou de 8 %, attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel, des frais de publicité et des dépenses liées aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités ainsi que de la taxe d'affaires et de la taxe sur le capital, de même qu'à l'incidence défavorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des honoraires et de la rémunération fondée sur des actions.

Le ratio de productivité s'est établi à 56,7 %, comparativement à 52,8 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 56,4 %, comparativement à 52,5 %.

Le levier d'exploitation présenté s'est établi à un pourcentage négatif de 7,3 % et, après ajustement, à un pourcentage négatif de 7,4 %.

Impôt

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,4 %, comparativement à 18,8 %, en raison principalement de l'augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'impôt sont moins élevés, neutralisée en partie par les ajustements au titre de l'inflation moins élevés pour la période écoulée.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,4 %, ce qui est comparable à celui enregistré au trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 %, comparativement à 22,0 %, en raison principalement de l'incidence du DRC au cours de l'exercice considéré. Après ajustement, le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,4 %, comparativement à 22,1 %, en raison surtout de l'augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'impôt sont moins élevés et de l'accroissement des revenus exonérés d'impôt, facteurs neutralisés en partie par les ajustements au titre de l'inflation moins élevés pour l'exercice considéré.

Données par secteurs d'activité

Les résultats par secteurs d'activité sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activité sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'activité, le revenu net provenant des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net provenant des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Réseau canadien

T8 Performance financière du Réseau canadien

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	2 468 \$	2 340 \$	2 361 \$	7 194 \$	6 638 \$
Revenus autres que d'intérêts ¹⁾	748	794	758	2 320	2 258
Total des revenus	3 216	3 134	3 119	9 514	8 896
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	307	218	93	743	46
Charges autres que d'intérêts	1 448	1 457	1 385	4 354	3 991
Charge d'impôt sur le résultat	399	399	428	1 208	1 266
Bénéfice net	1 062 \$	1 060 \$	1 213 \$	3 209 \$	3 593 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 062 \$	1 060 \$	1 213 \$	3 209 \$	3 593 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ²⁾	22,5 %	22,8 %	26,1 %	22,8 %	26,8 %
Marge nette sur intérêts ²⁾	2,35 %	2,30 %	2,29 %	2,30 %	2,23 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	49 \$	(5)\$	(50)\$	75 \$	(353)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	258 \$	223 \$	143 \$	668 \$	399 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾)	0,27 %	0,20 %	0,09 %	0,22 %	0,01 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾)	0,23 %	0,21 %	0,13 %	0,20 %	0,13 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾)	0,20 %	0,18 %	0,12 %	0,18 %	0,13 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	450 \$	451 \$	437 \$	450 \$	424 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	376 \$	367 \$	337 \$	367 \$	328 \$

1) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 8 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 25 \$; 31 juillet 2022 – 15 \$) et de 48 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 41 \$).

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

3) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

T8A Performance financière ajustée du Réseau canadien

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	2 468 \$	2 340 \$	2 361 \$	7 194 \$	6 638 \$
Revenus autres que d'intérêts	748	794	758	2 320	2 258
Total des revenus	3 216	3 134	3 119	9 514	8 896
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	307	218	93	743	46
Charges autres que d'intérêts ²⁾	1 447	1 456	1 380	4 350	3 975
Charge d'impôt sur le résultat	399	399	429	1 209	1 270
Bénéfice net	1 063 \$	1 061 \$	1 217 \$	3 212 \$	3 605 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 063 \$	1 061 \$	1 217 \$	3 212 \$	3 605 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 1 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 1 \$; 31 juillet 2022 – 5 \$) et de 4 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 16 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 062 millions de dollars, contre 1 213 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 063 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 154 millions de dollars, ou de 13 %. Le recul découle surtout de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, compensée en partie par la hausse des revenus.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres ont augmenté de 2 millions de dollars. La hausse des revenus et la diminution des charges autres que d'intérêts ont été largement contrebancées par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 3 209 millions de dollars, contre 3 593 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a été de 3 212 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 393 millions de dollars, ou de 11 %. La diminution découle surtout de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, compensée en partie par la hausse des revenus.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les actifs moyens se sont élevés à 450 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 13 milliards de dollars, ou de 3 %. L'augmentation tient compte des hausses de 10 milliards de dollars, ou de 13 %, des prêts et acceptations aux entreprises, de 3 milliards de dollars, ou de 4 %, des prêts personnels et de 1 milliard de dollars, ou de 17 %, des prêts sur cartes de crédit, contrebancées par le fléchissement de 1 milliard de dollars, ou de 1 %, des prêts hypothécaires à l'habitation.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les actifs moyens sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent. La croissance de 2 milliards de dollars, ou de 3 %, des prêts et acceptations aux entreprises et de 1 milliard de dollars, ou de 1 %, des prêts personnels a été contrebancée par une baisse de 4 milliards de dollars, ou de 1 %, des prêts hypothécaires à l'habitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les actifs moyens se sont chiffrés à 450 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 26 milliards de dollars, ou de 6 %. L'augmentation comprend une croissance de 13 milliards de dollars, ou de 18 %, des prêts et acceptations aux entreprises, de 9 milliards de dollars, ou de 3 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, de 4 milliards de dollars, ou de 5 %, des prêts personnels et de 1 milliard de dollars, ou de 15 %, des prêts sur cartes de crédit.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les passifs moyens se sont établis à 376 milliards de dollars, soit une augmentation de 39 milliards de dollars, ou de 12 %, ce qui reflète la croissance de 26 milliards de dollars, ou de 13 %, des dépôts de particuliers, surtout dans des produits à terme, et de 7 milliards de dollars, ou de 6 %, des dépôts autres que de particuliers.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les passifs moyens ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou de 3 %. Cette augmentation comprend une hausse de 4 milliards de dollars, ou de 3 %, des dépôts autres que de particuliers et de 3 milliards de dollars, ou de 2 %, des dépôts de particuliers, surtout dans des produits à terme.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les passifs moyens se sont établis à 367 milliards de dollars, soit une augmentation de 39 milliards de dollars, ou de 12 %, ce qui reflète la croissance de 27 milliards de dollars, ou de 14 %, des dépôts de particuliers, surtout dans des produits à terme, et de 6 milliards de dollars, ou de 5 %, des dépôts autres que de particuliers.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les revenus se sont élevés à 3 216 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 97 millions de dollars, ou de 3 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 2 468 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 107 millions de dollars, ou de 4 %, du fait surtout de la solide croissance des prêts et des dépôts ainsi que de l'accroissement des marges. La marge nette sur intérêts s'est accrue de six points de base pour se chiffrer à 2,35 %, en raison principalement de l'incidence des hausses de taux de la Banque du Canada sur les marges sur les dépôts, contrebancée en partie par la contraction des marges sur les prêts.

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 748 millions de dollars, soit une baisse de 10 millions de dollars, ou de 1 %. La baisse s'explique par la diminution des revenus sur cartes de crédit et des revenus provenant des participations dans des sociétés associées.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les revenus ont augmenté de 82 millions de dollars, ou de 3 %.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 128 millions de dollars, ou de 5 %, ce qui est essentiellement attribuable à la forte croissance des dépôts, à l'expansion des marges et au fait que le trimestre comptait trois jours de plus. La marge nette sur intérêts a augmenté de cinq points de base pour s'établir à 2,35 %, ce qui s'explique par l'incidence des hausses de taux de la Banque du Canada sur les marges sur les dépôts.

Les revenus autres que d'intérêts ont affiché une baisse de 46 millions de dollars, ou de 6 %. Le repli s'explique avant tout par les profits élevés sur les titres d'entités non cotées pour la période précédente et par la diminution des revenus provenant des participations dans des sociétés associées, des revenus sur cartes de crédit, des commissions tirées des opérations de change et des revenus d'assurance.

RAPPORT DE GESTION

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les revenus se sont élevés à 9 514 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 618 millions de dollars, ou de 7 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 7 194 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 556 millions de dollars, ou de 8 %, du fait surtout de la forte croissance des prêts et des dépôts ainsi que de l'accroissement des marges. La marge nette sur intérêts s'est accrue de sept points de base pour se chiffrer à 2,30 %, en raison principalement de l'incidence des hausses de taux de la Banque du Canada sur les marges sur dépôt, contrebalancée en partie par la contraction des marges sur les prêts.

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 2 320 millions de dollars, soit une hausse de 62 millions de dollars, ou de 3 %. La hausse découle essentiellement des profits élevés sur les titres d'entités non cotées, de la hausse des revenus tirés des frais de dépôt, des revenus d'assurance, des commissions tirées des opérations de change et des revenus provenant des participations dans des sociétés associées, contrebalancés en partie par la diminution des revenus sur cartes de crédit et des honoraires de courtage de fonds communs de placement.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 307 millions de dollars, comparativement à 93 millions de dollars, soit une hausse de 214 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 18 points de base pour s'établir à 27 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 49 millions de dollars, contre une reprise nette de 50 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude découle principalement de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables et de la croissance du portefeuille, essentiellement à l'égard des prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 258 millions de dollars, comparativement à 143 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 115 millions de dollars essentiellement attribuable à l'augmentation des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 23 points de base, en hausse de dix points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 307 millions de dollars, contre 218 millions de dollars, soit une augmentation de 89 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de sept points de base pour s'établir à 27 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 49 millions de dollars, contre une reprise nette de 5 millions de dollars. La dotation de la période à l'étude découle principalement de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables et de la croissance du portefeuille, essentiellement à l'égard des prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 258 millions de dollars, comparativement à 223 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 35 millions de dollars, ou de 16 %, essentiellement attribuable à l'augmentation des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 23 points de base, en hausse de deux points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 743 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 697 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 22 points de base, soit une hausse de 21 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 75 millions de dollars, contre une reprise nette de 353 millions de dollars. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances pour la période à l'étude s'explique surtout par les dotations au titre des prêts aux entreprises en raison des perspectives macroéconomiques moins favorables et la croissance du portefeuille, principalement au titre des prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 668 millions de dollars, contre 399 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 269 millions de dollars qui s'explique en grande partie par l'augmentation des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 20 points de base, en hausse de sept points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 448 millions de dollars, contre 1 385 millions de dollars, soit une hausse de 5 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 1 447 millions de dollars, soit une hausse de 67 millions de dollars, ou de 5 %, qui s'explique principalement par l'augmentation des frais liés au personnel découlant des effectifs accrus des services directs aux clients et des ajustements au titre de l'inflation, contrebalancée en partie par la baisse des dépenses liées aux technologies.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 9 millions de dollars, ou de 1 %, par suite essentiellement de la baisse des dépenses liées aux technologies et de la rémunération liée à la performance, atténuée par le fait que le trimestre comptait trois jours de plus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 354 millions de dollars, contre 3 991 millions de dollars, soit une hausse de 9 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 4 350 millions de dollars, soit une hausse de 375 millions de dollars, ou de 9 %, qui s'explique principalement par la hausse des frais liés au personnel découlant des effectifs accrus des services directs aux clients et des ajustements au titre de l'inflation, de même que par l'accroissement des dépenses liées aux technologies, des frais de publicité et des frais de prospection nécessaires pour soutenir la croissance des activités.

Impôt

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,3 %, contre 26,1 %, ce qui s'explique avant tout par la hausse du taux d'impôt prévu par la loi au Canada entrée en vigueur à l'exercice 2023.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le taux d'impôt effectif a atteint 27,3 %, ce qui est similaire à celui de 27,4 % enregistré au trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,4 %, contre 26,1 %, du fait surtout de la hausse du taux d'impôt prévu par la loi au Canada entrée en vigueur à l'exercice 2023.

Opérations internationales

T9 Performance financière des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	2 118 \$ 728	2 007 \$ 745	1 759 \$ 660	6 024 \$ 2 275	5 094 \$ 2 129
Revenus autres que d'intérêts ¹⁾					
Total des revenus	2 846	2 752	2 419	8 299	7 223
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	516	436	325	1 356	875
Charges autres que d'intérêts	1 491	1 479	1 295	4 406	3 848
Charge d'impôt sur le résultat	192	172	122	533	512
Bénéfice net	647 \$	665 \$	677 \$	2 004 \$	1 988 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	19 \$	23 \$	52 \$	80 \$	213 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	628 \$	642 \$	625 \$	1 924 \$	1 775 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ²⁾	13,4 %	13,2 %	13,0 %	13,4 %	12,8 %
Marge nette sur intérêts ^{2,3)}	4,10 %	4,12 %	3,95 %	4,08 %	3,92 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	27 \$	40 \$	63 \$	96 \$	49 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	489 \$	396 \$	262 \$	1 260 \$	826 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	1,18 %	1,03 %	0,84 %	1,05 %	0,80 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	1,11 %	0,94 %	0,68 %	0,98 %	0,75 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	0,98 %	0,83 %	0,74 %	0,90 %	0,79 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	241 \$	239 \$	209 \$	236 \$	203 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	184 \$	181 \$	155 \$	178 \$	149 \$

- 1) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 62 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 69 \$; 31 juillet 2022 – 54 \$) et de 194 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 199 \$).
 2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.
 3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre compte de la déduction des dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres institutions financières, aux fins de conformité avec la définition de la Banque.
 4) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

T9A Performance financière ajustée des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	2 118 \$ 728	2 007 \$ 745	1 759 \$ 660	6 024 \$ 2 275	5 094 \$ 2 129
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	2 846	2 752	2 419	8 299	7 223
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	516	436	325	1 356	875
Charges autres que d'intérêts ²⁾	1 481	1 468	1 285	4 375	3 818
Charge d'impôt sur le résultat	195	175	126	542	521
Bénéfice net	654 \$	673 \$	683 \$	2 026 \$	2 009 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	19 \$	23 \$	52 \$	80 \$	213 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	635 \$	650 \$	631 \$	1 946 \$	1 796 \$

- 1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à partir de la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.
 2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 10 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 11 \$; 31 juillet 2022 – 10 \$) et de 31 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 30 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 628 millions de dollars et le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 635 millions de dollars, ce qui est comparable à ceux enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été contrées en grande partie par la hausse des charges autres que d'intérêts, de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 14 millions de dollars, ou de 2 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a fléchi de 15 millions de dollars, ou de 2 %. La diminution découle essentiellement de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, de la charge d'impôt sur le résultat et des charges autres que d'intérêts, de même que de la baisse des revenus autres que d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et l'incidence favorable de la conversion des devises.

RAPPORT DE GESTION

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 924 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 1 775 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 1 946 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 150 millions de dollars, ou de 8 %. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs atténus par la hausse des charges autres que d'intérêts, de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la charge d'impôt sur le résultat.

Performance financière en dollars constants

L'analyse portant sur les résultats d'exploitation qui suit est en dollars constants. Aux termes de l'analyse en dollars constants, les montants des périodes précédentes ont été recalculés selon les cours de change moyens de la période considérée, ce qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises et est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité. Les ratios se fondent sur les données présentées.

T10 Performance financière présentée et en dollars constants des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
En dollars constants – montants présentés¹					
Revenus d'intérêts nets	2 118 \$ 728	2 029 \$ 789	1 953 \$ 687	6 024 \$ 2 275	5 530 \$ 2 141
Revenus autres que d'intérêts ²					
Total des revenus	2 846	2 818	2 640	8 299	7 671
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	516	446	356	1 356	938
Charges autres que d'intérêts	1 491	1 504	1 417	4 406	4 116
Charge d'impôt sur le résultat	192	180	126	533	522
Bénéfice net	647 \$	688 \$	741 \$	2 004 \$	2 095 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	19 \$	21 \$	56 \$	80 \$	224 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	628 \$	667 \$	685 \$	1 924 \$	1 871 \$
Autres données et mesures financières					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	241 \$ 184 \$	240 \$ 182 \$	229 \$ 172 \$	236 \$ 178 \$	219 \$ 162 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 62 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 67 \$; 31 juillet 2022 – 55 \$) et de 194 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 204 \$).

T10A Performance financière ajustée et en dollars constants des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
En dollars constants – montants ajustés¹					
Revenus d'intérêts nets	2 118 \$ 728	2 029 \$ 789	1 953 \$ 687	6 024 \$ 2 275	5 530 \$ 2 141
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	2 846	2 818	2 640	8 299	7 671
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	516	446	356	1 356	938
Charges autres que d'intérêts	1 481	1 493	1 407	4 375	4 085
Charge d'impôt sur le résultat	195	184	129	542	530
Bénéfice net	654 \$	695 \$	748 \$	2 026 \$	2 118 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	19 \$	20 \$	55 \$	80 \$	224 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	635 \$	675 \$	693 \$	1 946 \$	1 894 \$
Autres données et mesures financières					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	241 \$ 184 \$	240 \$ 182 \$	229 \$ 172 \$	236 \$ 178 \$	219 \$ 162 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 628 millions de dollars, en baisse de 57 millions de dollars, ou de 8 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 635 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 58 millions de dollars, ou de 8 %. Cette baisse s'explique par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat, annulée en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 39 millions de dollars, ou de 6 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 40 millions de dollars, ou de 6 %. La diminution découle avant tout de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, de la diminution des revenus autres que d'intérêts et de la hausse de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs contrebalancés en partie par les revenus d'intérêts nets accrus et les charges autres que d'intérêts moindres.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 924 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3 %, comparativement à 1 871 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 1 946 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 52 millions de dollars, ou de 3 %. Cette augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Actifs moyens**Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022**

Les actifs moyens se sont établis à 241 milliards de dollars, soit une hausse de 12 milliards de dollars, ou de 5 %. La croissance globale des prêts de 5 % provient essentiellement du Chili et du Mexique. La croissance s'est établie à 10 % pour les prêts hypothécaires à l'habitation, à 3 % pour les prêts personnels et sur cartes de crédit et à 3 % pour les prêts aux entreprises.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les actifs moyens ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou de 1 %. Le total des prêts a été comparable à celui du trimestre précédent, les prêts hypothécaires à l'habitation ayant augmenté de 2 %, essentiellement au Mexique et au Chili.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les actifs moyens se sont établis à 236 milliards de dollars, soit une hausse de 17 milliards de dollars, ou de 8 %. La croissance globale des prêts de 9 % provient essentiellement du Chili et du Mexique. La croissance s'est établie à 12 % pour les prêts hypothécaires à l'habitation, à 8 % pour les prêts aux entreprises et à 7 % pour les prêts personnels et sur cartes de crédit.

Passifs moyens**Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022**

Les passifs moyens se sont établis à 184 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 12 milliards de dollars, ou de 7 %. Le total des dépôts a augmenté de 9 milliards de dollars, ou de 8 %, essentiellement au Mexique, au Brésil et au Chili. La croissance s'est établie à 10 % pour les dépôts autres que de particuliers et à 4 % pour les dépôts de particuliers. Les dépôts à terme ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou de 20 %, tandis que les autres dépôts ont reculé de 4 %.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les passifs moyens se sont chiffrés à 184 milliards de dollars, ce qui constitue un accroissement de 2 milliards de dollars. Le total des dépôts s'est accru de 1 milliard de dollars, ou de 1 %, essentiellement au Mexique et au Brésil. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 2 % et les dépôts autres que de particuliers se sont accrus de 1 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les passifs moyens se sont établis à 178 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 16 milliards de dollars. Le total des dépôts a augmenté de 11 milliards de dollars, ou de 10 %, essentiellement au Mexique et au Chili. Les dépôts autres que de particuliers ont augmenté de 12 % et les dépôts de particuliers, de 4 %. Les dépôts à terme ont progressé de 14 milliards de dollars, ou de 27 %, essentiellement au Chili et au Mexique, alors que les autres dépôts ont cédé 5 %.

Total des revenus**Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022**

Les revenus se sont élevés à 2 846 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 206 millions de dollars, ou de 8 %.

Les revenus d'intérêts nets de 2 118 millions de dollars ont progressé de 165 millions de dollars, ou de 8 %, par suite de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts aux entreprises, des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit. La marge nette sur intérêts s'est élargie de 15 points de base pour se fixer à 4,10 %, en raison des hausses de taux des banques centrales et des solides dépôts de base, essentiellement dans les Antilles, facteurs neutralisés en partie par la baisse des avantages liés à l'inflation, surtout au Chili.

Les revenus autres que d'intérêts se sont élevés à 728 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou de 6 %, en raison de l'augmentation des revenus tirés des activités de transaction, des revenus tirés des frais bancaires et des revenus d'assurance.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les revenus ont augmenté de 28 millions de dollars, ou de 1 %.

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 89 millions de dollars, ou de 4 %, par suite de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, contrebalancée en partie par la baisse des prêts aux entreprises, des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit. La marge nette sur intérêts s'est repliée de deux points de base pour se fixer à 4,10 %, en raison de la baisse des avantages liés à l'inflation au Chili et en Uruguay, contrebalancée en partie par les hausses de taux des banques centrales.

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 61 millions de dollars, ou de 8 %, du fait de la baisse des revenus tirés des activités de transaction, contrée en partie par l'augmentation des revenus tirés des frais bancaires.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les revenus se sont élevés à 8 299 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 628 millions de dollars, ou de 8 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 6 024 millions de dollars, en hausse de 494 millions de dollars, ou de 9 %, ce qui s'explique par la croissance des prêts aux entreprises, des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit. La marge nette sur intérêts a augmenté de 16 points de base pour s'établir à 4,08 %, en raison des hausses de taux des banques centrales, partiellement contrebalancées par la baisse des avantages liés à l'inflation au Chili.

Les revenus autres que d'intérêts se sont élevés à 2 275 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars, en raison surtout de la croissance des revenus tirés des activités de transaction, des revenus tirés des frais bancaires et des revenus d'assurance.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances**Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022**

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 160 millions de dollars, ou de 45 %, pour s'établir à 516 millions de dollars, comparativement à 356 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de 34 points de base pour s'établir à 118 points de base.

RAPPORT DE GESTION

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 27 millions de dollars, comparativement à 68 millions de dollars. La dotation pour la période considérée découle de la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers imputable aux conditions économiques difficiles au Chili et en Colombie en raison de l'inflation accrue, de la croissance du portefeuille dans l'ensemble des marchés et de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les reprises et par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, essentiellement au Mexique.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 489 millions de dollars, comparativement à 288 millions de dollars, ce qui représente une poussée de 201 millions de dollars, ou de 70 %. Cette hausse s'explique avant tout par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant de la hausse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les pays de l'Alliance du Pacifique. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 111 points de base, en hausse de 43 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 70 millions de dollars, ou de 16 %, pour se fixer à 516 millions de dollars, comparativement à 446 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 15 points de base pour se fixer à 118 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 27 millions de dollars, comparativement à 40 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 13 millions de dollars. La diminution découle en grande partie de la baisse des dotations au titre des prêts aux particuliers en raison de la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, contrebalancée par les dotations accrues imputables aux conditions économiques difficiles au Chili du fait de l'inflation en hausse, par la croissance du portefeuille, essentiellement dans les pays de l'Alliance du Pacifique, et par la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables, ce qui a eu une incidence essentiellement sur le portefeuille de prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 489 millions de dollars, contre 406 millions de dollars, en hausse de 83 millions de dollars, ou de 20 %, en raison notamment de l'augmentation des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux, principalement au Chili et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est accru de 17 points de base pour se chiffrer à 111 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 356 millions de dollars, en hausse de 418 millions de dollars, ou de 45 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 105 points de base, soit une montée de 25 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 96 millions de dollars, comparativement à 55 millions de dollars. L'augmentation découle principalement de la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers en raison des conditions économiques difficiles au Chili et en Colombie du fait de l'inflation en hausse, de la croissance du portefeuille dans l'ensemble des marchés et de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables, ce qui a eu une incidence essentiellement sur le portefeuille de prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 1 260 millions de dollars, contre 883 millions de dollars, en hausse de 377 millions de dollars, du fait surtout de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant de la hausse des prêts nouvellement classés comme étant douteux, principalement au Chili, au Pérou et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a grimpé de 23 points de base pour se chiffrer à 98 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 1 491 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 74 millions de dollars, ou de 5 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 1 481 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 5 % attribuable surtout à l'incidence de l'inflation sur les salaires et les avantages sociaux ainsi qu'à la hausse des dépenses liées aux technologies, facteurs compensés en partie par les avantages découlant des mesures d'efficience mises en place au cours de l'exercice précédent.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 1 491 millions de dollars, soit une baisse de 1 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont reculé de 12 millions de dollars, ou de 1 %, par rapport à 1 493 millions de dollars pour le trimestre précédent, en raison essentiellement du repli des frais liés au personnel, contrebalancé en partie par l'augmentation des dépenses liées aux technologies.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 406 millions de dollars, soit un accroissement de 290 millions de dollars, ou de 7 %. Après ajustement, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 375 millions de dollars, en hausse de 7 %, en raison de l'incidence de l'inflation sur les salaires et les avantages sociaux, contrée en partie par les avantages découlant des mesures d'efficience mises en place au cours de l'exercice précédent.

Impôt

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 %, comparativement à 15,4 %. Après ajustement, le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 %, comparativement à 15,5 %, en raison essentiellement des ajustements au titre de l'inflation moindres au Chili et au Mexique ainsi que des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 %, comparativement à 20,6 %. Après ajustement, le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 %, comparativement à 20,7 %, du fait essentiellement des ajustements au titre de l'inflation moindres au Chili et au Mexique.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,0 %, comparativement à 20,5 %. Après ajustement, le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,1 %, comparativement à 20,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des ajustements au titre de l'inflation moindres au Chili et au Mexique ainsi que des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Gestion de patrimoine mondiale

T11 Performance financière de la Gestion de patrimoine mondiale

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)					
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	207 \$	209 \$	200 \$	629 \$	558 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 129	1 091	1 112	3 330	3 534
Total des revenus	1 336	1 300	1 312	3 959	4 092
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2	2	5	5	5
Charges autres que d'intérêts	843	818	796	2 463	2 461
Charge d'impôt sur le résultat	123	124	133	380	424
Bénéfice net	368 \$	356 \$	378 \$	1 111 \$	1 202 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 \$	3 \$	2 \$	7 \$	7 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	366 \$	353 \$	376 \$	1 104 \$	1 195 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ¹⁾	14,9 %	14,8 %	15,5 %	15,1 %	16,7 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars) ²⁾	631 \$	624 \$	581 \$	631 \$	581 \$
Actifs sous gestion (en milliards de dollars) ²⁾	331 \$	330 \$	320 \$	331 \$	320 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	34 \$	34 \$	33 \$	34 \$	32 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	40 \$	41 \$	48 \$	41 \$	48 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

2) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

T11A Performance financière ajustée de la Gestion de patrimoine mondiale

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)					
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	207 \$	209 \$	200 \$	629 \$	558 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 129	1 091	1 112	3 330	3 534
Total des revenus	1 336	1 300	1 312	3 959	4 092
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	2	2	5	5	5
Charges autres que d'intérêts ²⁾	834	809	787	2 436	2 434
Charge d'impôt sur le résultat	125	127	135	387	431
Bénéfice net	375 \$	362 \$	385 \$	1 131 \$	1 222 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 \$	3 \$	2 \$	7 \$	7 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	373 \$	359 \$	383 \$	1 124 \$	1 215 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 9 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 9 \$; 31 juillet 2022 – 9 \$) et de 27 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 27 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 366 millions de dollars, contre 376 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 373 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 10 millions de dollars, ou de 3 %. La diminution est principalement attribuable à la hausse des charges autres que d'intérêts, neutralisée en partie par la solide croissance des revenus tirés de nos activités internationales et par la hausse des revenus tirés des commissions de courtage au Canada.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 13 millions de dollars, ou de 4 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 14 millions de dollars, ou de 4 %, en raison surtout de la hausse des revenus tirés des commissions de courtage et des honoraires liés aux fonds communs de placement, contrée en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 104 millions de dollars, contre 1 195 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 1 124 millions de dollars, en baisse de 91 millions de dollars, ou de 7 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des commissions de courtage et des honoraires liés aux fonds communs de placement, atténuée par la hausse des revenus d'intérêts nets.

RAPPORT DE GESTION

Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les actifs sous gestion se sont accrus de 11 milliards de dollars, ou de 4 %, pour se chiffrer à 331 milliards de dollars, par suite de l'appréciation des marchés, contrée en partie par les rachats nets. Les actifs sous administration ont augmenté de 50 milliards de dollars, ou de 9 %, pour s'élever à 631 milliards de dollars, par suite essentiellement de l'appréciation des marchés et de la hausse des ventes nettes.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les actifs sous gestion ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou de 1 %, en raison principalement de l'appréciation des marchés, contrée en partie par les rachats nets. Les actifs sous administration ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou de 1 %, en raison principalement de l'appréciation des marchés et de la hausse des ventes nettes.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les revenus ont augmenté de 24 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 1 336 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des revenus tirés de nos activités internationales du fait de la solide croissance des volumes, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des commissions de courtage au Canada.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les revenus ont augmenté de 36 millions de dollars, ou de 3 %, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des commissions de courtage et des honoraires liés aux fonds communs de placement.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les revenus ont diminué de 133 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 3 959 millions de dollars, en raison principalement de la baisse des honoraires liés aux fonds communs de placement et des revenus tirés des commissions de courtage, atténuée par la hausse des revenus d'intérêts nets ayant résulté de la forte croissance des prêts et de l'amélioration des marges.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 3 millions de dollars pour s'établir à 2 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a fléchi de cinq points de base pour se fixer à trois points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 2 millions de dollars, inchangée par rapport au trimestre précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de deux points de base pour se fixer à trois points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 5 millions de dollars, inchangée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est fixé à trois points de base, inchangé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 843 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 47 millions de dollars, ou de 6 %, imputable en grande partie à l'expansion de l'équipe de vente productrice de revenus, ainsi qu'aux frais liés aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 25 millions de dollars, ou de 3 %, du fait surtout de l'augmentation des charges liées aux volumes.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont fixées à 2 463 millions de dollars, inchangées par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,0 %, alors qu'il s'était fixé à 26,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 25,8 % pour le trimestre précédent, en raison surtout des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,5 %, contre 26,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Services bancaires et marchés mondiaux

T12 Performance financière des Services bancaires et marchés mondiaux

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023 ¹⁾	30 avril 2023 ¹⁾	31 juillet 2022 ¹⁾	31 juillet 2023 ¹⁾	31 juillet 2022 ¹⁾
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	337 \$ 1 006	384 \$ 968	405 \$ 747	1 175 \$ 3 023	1 138 \$ 2 680
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	1 343	1 352	1 152	4 198	3 818
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(6)	53	(15)	62	(77)
Charges autres que d'intérêts	758	752	655	2 283	1 978
Charge d'impôt sur le résultat	157	146	134	499	490
Bénéfice net	434 \$	401 \$	378 \$	1 354 \$	1 427 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	434 \$	401 \$	378 \$	1 354 \$	1 427 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ²⁾	12,9 %	10,5 %	11,1 %	12,2 %	14,6 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	4 \$	54 \$	3 \$	71 \$	(47)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	(10)\$	(1)\$	(18)\$	(9)\$	(30)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	(0,02)%	0,15 %	(0,05)%	0,06 %	(0,09)%
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	(0,03)%	– %	(0,06)%	(0,01)%	(0,03)%
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	(0,01)%	– %	(0,11)%	– %	(0,03)%
Actifs moyens (en milliards de dollars)	493 \$	488 \$	443 \$	487 \$	440 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	450 \$	446 \$	419 \$	450 \$	409 \$

1) Comprend la majoration des revenus exonérés d'impôt gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts de 110 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 109 \$; 31 juillet 2022 – 81 \$) et de 329 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 246 \$).

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

3) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 56 millions de dollars, ou de 15 %, pour se chiffrer à 434 millions de dollars, en raison de l'augmentation des revenus et de l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs neutralisés en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 33 millions de dollars, ou de 8 %, essentiellement du fait de la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 354 millions de dollars, en baisse de 73 millions de dollars, ou de 5 %, sous l'effet de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par l'augmentation des revenus et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les actifs moyens se sont établis à 493 milliards de dollars, soit une hausse de 50 milliards de dollars, ou de 11 %, par suite essentiellement de l'augmentation des titres pris en pension, de la hausse des prêts et acceptations ainsi que de l'incidence de la conversion des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des titres détenus à des fins de transaction.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les actifs moyens ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou de 1 %, principalement par suite de l'augmentation des titres détenus à des fins de transaction, neutralisée en partie par la baisse des prêts et acceptations, et de l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les actifs moyens se sont établis à 487 milliards de dollars, soit une hausse de 47 milliards de dollars, ou de 11 %, du fait surtout de l'augmentation des titres pris en pension, de la hausse des prêts et acceptations et de l'incidence de la conversion des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des titres détenus à des fins de transaction.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les passifs moyens se sont fixés à 450 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 31 milliards de dollars, ou de 7 %, attribuable principalement à l'augmentation des titres mis en pension, à la hausse des dépôts ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises.

RAPPORT DE GESTION

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les passifs moyens ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou de 1 %, par suite essentiellement de la hausse des titres mis en pension, neutralisée en partie par le repli des dépôts et l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les passifs moyens se sont élevés à 450 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 41 milliards de dollars, ou de 10 %, attribuable principalement à l'augmentation des titres mis en pension, à la hausse des dépôts ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les revenus se sont élevés à 1 343 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 191 millions de dollars, ou de 17 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 337 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 68 millions de dollars, ou de 17 %, du fait essentiellement de la diminution des prêts aux sociétés, des marges sur les dépôts et des commissions de montage de prêts.

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 1 006 millions de dollars, en hausse de 259 millions de dollars, ou de 35 %, sous l'effet surtout de l'augmentation des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres, de la hausse des commissions de placement et honoraires de services-conseils ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les revenus ont fléchi de 9 millions de dollars, ou de 1 %.

Les revenus d'intérêts nets ont reculé de 47 millions de dollars, ou de 12 %, en raison surtout de la diminution des commissions de montage de prêts et des marges sur les prêts aux sociétés.

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 38 millions de dollars, ou de 4 %, en raison surtout de la hausse des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les revenus se sont accrus de 380 millions de dollars, ou de 10 %.

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 175 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 37 millions de dollars, ou de 3 %, du fait essentiellement de l'augmentation des prêts aux entreprises, neutralisée en partie par le recul des prêts aux sociétés, des marges sur les dépôts et des commissions de montage de prêts.

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 3 023 millions de dollars, en hausse de 343 millions de dollars, ou de 13 %, sous l'effet principalement de l'augmentation des commissions de placement et honoraires de services-conseils de même que des revenus tirés des frais bancaires, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 6 millions de dollars, contre une reprise nette de 15 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de trois points de base pour s'établir à un ratio négatif de deux points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 4 millions de dollars, contre 3 millions de dollars.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a représenté une reprise nette de 10 millions de dollars, contre une reprise nette de 18 millions de dollars. La reprise nette enregistrée pour la période à l'étude est principalement liée à un recouvrement à l'égard d'un compte dans le secteur de l'exploitation minière. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de trois points de base, ce qui représente une augmentation de trois points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 6 millions de dollars, contre une dotation de 53 millions de dollars, soit une baisse de 59 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 17 points de base pour s'établir à un ratio négatif de deux points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 4 millions de dollars, contre 54 millions de dollars.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a représenté une reprise nette de 10 millions de dollars liée principalement au recouvrement à l'égard d'un compte dans le secteur de l'exploitation minière, comparativement à une reprise nette de 1 million de dollars pour le trimestre précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de trois points de base, en baisse de trois points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 62 millions de dollars, contre une reprise nette de 77 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de 15 points de base pour s'établir à six points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 71 millions de dollars, contre une reprise nette de 47 millions de dollars.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a représenté une reprise nette de 9 millions de dollars, contre une reprise nette de 30 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est accru de deux points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont fixées à 758 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 103 millions de dollars, ou de 16 %, principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées au personnel et aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités et à l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 6 millions de dollars, ou de 1 %, sous l'effet essentiellement de la hausse de la rémunération liée à la performance.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 2 283 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 305 millions de dollars, ou de 15 %, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées au personnel et aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités et de l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Impôt**Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022**

Le taux d'impôt effectif a atteint 26,5 %, comparativement à 26,1 %, du fait surtout des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le taux d'impôt effectif a atteint 26,5 %, comparativement à 26,7 %, en raison surtout des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le taux d'impôt effectif a atteint 26,9 %, comparativement à 25,6 %, du fait surtout de la hausse du taux d'impôt prévu par la loi au Canada entrée en vigueur à l'exercice 2023 et des changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Autres¹⁾**T13 Performance financière du secteur Autres**

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets ²⁾	(550)\$ (101)	(474)\$ (135)	(49)\$ (154)	(1 407)\$ (564)	65 \$ (304)
Revenus autres que d'intérêts ^{2),3)}					
Total des revenus	(651)	(609)	(203)	(1 971)	(239)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	4	—	4
Charges autres que d'intérêts	22	70	60	96	295
Charge (économie) d'impôt sur le résultat ²⁾	(374)	(356)	(215)	(532)	(409)
Bénéfice net (perte nette)	(299)\$	(323)\$	(52)\$	(1 535)\$	(129)\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(299)\$	(323)\$	(52)\$	(1 535)\$	(129)\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres					
Autres mesures					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	184 \$	178 \$	173 \$	184 \$	166 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	273 \$	278 \$	263 \$	278 \$	258 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 119 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 119 \$; 31 juillet 2022 – 92 \$) et de 358 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 276 \$) pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net.
- 3) Les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées à hauteur de (20) \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 [30 avril 2023 – (35) \$; 31 juillet 2022 – (28) \$] et de (120) \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 [31 juillet 2022 – (30) \$].

T13A Performance financière ajustée du secteur Autres

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	(550)\$ (101)	(474)\$ (135)	(49)\$ (154)	(1 407)\$ (564)	65 \$ (304)
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	(651)	(609)	(203)	(1 971)	(239)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	4	—	4
Charges autres que d'intérêts	22	70	60	96	295
Charge (économie) d'impôt sur le résultat ²⁾	(374)	(356)	(215)	(1 111)	(409)
Bénéfice net (perte nette)	(299)\$	(323)\$	(52)\$	(956)\$	(129)\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(299)\$	(323)\$	(52)\$	(956)\$	(129)\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres					

- 1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.
- 2) Compte tenu d'ajustements au titre du dividende pour la relance du Canada de 579 \$ au premier trimestre de 2023.

Le secteur Autres comprend la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et des éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier. La Trésorerie est principalement responsable de la gestion des risques liés au bilan, à la liquidité et aux taux d'intérêt, ce qui comprend les activités de financement de gros de la Banque.

RAPPORT DE GESTION

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale.

Le revenu net provenant des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du troisième trimestre de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 299 millions de dollars, contre une perte nette de 52 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul est principalement imputable à la diminution des revenus, principalement associée à la hausse des coûts de financement et à la baisse des revenus provenant des profits sur les placements. Ces facteurs ont été contrés en partie par le recul des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est amélioré de 24 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, du fait de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat, neutralisée en partie par la diminution des revenus, principalement liée à l'augmentation des coûts de financement.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 et des neuf premiers mois de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 1 535 millions de dollars, contre une perte nette de 129 millions de dollars. Le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 956 millions de dollars attribuable principalement à la diminution des revenus, atténuée par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et des charges autres que d'intérêts. La baisse des revenus découle essentiellement des activités visant la trésorerie en lien avec les coûts de financement plus élevés et la baisse des revenus tirés des couvertures. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus tirés des actifs liquides. La baisse des revenus a également découlé de la diminution des revenus provenant des sociétés associées.

Faits saillants par secteurs géographiques

T14 Faits saillants par secteurs géographiques

(non audité) (en millions de dollars)		Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023								
		Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total
Résultats présentés										
Revenus d'intérêts nets		2 099 \$	223 \$	568 \$	334 \$	495 \$	150 \$	437 \$	274 \$	4 580 \$
Revenus autres que d'intérêts		2 137	368	239	105	136	110	195	220	3 510
Total des revenus		4 236	591	807	439	631	260	632	494	8 090
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		304	1	66	96	193	111	26	22	819
Charges autres que d'intérêts		2 519	311	382	188	260	162	354	386	4 562
Charge d'impôt sur le résultat		179	75	95	43	30	(3)	48	30	497
Bénéfice net		1 234	204	264	112	148	(10)	204	56	2 212
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		-	-	6	-	(5)	(9)	29	-	21
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		1 234 \$	204 \$	258 \$	112 \$	153 \$	(1)\$	175 \$	56 \$	2 191 \$
Résultats ajustés ¹⁾										
Ajustements		7	-	-	1	5	-	1	1	15
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		1 241 \$	204 \$	258 \$	113 \$	158 \$	(1)\$	176 \$	57 \$	2 206 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)		843 \$	217 \$	60 \$	28 \$	63 \$	14 \$	33 \$	144 \$	1 402 \$

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023											Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022										
(non audité) (en millions de dollars)		Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total		
Résultats présentés																					
Revenus d'intérêts nets		2 067 \$	249 \$	512 \$	323 \$	470 \$	134 \$	448 \$	263 \$	4 466 \$	2 571 \$	236 \$	429 \$	304 \$	415 \$	151 \$	367 \$	203 \$	4 676 \$	3 123	
Revenus autres que d'intérêts		2 109	334	219	122	147	100	206	226	3 463	1 956	235	195	81	106	89	184	277			
Total des revenus		4 176	583	731	445	617	234	654	489	7 929	4 527	471	624	385	521	240	551	480		7 799	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		238	34	58	83	153	104	25	14	709	64	29	60	92	49	60	53	5		412	
Charges autres que d'intérêts		2 555	306	366	177	265	163	358	386	4 576	2 429	254	314	153	214	162	333	332		4 191	
Charge d'impôt sur le résultat		189	68	76	45	27	(16)	58	38	485	381	49	37	39	12	7	32	45		602	
Bénéfice net		1 194	175	231	140	172	(17)	213	51	2 159	1 653	139	213	101	246	11	133	98		2 594	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		-	-	6	-	4	(11)	27	-	26	-	-	6	1	16	6	25	-		54	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		1 194 \$	175 \$	225 \$	140 \$	168 \$	(6)\$	186 \$	51 \$	2 133 \$	1 653 \$	139 \$	207 \$	100 \$	230 \$	5 \$	108 \$	98 \$		2 540 \$	
Résultats ajustés ¹⁾																					
Ajustements		6	-	-	2	5	-	1	1	15	10	-	-	1	4	-	1	1		17	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		1 200 \$	175 \$	225 \$	142 \$	173 \$	(6)\$	187 \$	52 \$	2 148 \$	1 663 \$	139 \$	207 \$	101 \$	234 \$	5 \$	109 \$	99 \$		2 557 \$	
Actifs moyens (en milliards de dollars)		837 \$	217 \$	57 \$	28 \$	64 \$	14 \$	34 \$	139 \$	1 390 \$	777 \$	203 \$	47 \$	28 \$	52 \$	14 \$	32 \$	142 \$		1 295 \$	

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023											Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022										
(non audité) (en millions de dollars)		États-Unis	Canada	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total	États-Unis	Canada	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total		
Résultats présentés																					
Revenus d'intérêts nets		6 398 \$	768 \$	1 594 \$	988 \$	1 344 \$	418 \$	1 313 \$	792 \$	13 615 \$	7 437 \$	644 \$	1 262 \$	878 \$	1 230 \$	488 \$	1 021 \$	533 \$	13 493 \$		
Revenus autres que d'intérêts		6 251	1 012	663	361	490	306	602	699	10 384	6 459	767	560	308	386	296	561	960		10 297	
Total des revenus		12 649	1 780	2 257	1 349	1 834	724	1 915	1 491	23 999	13 896	1 411	1 822	1 186	1 616	784	1 582	1 493		23 790	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		770	38	180	277	468	289	87	57	2 166	(8)	1	171	256	126	159	132	16		853	
Charges autres que d'intérêts		7 543	930	1 099	543	765	481	1 073	1 168	13 602	7 312	768	890	458	657	506	986	996		12 573	
Charge d'impôt sur le résultat		1 179	225	238	133	90	(16)	155	84	2 088	1 455	165	151	133	95	45	115	124		2 283	
Bénéfice net		3 157	587	740	396	511	(30)	600	182	6 143	5 137	477	610	339	738	74	349	357		8 081	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		-	-	17	1	10	(24)	83	-	87	(1)	-	14	6	100	33	68	-		220	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		3 157 \$	587 \$	723 \$	395 \$	501 \$	(6)\$	517 \$	182 \$	6 056 \$	5 138 \$	477 \$	596 \$	333 \$	638 \$	41 \$	281 \$	357 \$		7 861 \$	
Résultats ajustés ¹⁾																					
Ajustements		599	-	-	4	15	-	3	3	624	29	-	-	4	14	-	3	3		53	
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		3 756 \$	587 \$	723 \$	399 \$	516 \$	(6)\$	520 \$	185 \$	6 680 \$	5 167 \$	477 \$	596 \$	337 \$	652 \$	41 \$	284 \$	360 \$		7 914 \$	
Actifs moyens (en milliards de dollars)		838 \$	216 \$	57 \$	28 \$	62 \$	14 \$	34 \$	142 \$	1 391 \$	748 \$	209 \$	45 \$	26 \$	52 \$	14 \$	31 \$	140 \$		1 265 \$	

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4.

Faits saillants financiers trimestriels

T15 Faits saillants financiers trimestriels

Pour les trimestres clos les

(non audité) (en millions de dollars)	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 janvier 2023	31 octobre 2022	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Résultats présentés								
Revenus d'intérêts nets	4 580 \$	4 466 \$	4 569 \$	4 622 \$	4 676 \$	4 473 \$	4 344 \$	4 217 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 510	3 463	3 411	3 004	3 123	3 469	3 705	3 470
Total des revenus	8 090 \$	7 929 \$	7 980 \$	7 626 \$	7 799 \$	7 942 \$	8 049 \$	7 687 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	819	709	638	529	412	219	222	168
Charges autres que d'intérêts	4 562	4 576	4 464	4 529	4 191	4 159	4 223	4 271
Charge d'impôt sur le résultat	497	485	1 106	475	602	817	864	689
Bénéfice net	2 212 \$	2 159 \$	1 772 \$	2 093 \$	2 594 \$	2 747 \$	2 740 \$	2 559 \$
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,74	1,70	1,37	1,64	2,10	2,16	2,15	1,98
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,72	1,69	1,36	1,63	2,09	2,16	2,14	1,97
Marge nette sur intérêts (en pourcentage) ¹⁾	2,10	2,13	2,11	2,18	2,22	2,23	2,16	2,17
Taux d'impôt effectif (en pourcentage) ²⁾	18,4	18,4	38,4	18,5	18,8	22,9	24,0	21,2
Résultats ajustés¹⁾								
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus autres que d'intérêts et sur le total des revenus (avant impôt)								
Perte nette sur les cessions et la réduction d'activités	– \$	– \$	– \$	361 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	20	21	21	24	24	24	25	25
Charges de restructuration et autres provisions	–	–	–	85	–	–	–	188 ³⁾
Coûts de soutien du programme de fidélisation Scène+	–	–	–	133	–	–	–	–
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	20	21	21	242	24	24	25	213
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	20	21	21	603	24	24	25	213
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat								
Dividende pour la relance du Canada	–	–	579	–	–	–	–	–
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(5)	(6)	(6)	(81)	(7)	(6)	(7)	(56)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	15	15	594	522	17	18	18	157
Bénéfice net ajusté	2 227 \$	2 174 \$	2 366 \$	2 615 \$	2 611 \$	2 765 \$	2 758 \$	2 716 \$
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,73	1,70	1,85	2,06	2,10	2,18	2,15	2,10

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4.

2) Se reporter au glossaire à la page 53 pour obtenir une description de cette mesure.

3) La Banque a comptabilisé des charges de restructuration et autres provisions de 139 \$ (188 \$ avant impôt) dans le secteur d'exploitation Autres au quatrième trimestre de 2021. La charge de restructuration de 93 \$ (126 \$ avant impôt) se rapportait pour l'essentiel au secteur Opérations internationales. Les provisions de 46 \$ (62 \$ avant impôt) au titre de règlements et de litiges étaient en lien avec les anciennes activités liées aux métaux de la Banque.

Analyse des tendances

Le bénéfice au cours de la période provient surtout de l'augmentation générale des revenus d'intérêts nets découlant de la hausse constante des prêts et des dépôts ainsi que des taux d'impôt effectifs moins élevés, facteurs en partie contrebalancés par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'accroissement des coûts de financement à terme.

Total des revenus

Les revenus d'intérêts nets du Réseau canadien pour la période ont progressé du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts ainsi que de l'accroissement des marges, les derniers trimestres ayant tiré profit des hausses de taux de la Banque du Canada. Les revenus d'intérêts nets des Opérations internationales ont affiché une tendance à la hausse attribuable à la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises ainsi qu'aux hausses de taux des banques centrales. Les revenus autres que d'intérêts des secteurs Réseau canadien et Opérations internationales sont demeurés stables au cours de la période. Dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale, les conditions de marché continuent d'avoir des répercussions sur les revenus tirés des honoraires. Les revenus des Services bancaires et marchés mondiaux sont dictés par les conditions du marché touchant les activités des clients sur les marchés financiers ainsi que par les services bancaires aux sociétés et les services bancaires d'investissement. Les revenus du secteur Autres ont été touchés par la hausse des coûts de financement à terme et les autres activités visant la trésorerie.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a affiché une tendance à la hausse au cours de la période sous l'impulsion des prévisions macroéconomiques défavorables, de la croissance du portefeuille et de l'accroissement des dotations au titre des prêts douteux en raison de la migration du crédit.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts reflètent l'investissement soutenu de la Banque dans le personnel et les technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités ainsi que l'incidence de l'inflation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la gestion serrée des dépenses et les mesures d'efficience. L'incidence de la conversion des devises a aussi contribué aux fluctuations au cours de la période.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,4 % pour le trimestre considéré. Le taux d'impôt effectif moyen s'est situé à 22,6 % pour la période et il a varié en fonction de la comptabilisation du DRC au premier trimestre de 2023, de la hausse des taux d'impôt prévus par la loi, des cessions, des fluctuations des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des revenus nets gagnés à l'étranger, ainsi qu'en fonction des variations des dividendes exonérés d'impôt et des avantages au titre de l'inflation.

Situation financière

T16 État résumé de la situation financière

(non audité) (en milliards de dollars)	Aux				
	31 juillet 2023	31 octobre 2022	Variation	Variation des volumes	Variation de change
Actifs					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	91,3 \$	66,4 \$	37,5 %	37,5 %	- %
Actifs détenus à des fins de transaction	119,3	113,2	5,4	5,2	0,2
Titres pris en pension et titres empruntés	198,4	175,3	13,1	13,5	(0,4)
Titres de placement	110,2	110,0	0,2	0,7	(0,5)
Prêts	752,2	745,0	1,0	0,2	0,8
Autres	124,7	139,5	(10,6)	(13,9)	3,3
Total des actifs	1 396,1 \$	1 349,4 \$	3,5 %	2,8 %	0,7 %
Passifs					
Dépôts	957,2 \$	916,2 \$	4,5 %	4,2 %	0,3 %
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	147,4	139,0	6,0	5,8	0,2
Autres passifs	204,2	211,0	(3,2)	(6,2)	3,0
Débentures subordonnées	9,6	8,5	13,0	14,5	(1,5)
Total des passifs	1 318,4 \$	1 274,7 \$	3,4 %	2,7 %	0,7 %
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹⁾	68,0 \$	65,1 \$	4,3 %	3,7 %	0,6 %
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	8,1	8,1	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1,6	1,5	9,0	6,0	3,0
Total des capitaux propres	77,7 \$	74,7 \$	4,0 %	3,4 %	0,6 %
Total des passifs et des capitaux propres	1 396,1 \$	1 349,4 \$	3,5 %	2,8 %	0,7 %

1) Comprend l'incidence nette de la conversion des devises, notamment la variation des taux de change au comptant sur la conversion du montant des actifs et des passifs libellés en monnaie fonctionnelle vers le montant équivalent en dollars canadiens.

Au 31 juillet 2023, le total des actifs de la Banque s'élevait à 1 396 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 47 milliards de dollars, ou de 3 %, par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2022. La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont augmenté de 24 milliards de dollars en raison essentiellement de la hausse des soldes de banques centrales. Les titres de placement ont augmenté de 5 milliards de dollars, ce qui traduit surtout l'accroissement des activités des clients. Les prêts ont augmenté de 7 milliards de dollars. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont augmenté de 6 milliards de dollars, ce qui reflète la hausse des dépenses des consommateurs. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 3 milliards de dollars, surtout au Canada et au Mexique. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont diminué de 2 milliards de dollars du fait de la baisse des prêts hypothécaires au Canada, ce qui a été atténué par la croissance au Chili et au Mexique. Les titres pris en pension et les titres empruntés ont progressé de 23 milliards de dollars en raison de l'accroissement de la demande de la part des clients. Les actifs liés aux instruments dérivés ont diminué de 11 milliards de dollars en raison des variations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que de la baisse de l'activité. Les autres actifs ont reculé de 6 milliards de dollars du fait surtout de la baisse des sûretés exigées au titre des dérivés.

Les passifs totalisaient 1 318 milliards de dollars au 31 juillet 2023, soit une hausse de 44 milliards de dollars, ou de 3 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2022. Le total des dépôts a augmenté de 41 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers se chiffraient à 285 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 19 milliards de dollars surtout attribuable à la croissance des dépôts à terme au Canada. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 18 milliards de dollars, surtout au Canada et au Mexique. Les dépôts d'autres institutions financières ont progressé de 4 milliards de dollars. Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ont augmenté de 6 milliards de dollars du fait essentiellement de l'émission de passifs au titre de billets de premier rang. Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont progressé de 8 milliards de dollars. Les autres passifs ont augmenté de 4 milliards de dollars, en raison surtout des intérêts courus et des titres de créance émis par des filiales. Les passifs au titre des instruments dérivés ont diminué de 15 milliards de dollars du fait des variations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la baisse de l'activité.

Le total des capitaux propres s'est élevé à 78 milliards de dollars, en hausse de 3 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2022. Les capitaux propres ont augmenté en raison du bénéfice net de l'exercice en cours de 6 143 millions de dollars et des émissions nettes d'actions de 917 millions de dollars, principalement liées au régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires. Ces facteurs ont été contrés en partie par des versements de dividendes de 4 035 millions de dollars.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé de façon importante par rapport à ce qui est énoncé dans son rapport annuel 2022. Pour une analyse complète des politiques et pratiques de gestion du risque et un complément d'information sur les facteurs de risque, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2022.

RAPPORT DE GESTION

Les événements importants qui ont marqué le trimestre considéré sont les suivants :

Risque de crédit

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, exige la prise en compte d'événements passés, de la situation actuelle et d'informations prospectives raisonnables et justifiables pendant toute la durée de l'exposition dans l'évaluation des pertes sur créances attendues. En outre, pour évaluer des hausses importantes du risque de crédit, l'IFRS 9 exige que les entités évaluent les changements au risque qu'un défaut se produise au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers au moment de déterminer la ventilation en étapes. Conformément aux exigences de l'IFRS 9, la Banque tient compte d'informations quantitatives et qualitatives dans l'évaluation de toute augmentation considérable du risque de crédit.

Les modèles de la Banque sont calibrés de manière à utiliser la performance passée et des informations prospectives macroéconomiques comme données, comme il est décrit plus bas. Des experts en matière de crédit peuvent porter des jugements dans les cas où, du point de vue de la Banque, les données d'entrée, les hypothèses ou les techniques de modélisation ne prennent pas en compte tous les facteurs de risque pertinents, y compris les événements économiques ou politiques touchant les marchés qui surviennent jusqu'à la date des états financiers. La Banque a recours au jugement d'experts en matière de crédit dans l'appréciation de la détérioration du crédit sous-jacent et de la migration de soldes à des étapes ultérieures.

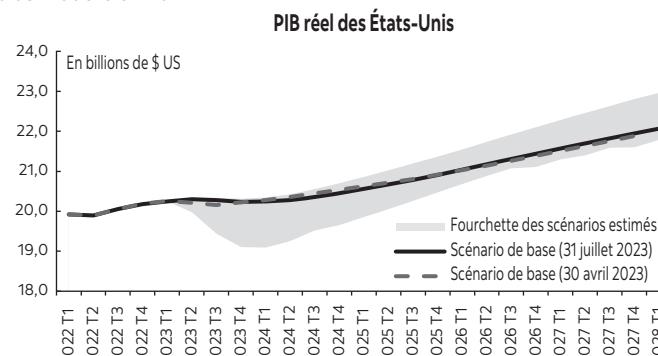
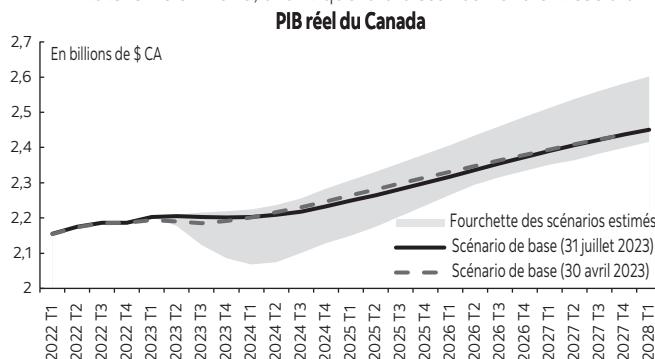
La Banque a créé un scénario prospectif de base et trois scénarios prospectifs de remplacement (un scénario optimiste et deux scénarios pessimistes) à titre de données essentielles utilisées dans les modèles de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues.

Le scénario de base prévoit une croissance économique plus forte en 2023 au Canada et aux États-Unis en regard des prévisions du trimestre précédent, ces deux économies ayant fait preuve de résilience dans le contexte de resserrement des politiques monétaires, grâce surtout à la force du marché de l'emploi, à la vigueur de la consommation et à la demande refloulée. Cette résilience économique et les pressions inflationnistes en résultant, conjuguées aux signaux implicites donnés par les banques centrales de ces deux pays quant à la tangente qu'emprunteront les taux directeurs, ont entraîné une révision à la hausse des taux directeurs dans ces deux pays, ces taux étant désormais plus élevés à plus long terme qu'au trimestre précédent.

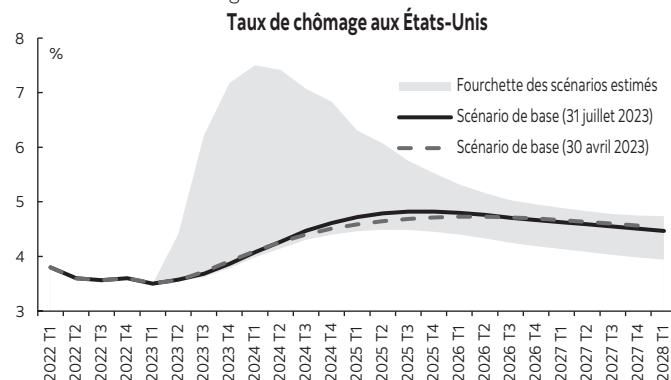
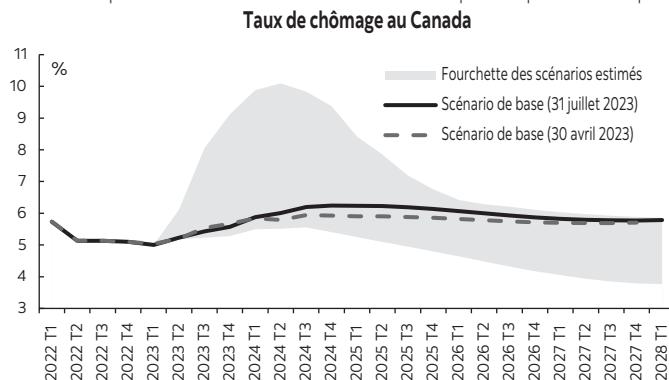
En comparaison du scénario de base, le scénario optimiste rend compte d'une activité économique passablement plus vigoureuse. Le scénario pessimiste se fonde sur les récentes perturbations dans le secteur bancaire aux États-Unis et en Europe et il prévoit une détérioration des conditions et de la confiance au sein du secteur financier privé. Ces événements entraînent une réduction de l'activité économique et de l'inflation à l'échelle mondiale en comparaison du scénario de base, ce qui amène les banques centrales à réduire leurs taux directeurs afin d'atténuer l'effet de la baisse de l'activité économique et de s'assurer que l'inflation ne chute pas sous les fourchettes cibles. Finalement, le scénario très pessimiste prévoit une forte vague de stagflation qui entraîne une période prolongée d'incertitude sur les marchés financiers. Il en découle une hausse des taux d'inflation, ce qui exige de la part des banques centrales qu'elles haussent leurs taux directeurs à des niveaux supérieurs à ceux prévus dans le scénario de base afin de contrôler l'inflation, ce qui freine l'activité économique.

La section qui suit fournit des détails supplémentaires au sujet de certaines des principales variables macroéconomiques utilisées pour calculer les estimations modélisées à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances (voir la page 67 pour obtenir de l'information sur toutes les principales variables). Toute variation supplémentaire de ces variables jusqu'à la date des états financiers est prise en compte au moyen de l'intégration du jugement d'experts du crédit.

- Produit intérieur brut (PIB) :** Le scénario de base suppose qu'un ralentissement se produira au Canada et aux États-Unis au deuxième semestre de 2023 et en 2024 en raison des conséquences du resserrement de la politique monétaire sur les deux économies. Au Canada, l'économie devrait afficher une croissance d'environ 1,3 % en 2023, malgré la récession technique prévue au deuxième semestre. L'économie devrait ensuite ralentir pour passer à une croissance modérée en 2024. Également, une expansion économique d'environ 1,3 % est attendue aux États-Unis en 2023, avant que la croissance ne ralentisse à un rythme plus modéré en 2024.



- Taux de chômage :** Le scénario de base suppose une légère augmentation du taux de chômage au Canada et aux États-Unis cette année et l'an prochain. La réaction du marché du travail au ralentissement de l'activité économique devrait être mineure par rapport aux cycles précédents en raison du nombre encore élevé de postes vacants et de la prévision selon laquelle les entreprises ne licencieront pas autant de travailleurs que lors des récessions précédentes vu le coût élevé de recrutement et de rétention des travailleurs. Des taux de chômage semblables à ceux du dernier trimestre sont prévus pour les deux pays en 2023, avec une légère révision à la baisse pour le Canada en 2023, en raison du marché de l'emploi plus résilient que prévu. Les taux de chômage des deux pays ont été révisés à la hausse pour 2024, en raison d'une croissance plus faible et, dans le cas du Canada, d'un taux de participation plus élevé au marché du travail attribuable à la croissance démographique plus forte, ce qui a entraîné une révision à la hausse plus importante et plus persistante du taux de chômage canadien.



Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 6 094 millions de dollars au 31 juillet 2023, contre 5 931 millions de dollars au trimestre précédent. Le ratio de compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est fixé à 78 points de base, en hausse de trois points de base. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 893 millions de dollars, en hausse de 157 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. L'augmentation s'explique par l'incidence de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables et par la hausse des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers.

Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a augmenté pour s'établir à 4 073 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 985 millions de dollars au 30 avril 2023. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts productifs s'est fixé à 55 points de base, en hausse de trois points de base. L'augmentation découle surtout de la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a augmenté, passant de 1 751 millions de dollars au trimestre précédent à 1 820 millions de dollars. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts douteux, qui s'est fixé à 23 points de base, n'a pas varié par rapport au trimestre précédent. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 5 487 millions de dollars au 31 juillet 2023, comparativement à 5 305 millions de dollars au trimestre précédent, et cette augmentation est attribuable principalement au montant net des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 70 points de base, ce qui représente une hausse de trois points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 872 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 148 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable à l'augmentation des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 704 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 11 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison de la diminution des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises attribuable principalement au remboursement d'un compte dans le secteur des services publics, contrebancé en partie par l'augmentation des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 79 millions de dollars, en baisse de 21 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du remboursement d'un compte dans le secteur de l'exploitation minière. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 12 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 3 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,47 %, ce qui représente une hausse de deux points de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,45 %.

Aperçu du portefeuille de prêts

La Banque possède un portefeuille bien diversifié par produits, par activités commerciales et par secteurs géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 juillet 2023, ces prêts s'élevaient à 468 milliards de dollars, ou à 60 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (30 avril 2023 – 472 milliards de dollars, ou 60 %). De ces prêts, une tranche de 370 milliards de dollars, ou de 79 %, était composée de prêts hypothécaires garantis (30 avril 2023 – 376 milliards de dollars, ou 80 %). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés¹⁾

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par secteurs géographiques.

T17 Montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023												
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaire à l'habitation						
	Assurés ²⁾		Non assurés		Total		Assurées ²⁾		Non assurées		Total		
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Canada ³⁾													
Provinces de l'Atlantique	4 846 \$	1,6 %	6 567 \$	2,2 %	11 413 \$	3,8 %	– \$	– %	1 060 \$	4,7 %	1 060 \$	4,7 %	
Québec	7 702	2,5	12 049	4,1	19 751	6,6	–	–	1 120	4,9	1 120	4,9	
Ontario	31 629	10,8	131 767	44,8	163 396	55,6	–	–	13 193	58,7	13 193	58,7	
Manitoba et Saskatchewan	5 299	1,8	4 580	1,6	9 879	3,4	–	–	619	2,8	619	2,8	
Alberta	16 211	5,5	15 172	5,2	31 383	10,7	–	–	2 263	10,1	2 263	10,1	
Colombie-Britannique et territoires	10 925	3,8	47 371	16,1	58 296	19,9	–	–	4 219	18,8	4 219	18,8	
Canada ^{4),5)}	76 612 \$	26,0 %	217 506 \$	74,0 %	294 118 \$	100 %	– \$	– %	22 474 \$	100 %	22 474 \$	100 %	
Étranger	–	–	53 589	100	53 589	100	–	–	–	–	–	–	
Total	76 612 \$	22,0 %	271 095 \$	78,0 %	347 707 \$	100 %	– \$	– %	22 474 \$	100 %	22 474 \$	100 %	

Au 30 avril 2023

Canada ^{4),5)}	79 930 \$	26,6 %	220 065 \$	73,4 %	299 995 \$	100 %	– \$	– %	22 460 \$	100 %	22 460 \$	100 %
Étranger	–	–	53 565	100	53 565	100	–	–	–	–	–	–
Total	79 930 \$	22,6 %	273 630 \$	77,4 %	353 560 \$	100 %	– \$	– %	22 460 \$	100 %	22 460 \$	100 %

Au 31 octobre 2022

Canada ^{4),5)}	83 514 \$	27,6 %	218 972 \$	72,4 %	302 486 \$	100 %	– \$	– %	22 178 \$	100 %	22 178 \$	100 %
Étranger	–	–	46 793	100	46 793	100	–	–	–	–	–	–
Total	83 514 \$	23,9 %	265 765 \$	76,1 %	349 279 \$	100 %	– \$	– %	22 178 \$	100 %	22 178 \$	100 %

- 1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).
- 2) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.
- 3) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.
- 4) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 3 683 \$ (30 avril 2023 – 3 703 \$; 31 octobre 2022 – 3 782 \$), dont une tranche de 2 484 \$ est assurée (30 avril 2023 – 2 496 \$; 31 octobre 2022 – 2 524 \$).
- 5) Les prêts hypothécaires à taux variable représentent 34 % (30 avril 2023 – 36 %; 31 octobre 2022 – 37 %) du total du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation¹⁾

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par secteurs géographiques.

T18 Distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement et par secteurs géographiques

Au 31 juillet 2023

	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus		
Canada	33,5 %	37,6 %	27,9 %	0,8 %	0,2 %		100 %
Étranger	63,5 %	17,7 %	17,8 %	1,0 %	0,0 %		100 %
Au 30 avril 2023							
Canada	31,9 %	38,9 %	28,5 %	0,5 %	0,2 %		100 %
Étranger	63,2 %	17,9 %	18,1 %	0,8 %	0,0 %		100 %
Au 31 octobre 2022							
Canada	29,2 %	40,5 %	28,5 %	1,6 %	0,2 %		100 %
Étranger	62,8 %	16,9 %	17,5 %	2,8 %	0,0 %		100 %

1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).

Ratios prêt/valeur¹⁾

Une tranche de 74 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (30 avril 2023 – 73 %; 31 octobre 2022 – 72 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 51 % (30 avril 2023 – 53 %; 31 octobre 2022 – 49 %).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par secteurs géographiques pour le trimestre à l'étude.

T19 Ratios prêt/valeur

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés		Marges de crédit hypothécaire à l'habitation ²⁾	
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023			
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Ratio prêt/valeur (%)		
Canada ³⁾				
Provinces de l'Atlantique		57,5 %	62,5 %	
Québec		59,0	67,9	
Ontario		58,2	61,3	
Manitoba et Saskatchewan		59,9	60,7	
Alberta		59,9	68,4	
Colombie-Britannique et territoires		57,1	60,6	
Canada ³⁾		58,2 %	62,0 %	
Étranger		71,7 %	s. o.	
Pour le trimestre clos le 30 avril 2023				
Canada ³⁾		60,6 %	64,4 %	
Étranger		72,6 %	s. o.	
Pour le trimestre clos le 31 octobre 2022				
Canada ³⁾		62,8 %	63,1 %	
Étranger		72,4 %	s. o.	

1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).

2) Comprendnt toutes les marges de crédit hypothécaire à l'habitation. Le ratio prêt/valeur en ce qui a trait aux marges de crédit hypothécaire à l'habitation aux termes du programme Crédit intégré Scotia correspond à la somme de chaque prêt hypothécaire à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaire à l'habitation connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, et il est présenté sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation nouvellement montés.

3) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation

Dans le cadre de son programme de simulations de crise, la Banque analyse l'incidence sur ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation d'une variété de combinaisons d'événements comme le déclin des prix des habitations et l'augmentation du taux de chômage. Les résultats démontrent encore que les pertes sur créances et leur incidence sur les ratios de fonds propres se situent à un niveau que la Banque considère comme gérable. De plus, la Banque a entrepris des analyses approfondies des scénarios à l'échelle de la Banque afin d'appréhender les répercussions sur ses activités de différents scénarios et elle est convaincue qu'elle dispose des ressources financières qui lui permettront de subsister dans le cas où les événements prendraient une tournure très défavorable.

Exposition au secteur immobilier commercial

Le portefeuille de prêts au secteur immobilier commercial de la Banque représentait 66,2 milliards de dollars, ou 8,5 %, du total des prêts et des acceptations de la Banque en cours au 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 67,1 milliards de dollars, ou 8,5 %). Ce portefeuille se compose pour l'essentiel de prêts au secteur résidentiel et au secteur industriel (72 %), deux catégories d'actifs où l'offre est insuffisante. L'exposition totale au sous-secteur de l'immobilier de bureaux représente environ 10 % du portefeuille immobilier commercial, et les deux tiers de cette tranche sont des investissements dans des immeubles de grande qualité.

Exposition au risque lié aux prêts autres qu'aux particuliers par régions

Les expositions au risque de la Banque hors du Canada et des États-Unis sont diversifiées selon les régions et les produits, et leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (64 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes). L'exposition au risque de la Banque est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles s'appuyant sur des données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement important au cours du trimestre qui a eu une incidence significative sur l'exposition de la Banque.

La Banque n'est pas exposée directement à la Russie ou à l'Ukraine. Bien que certains clients puissent être touchés négativement par le conflit dans la région et par les restrictions commerciales attribuables aux sanctions, l'incidence sur la Banque, à ce jour, n'est pas significative et est adéquatement atténuée.

Au 31 juillet 2023, l'exposition de la Banque à l'égard d'emprunteurs souverains s'établissait à 59,8 milliards de dollars (30 avril 2023 – 65,9 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 60,5 milliards de dollars), celle à l'égard de banques, à 17,8 milliards de dollars (30 avril 2023 – 16,6 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 16,3 milliards de dollars), et celle à l'égard de sociétés, à 129,4 milliards de dollars (30 avril 2023 – 133,7 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 128,2 milliards de dollars).

Outre les expositions présentées dans le tableau ci-dessous, la Banque avait des expositions indirectes composées de positions en titres d'entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe à hauteur de 0,4 milliard de dollars au 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 0,3 milliard de dollars; 31 octobre 2022 – 0,4 milliard de dollars).

Les expositions au risque de crédit de la Banque sont réparties par régions comme suit :

T20 Expositions au risque de crédit de la Banque par régions

(en millions de dollars)	Prêts et équivalents de prêts ¹⁾	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Aux			31juillet 2023	30 avril 2023	31octobre 2022
			Titres ²⁾	Transactions de financement sur titres et dérivés ³⁾	Montant financé total		Total	Total
Amérique latine ⁵⁾	91 786 \$	12 264 \$	19 392 \$	3 276 \$	126 718 \$	7 866 \$	134 584 \$	142 309 \$
Antilles et Amérique centrale	11 794	3 793	3 668	17	19 272	3 466	22 738	23 732
Europe, exclusion faite du Royaume-Uni	7 974	1 713	2 356	3 241	15 284	9 703	24 987	25 688
Royaume-Uni	8 416	4 657	1 014	5 160	19 247	7 838	27 085	27 855
Asie	12 221	922	12 285	248	25 676	8 439	34 115	35 689
Autres ⁶⁾	467	3	86	30	586	227	813	814
Total	132 658 \$	23 352 \$	38 801 \$	11 972 \$	206 783 \$	37 539 \$	244 322 \$	256 087 \$
								242 421 \$

- 1) Les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances évaluées individuellement s'établissaient à 547 \$. Les lettres de crédit et les garanties sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises. Les prêts et équivalents de prêts comprenaient des lettres de crédit et des garanties d'un montant total de 15 877 \$ au 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 16 382 \$; 31 octobre 2022 – 15 462 \$).
- 2) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur, le montant net des positions vendeur étant entre parenthèses.
- 3) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 5 334 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 112 310 \$.
- 4) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur et sont composés d'engagements visant l'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire.
- 5) Comprend les pays de l'Alliance du Pacifique ainsi que le Brésil, l'Uruguay, le Venezuela, l'Équateur et l'Argentine.
- 6) Comprend le Moyen-Orient et l'Afrique.

Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

T21 Mesures du risque de marché

Facteurs de risque (en millions de dollars)	Moyenne pour les trimestres clos les		
	31juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022
Écart de crédit plus taux d'intérêt	15,0 \$	15,7 \$	13,5 \$
Écart de crédit	7,6	9,5	5,8
Taux d'intérêt	11,5	14,0	12,5
Actions	4,0	4,6	4,5
Change	2,9	3,7	2,5
Marchandises	4,7	6,3	4,5
Spécifique à la dette	3,3	3,7	2,2
Effet de la diversification	(14,4)	(16,6)	(11,7)
VaR totale	15,5 \$	17,4 \$	15,5 \$
VaR ayant subi une simulation de crise totale	32,0 \$	54,9 \$	28,6 \$

Au troisième trimestre de 2023, la VaR totale quotidienne moyenne a diminué par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 15,5 millions de dollars, ce qui s'explique par la réduction de l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque sur actions, la volatilité du marché s'étant atténuée en regard du deuxième trimestre.

Au troisième trimestre de 2023, la VaR ayant subi une simulation de crise a reculé par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 32,0 millions de dollars, également en raison de la réduction de l'exposition. La VaR ayant subi une simulation de crise est calculée à partir de la perte la plus importante des périodes passées, appliquée au portefeuille actuel. Le calcul pour le deuxième et le troisième trimestres de 2023 a été fondé sur la période de la COVID de 2019-2020, et le calcul pour le troisième trimestre de 2022 était fondé sur la période de la crise du crédit de 2008-2009.

Il n'y a eu aucun jour de perte journalière au cours du trimestre considéré. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

RAPPORT DE GESTION

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux changements dans les préférences des clients (p. ex. les taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires).

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le tableau qui suit indique l'incidence pro forma avant impôt sur les revenus d'intérêts nets au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse et d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque. Ces calculs sont fondés sur des modèles qui prennent en considération un certain nombre de données d'entrée et qui sont à bilan constant, et ils ne tiennent compte d'aucune hypothèse quant aux mesures d'atténuation du risque que la direction pourrait prendre.

T22 Sensibilité aux taux d'intérêt structurels

	31 juillet 2023						Aux			
	Revenus d'intérêts nets			Valeur économique des capitaux propres						
	Dollar canadien (en millions de dollars)	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total	Revenus d'intérêts nets	Valeur économique des capitaux propres	Revenus d'intérêts nets	Valeur économique des capitaux propres
+ 100 points de base	(194)\$ 179	166 \$ (175)	(28)\$ 4	(542)\$ 349	(487)\$ 277	(1 029)\$ 626	(46)\$ (2)	(1 247)\$ 796	(267)\$ 231	(1 579)\$ 1 027
- 100 points de base										

Au cours du troisième trimestre de 2023, les deux sensibilités aux taux d'intérêt se sont situées dans les limites consolidées approuvées de la Banque.

Le comité de gestion de l'actif et du passif de la Banque fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque de taux d'intérêt structurel dans le cadre d'appétence au risque approuvé par le conseil d'administration. La Trésorerie du Groupe met en œuvre la stratégie de gestion de l'actif et du passif en vue de protéger et d'améliorer les revenus d'intérêts nets dans le respect du cadre d'appétence au risque établi.

La Banque complète l'analyse de l'incidence du changement de taux immédiat décrite ci-dessus avec des analyses et des outils plus complexes aux fins de gestion du risque réel.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les dérivés reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction se rapportent aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux, tandis que les dérivés reflétés dans les mesures du risque lié aux activités autres que de transaction comprennent les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif et désignés dans une relation de comptabilité de couverture. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

T23 Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

Au 31 juillet 2023 (en millions de dollars)	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque lié aux activités autres que de transaction
Métaux précieux	1 009 \$	1 009 \$	-\$	-\$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	119 301	119 146	155	-	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers dérivés	44 655	31 669	12 986	-	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	110 195	-	110 195	-	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	752 205	-	752 205	-	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	368 733	-	-	368 733	s. o.
Total des actifs	1 396 098 \$	151 824 \$	875 541 \$	368 733 \$	
Dépôts	957 225 \$	-\$	912 471 \$	44 754 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	28 893	-	28 893	-	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	37 522	37 522	-	-	s. o.
Instruments financiers dérivés	50 848	29 269	21 579	-	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	432	432	-	-	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 609	-	1 609	-	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	241 851	-	-	241 851	s. o.
Total des passifs	1 318 380 \$	67 223 \$	964 552 \$	286 605 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et les titres empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2022

	État consolidé de la situation financière (en millions de dollars)	Mesure du risque de marché			
		Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque lié aux activités autres que de transaction
Métaux précieux	543 \$	543 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	113 154	113 117	37	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers dérivés	55 699	43 436	12 263	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	110 008	–	110 008	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	744 987	–	744 987	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	325 027	–	–	325 027	s. o.
Total des actifs	1 349 418 \$	157 096 \$	867 295 \$	325 027 \$	
Dépôts	916 181 \$	– \$	869 219 \$	46 962 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	22 421	–	22 421	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	40 449	40 449	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	65 900	40 685	25 215	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	372	372	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 557	–	1 557	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	227 789	–	–	227 789	s. o.
Total des passifs	1 274 669 \$	81 506 \$	918 412 \$	274 751 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et les titres empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 35 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2022 de la Banque.

Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre. La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés financiers ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie, ou être détenus jusqu'à leur échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts non soumis à des restrictions auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai qui devrait être nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que de garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 juillet 2023, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 317 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 260 milliards de dollars). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (la « LNH »), à hauteur de 73 % (31 octobre 2022 – 77 %). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les métaux précieux, représentaient une tranche de 27 % (31 octobre 2022 – 23 %). La hausse du total des actifs liquides non grevés visant à soutenir les mesures de liquidité de l'entreprise s'explique par l'augmentation des titres de créance du gouvernement canadien et d'administrations publiques étrangères, de la trésorerie et des dépôts auprès de banques centrales, des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH et des métaux précieux, neutralisée en partie par la diminution des autres titres liquides et des dépôts auprès d'autres institutions financières.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2023. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de crise.

RAPPORT DE GESTION

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

T24 Groupes d'actifs liquides

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Au 31 juillet 2023				
			Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	81 580 \$	– \$	81 580 \$	– \$	6 016 \$	75 564 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 745	–	8 745	–	357	8 388	–
Métaux précieux	1 009	–	1 009	–	–	1 009	–
Titres :							
Obligations du gouvernement du Canada	53 460	42 522	95 982	37 032	–	58 950	–
Obligations d'administrations publiques étrangères	100 280	129 657	229 937	106 378	–	123 559	–
Autres titres	61 916	101 898	163 814	140 197	–	23 617	–
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	34 009	–	34 009	8 546	–	25 463	–
Total	340 999 \$	274 077 \$	615 076 \$	292 153 \$	6 373 \$	316 550 \$	– \$

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Au 31 octobre 2022				
			Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	56 720 \$	– \$	56 720 \$	– \$	5 254 \$	51 466 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 175	–	9 175	–	400	8 775	–
Métaux précieux	543	–	543	–	–	543	–
Titres :							
Obligations du gouvernement du Canada	51 114	29 484	80 598	40 290	–	40 308	–
Obligations d'administrations publiques étrangères	98 673	108 134	206 807	104 052	–	102 755	–
Autres titres	60 783	90 675	151 458	115 995	–	35 463	–
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	29 409	–	29 409	8 571	–	20 838	–
Total	306 417 \$	228 293 \$	534 710 \$	268 908 \$	5 654 \$	260 148 \$	– \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

T25 Total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger

(en millions de dollars)	Aux	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	237 487 \$	184 848 \$
Filiales de la Banque au Canada	38 537	26 912
Filiales de la Banque à l'étranger	40 526	48 388
Total	316 550 \$	260 148 \$

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (87 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. L'augmentation des actifs non grevés détenus par la banque société mère contribue au maintien de solides mesures de liquidité pour le trimestre à l'étude. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres sont également mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

T26 Grèvement d'actifs

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023						
	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de			Actifs grevés		Actifs non grevés	
	Actifs détenus par la Banque	transactions sur dérivés	Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	81 580 \$	- \$	81 580 \$	- \$	6 016 \$	75 564 \$	- \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 745	-	8 745	-	357	8 388	-
Métaux précieux	1 009	-	1 009	-	-	1 009	-
Titres liquides :							
Obligations du gouvernement du Canada	53 460	42 522	95 982	37 032	-	58 950	-
Obligations d'administrations publiques étrangères	100 280	129 657	229 937	106 378	-	123 559	-
Autres titres liquides	61 916	101 898	163 814	140 197	-	23 617	-
Autres titres	2 849	7 644	10 493	5 316	-	-	5 177
Prêts classés comme étant liquides :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	34 009	-	34 009	8 546	-	25 463	-
Autres prêts	726 616	-	726 616	4 591	84 526	12 773	624 726
Autres actifs financiers ⁴⁾	268 616	(184 161)	84 455	12 732	-	-	71 723
Actifs non financiers	57 018	-	57 018	-	-	-	57 018
Total	1 396 098 \$	97 560 \$	1 493 658 \$	314 792 \$	90 899 \$	329 323 \$	758 644 \$

Au 31 octobre 2022

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2022						
	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de			Actifs grevés		Actifs non grevés	
	Actifs détenus par la Banque	transactions sur dérivés	Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	56 720 \$	- \$	56 720 \$	- \$	5 254 \$	51 466 \$	- \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 175	-	9 175	-	400	8 775	-
Métaux précieux	543	-	543	-	-	543	-
Titres liquides :							
Obligations du gouvernement du Canada	51 114	29 484	80 598	40 290	-	40 308	-
Obligations d'administrations publiques étrangères	98 673	108 134	206 807	104 052	-	102 755	-
Autres titres liquides	60 783	90 675	151 458	115 995	-	35 463	-
Autres titres	2 985	11 376	14 361	3 611	-	-	10 750
Prêts classés comme étant liquides :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	29 409	-	29 409	8 571	-	20 838	-
Autres prêts	723 389	-	723 389	3 658	77 122	11 657	630 952
Autres actifs financiers ⁴⁾	254 935	(160 410)	94 525	18 450	-	-	76 075
Actifs non financiers	61 692	-	61 692	-	-	-	61 692
Total	1 349 418 \$	79 259 \$	1 428 677 \$	294 627 \$	82 776 \$	271 805 \$	779 469 \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 juillet 2023, les actifs grevés de la Banque totalisaient 406 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 377 milliards de dollars). Sur les actifs non grevés restants de 1 088 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 1 051 milliards de dollars), une tranche de 329 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 272 milliards de dollars) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires ou recevoir des garanties moindres si jamais sa cote de crédit est abaissée. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Au 31 juillet 2023, l'incidence défavorable potentielle qu'aurait une révision à la baisse d'un cran ou de deux crans de la cote de crédit de la Banque sur les garanties liées à ses dérivés se traduirait respectivement par l'octroi de garanties supplémentaires de 35 millions de dollars ou de 679 millions de dollars.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, en fonction des positions quotidiennes moyennes du trimestre.

T27 Ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque¹⁾

	Valeur non pondérée totale (moyenne) ³⁾	Valeur pondérée totale (moyenne) ⁴⁾
Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (en millions de dollars)²⁾		
Actifs liquides de haute qualité	*	264 014 \$
Total des actifs liquides de haute qualité	*	264 014 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :		
Dépôts stables	242 032 \$	22 595 \$
Dépôts moins stables	92 546	2 988
Financement de gros non garanti :	149 486	19 607
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	302 054	139 755
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	97 786	23 537
Dette non garantie	173 151	85 101
Financement de gros garanti	31 117	31 117
Exigences supplémentaires :	*	51 283
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	277 173	60 423
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	42 752	22 487
Facilités de crédit et de liquidité	4 139	4 139
Autres obligations de financement contractuelles	230 282	33 797
Autres obligations de financement conditionnelles ⁵⁾	1 582	1 556
Total des sorties de trésorerie	592 079	7 579
Entrées de trésorerie	*	283 191 \$
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	259 656 \$	43 458 \$
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	33 148	20 309
Autres entrées de trésorerie	20 379	20 379
Total des entrées de trésorerie	313 183 \$	84 146 \$
Total des actifs liquides de haute qualité	*	264 014 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	199 045 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	133 %
	Valeur ajustée totale ⁶⁾	
Pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (en millions de dollars)		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	252 277 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	192 278 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	131 %

* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure du BSIF* (avril 2015).

2) En fonction des positions quotidiennes moyennes pour les 64 jours ouvrables du trimestre.

3) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

4) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

5) La valeur non pondérée totale comprend les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

6) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice *Normes de liquidité*), soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales à la disposition de la Banque en période de crise et de titres assortis d'une cote élevée émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales et des entités supranationales.

La hausse du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 par rapport à celui du trimestre précédent est surtout attribuable à la croissance des dépôts de particuliers et des dépôts de petites entreprises. La Banque suit ses expositions importantes découlant du risque de change, soit celles liées au dollar canadien et au dollar américain, conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à son appétence au risque.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme exige que les institutions maintiennent un profil de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs expositions hors bilan. Il s'entend du montant du financement stable disponible par rapport à celui du financement stable requis, les hypothèses s'y rapportant étant définies par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio structurel de liquidité à long terme d'au moins 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel pris en compte aux fins du calcul du ratio structurel de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs que la Banque détient et de celles de ses expositions hors bilan.

Les valeurs pondérées totales du financement stable disponible et du financement stable requis présentées dans le tableau suivant sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments du bilan, notamment les instruments de fonds propres, le financement de gros, les dépôts, les prêts et prêts hypothécaires, les titres, les dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque au 31 juillet 2023.

T28 Ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque¹⁾

Au 31 juillet 2023 (en millions de dollars)		Valeurs non pondérées par durées résiduelles				
		Pas d'échéance ²⁾	Moins de six mois	De 6 à 12 mois	Plus de un an	Valeur pondérée ³⁾
Au 31 juillet 2023 (en millions de dollars)		Éléments entrant dans le calcul du financement stable disponible				
Fonds propres :		88 796 \$	– \$	– \$	– \$	88 796 \$
Fonds propres réglementaires		88 796	–	–	–	88 796
Autres instruments de fonds propres		–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :		195 988	79 647	29 537	47 216	322 436
Dépôts stables		81 119	20 710	9 742	12 506	118 498
Dépôts moins stables		114 869	58 937	19 795	34 710	203 938
Financement de gros :		185 026	306 520	68 182	132 382	328 033
Dépôts opérationnels		101 194	–	–	–	50 597
Autres financements de gros		83 832	306 520	68 182	132 382	277 436
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁴⁾		–	3 510	2 295	16 669	–
Autres passifs :		66 647	124 999	124 999	–	21 394
				9 336		
		66 647	91 592	5 354	18 717	21 394
Total du financement stable disponible						760 659 \$
Éléments entrant dans le calcul du financement stable requis						16 206 \$ 1 513 \$ 571 546
Total des actifs liquides de haute qualité aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme		1 868 \$	1 158 \$	– \$	– \$	
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles		103 941	190 255	60 092	518 185	
Prêts et titres productifs :						
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1		2	35 454	2 098	–	3 317
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garanties		2 671	65 915	12 030	11 031	27 332
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public, dont :		58 628	75 650	31 368	230 092	293 244
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		–	369	798	1 679	1 674
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		22 150	12 158	14 365	270 636	224 120
Prêts hypothécaires à l'habitation productifs, dont :		22 150	12 002	14 105	255 840	211 336
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		20 490	1 078	231	6 426	23 533
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les actions négociées sur des marchés		–	3 510	2 295	16 669	–
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁴⁾		3 579		178 844		57 483
Autres actifs :		3 579				3 042
Produits de base physiques, y compris l'or				9 469		8 048
Actifs versés comme dépôt de garantie initial dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale				5 862		–
Actifs d'instruments dérivés aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme				26 627		1 331
Passifs d'instruments dérivés aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée		–	91 825	–	45 061	45 062
Tous les autres actifs qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus				477 735		18 371
Éléments hors bilan						
Total du financement stable requis						665 119 \$
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage)						114 %
Au 30 avril 2023						Valeur pondérée ³⁾
Total du financement stable disponible						743 001 \$
Total du financement stable requis						666 854
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage)						111 %

- 1) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme* du BSIF (janvier 2021).
- 2) La catégorie « Pas d'échéance » regroupe les éléments sans échéance précise, à savoir notamment les fonds propres à durée indéterminée, les dépôts sans échéance, les positions vendeur, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères d'actifs liquides de haute qualité et les produits de base physiques négociés en bourse.
- 3) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application des taux du financement stable disponible et du financement stable requis, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.
- 4) Les actifs et passifs interdépendants se rapportent principalement aux opérations effectuées aux termes du programme des Obligations hypothécaires du Canada.

Le financement stable disponible provient essentiellement du vaste éventail de dépôts effectués auprès de la Banque, à savoir ceux des particuliers, des petites entreprises et des sociétés clientes, ainsi que du financement de gros garanti ou non garanti et des fonds propres. Quant au financement stable requis, il provient essentiellement des portefeuilles de prêts et de prêts hypothécaires de la Banque, de ses avoirs en titres, des éléments hors bilan et d'autres actifs.

La hausse du ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque au 31 juillet 2023 par rapport à celui enregistré au trimestre précédent est surtout attribuable à l'augmentation du financement stable disponible découlant du financement de gros et à la baisse du financement stable requis pour les prêts et les prêts hypothécaires.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 380 milliards de dollars au 31 juillet 2023 (31 octobre 2022 – 357 milliards de dollars¹⁾). L'augmentation depuis le 31 octobre 2022 est principalement attribuable à la hausse des dépôts de particuliers et des actions ordinaires. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, est également considérée comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance initiale de un an ou plus) de 222 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 204 milliards de dollars). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets de premier rang, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités dans chaque pays. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par ses principaux centres de financement de gros à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel obtenus en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs, la capacité du marché et la diversification du financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre des périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadiens de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II, de créances indirectes sur prêts automobiles aux particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et de créances sur marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme Halifax Receivables Trust. Les programmes de titrisation de la SCHL, bien que la Banque en tienne compte dans son analyse des émissions de créances de gros, ne sont pas assujettis historiquement au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés financiers.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme peut être obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong, au Royaume-Uni et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme inscrits aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC, et des programmes non inscrits, notamment la titrisation de créances indirectes sur prêts automobiles aux particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II. La Banque peut émettre des titres fondés sur les taux de référence aux termes de son programme d'obligations sécurisées (inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority et de la Bourse de Suisse) en Europe, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen (inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority et de la Bourse de Suisse) et de son programme de billets à moyen terme singapourien (inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taïwan).

La réglementation sur la recapitalisation interne aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « SADC ») et de la *Loi sur les banques* du ministère des Finances est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. Les titres de créance de premier rang non garantis émis par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date qui ont une durée initiale de plus de 400 jours et sont négociables, sous réserve de certaines exceptions, sont visés par le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes du régime de recapitalisation interne, si le surintendant des institutions financières considère qu'une banque n'est plus viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances selon laquelle il est dans l'intérêt du public d'agir ainsi, ordonner à la SADC de convertir la totalité ou une partie de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 juillet 2023, une tranche des passifs émis et en circulation de 76 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 73 milliards de dollars) pouvait faire l'objet d'une conversion aux termes du régime de recapitalisation interne.

¹⁾ Le montant de la période précédente a été retraité aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen de sources de financement de gros. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts – Entreprises et administrations publiques ».

Financement de gros

T29 Financement de gros¹⁾

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	2 621 \$	1 111 \$	404 \$	11 \$	648 \$	4 795 \$	533 \$	– \$	– \$	5 328 \$
Billets au porteur, papier commercial et certificats de dépôt	10 562	18 971	25 291	15 244	10 784	80 852	1 665	348	62	82 927
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	1 334	5 112	4 540	165	–	11 151	–	–	–	11 151
Billets de premier rang ^{4),5)}	1 603	3 658	3 206	4 026	7 690	20 183	2 300	7 708	11 891	42 082
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	–	5 234	614	9 103	2 163	17 114	19 328	24 804	14 812	76 058
Titres adossés à des actifs	–	574	–	1	–	575	7	1 321	818	2 721
Obligations sécurisées	–	2 537	1 812	–	–	4 349	11 051	29 321	5 929	50 650
Titrisations de prêts hypothécaires ⁶⁾	1	2 558	953	548	1 752	5 812	4 228	7 834	4 160	22 034
Emprunts subordonnés ⁷⁾	–	–	–	3	–	3	336	1 890	9 226	11 455
Total des sources de financement de gros	16 121 \$	39 755 \$	36 820 \$	29 101 \$	23 037 \$	144 834 \$	39 448 \$	73 226 \$	46 898 \$	304 406 \$
Ventilation :										
Financement non garanti	14 786 \$	28 974 \$	29 516 \$	28 387 \$	21 285 \$	122 948 \$	24 161 \$	34 750 \$	35 991 \$	217 850 \$
Financement garanti	1 335	10 781	7 304	714	1 752	21 886	15 287	38 476	10 907	86 556
Au 31 octobre 2022										
(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	2 182 \$	799 \$	319 \$	600 \$	298 \$	4 198 \$	128 \$	12 \$	– \$	4 338 \$
Billets au porteur, papier commercial et certificats de dépôt	8 739	18 053	29 042	17 568	9 958	83 360	824	416	50	84 650
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	1 767	5 418	2 337	68	–	9 590	–	–	–	9 590
Billets de premier rang ^{4),5)}	1 998	1 605	8 335	1 925	5 161	19 024	2 720	6 048	11 003	38 795
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	1 311	682	1 420	5 500	5 408	14 321	13 678	29 887	14 630	72 516
Titres adossés à des actifs	–	1	–	1	592	594	3	648	103	1 348
Obligations sécurisées	–	859	3 919	–	2 356	7 134	4 375	26 973	7 423	45 905
Titrisations de prêts hypothécaires ⁶⁾	–	1 721	806	1 048	2 562	6 137	4 069	8 854	4 778	23 838
Emprunts subordonnés ⁷⁾	–	–	–	–	–	–	3	2 108	8 566	10 677
Total des sources de financement de gros	15 997 \$	29 138 \$	46 178 \$	26 710 \$	26 335 \$	144 358 \$	25 800 \$	74 946 \$	46 553 \$	291 657 \$
Ventilation :										
Financement non garanti	14 231 \$	21 138 \$	39 117 \$	25 592 \$	20 825 \$	120 903 \$	17 353 \$	38 471 \$	34 248 \$	210 975 \$
Financement garanti	1 766	8 000	7 061	1 118	5 510	23 455	8 447	36 475	12 305	80 682

1) Le financement de gros ne tient pas compte des obligations relatives aux titres mis en pension et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Ne peuvent pas être convertis aux fins de recapitalisation interne.

5) Comprend les billets structurés émis à des investisseurs institutionnels.

6) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

7) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujetti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 juillet 2023, les actifs liquides non grevés de 317 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 260 milliards de dollars) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 juillet 2023, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

T30 Échéances contractuelles

Au 31 juillet 2023

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	81 343 \$	148 \$	283 \$	60 \$	47 \$	160 \$	287 \$	227 \$	8 779 \$	91 334 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	3 962	4 990	4 946	5 122	2 491	9 139	19 208	17 592	51 851	119 301
Titres pris en pension et titres empruntés	177 938	13 307	6 732	285	96	—	—	—	—	198 358
Instruments financiers dérivés	2 458	3 305	4 562	2 482	2 153	6 509	11 245	11 941	—	44 655
Titres de placement – JVAÉRG	5 820	10 113	3 441	6 529	3 273	8 838	26 086	13 918	2 206	80 224
Titres de placement – coût amorti	38	767	938	764	1 053	2 313	5 278	17 041	—	28 192
Titres de placement – JVNR	—	—	—	—	—	—	—	—	1 779	1 779
Prêts	65 018	37 199	37 848	32 605	38 437	118 202	311 376	52 395	59 125	752 205
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 822	6 492	11 155	10 113	12 635	62 744	198 940	39 997	1 809¹⁾	347 707
Prêts personnels	3 535	2 742	3 558	3 901	3 721	12 692	25 282	6 867	41 435	103 733
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	16 607	16 607
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	57 661	27 965	23 135	18 591	22 081	42 766	87 154	5 531	5 167²⁾	290 051
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(5 893)	(5 893)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 416	3 931	38	35	5	—	—	—	—	20 425
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	59 625	59 625
Total des actifs	352 993 \$	73 760 \$	58 788 \$	47 882 \$	47 555 \$	145 161 \$	373 480 \$	113 114 \$	183 365 \$	1 396 098 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	103 893 \$	81 204 \$	71 103 \$	54 895 \$	53 324 \$	67 654 \$	86 197 \$	24 309 \$	414 646 \$	957 225 \$
Particuliers	15 971	14 454	18 764	15 889	13 616	24 284	16 105	379	165 276	284 738
Autres que de particuliers	87 922	66 750	52 339	39 006	39 708	43 370	70 092	23 930	249 370	672 487
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	386	909	985	1 431	1 171	6 467	4 180	13 364	—	28 893
Acceptations	16 469	3 931	38	35	5	—	—	—	—	20 478
Obligations liées aux titres vendus à découvert	641	1 143	2 391	1 908	1 417	4 094	6 974	7 500	11 454	37 522
Instruments financiers dérivés	2 273	3 350	4 554	1 953	2 141	6 795	12 082	17 700	—	50 848
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	145 761	1 324	343	4	—	—	—	—	—	147 432
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	247	1 642	7 677	—	9 566
Autres passifs	526	2 161	1 644	1 175	1 285	8 094	5 008	8 546	37 977	66 416
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	77 718	77 718
Total des passifs et des capitaux propres	269 949 \$	94 022 \$	81 058 \$	61 401 \$	59 343 \$	93 351 \$	116 083 \$	79 096 \$	541 795 \$	1 396 098 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ³⁾	6 978 \$	11 304 \$	18 557 \$	17 185 \$	19 934 \$	46 069 \$	137 106 \$	12 429 \$	— \$	269 562 \$
Garanties et lettres de crédit ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	44 701	44 701
Obligations d'impartitions ⁵⁾	18	35	53	52	52	88	33	27	—	358

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

5) La Banque conclut des accords d'impartition visant certaines fonctions de soutien ou fonctions commerciales, notamment le soutien informatique et le traitement des chèques et des paiements de factures.

Au 31 octobre 2022

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	57 217 \$	481 \$	171 \$	94 \$	89 \$	298 \$	464 \$	390 \$	7 234 \$	66 438 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	2 228	5 501	6 338	4 073	2 519	8 652	15 791	19 323	48 729	113 154
Titres pris en pension et titres empruntés	132 383	28 000	13 781	997	152	—	—	—	—	175 313
Instruments financiers dérivés	5 227	5 797	4 166	2 749	2 653	7 386	14 538	13 183	—	55 699
Titres de placement – JVAÉRG	3 886	6 929	4 983	3 574	10 347	8 466	29 274	13 809	3 442	84 710
Titres de placement – coût amorti	19	746	314	1 945	854	2 113	4 957	12 662	—	23 610
Titres de placement – JVRN	—	—	—	—	—	—	54	8	1 626	1 688
Prêts	61 748	39 627	33 765	37 342	32 941	95 758	339 211	49 828	54 767	744 987
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 523	5 132	8 614	14 293	10 995	42 088	227 488	37 498	648 ¹⁾	349 279
Prêts personnels	3 909	2 023	3 287	3 415	3 138	13 008	24 271	6 610	39 770	99 431
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	14 518	14 518
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	55 316	32 472	21 864	19 634	18 808	40 662	87 452	5 720	5 179 ²⁾	287 107
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(5 348)	(5 348)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 418	3 812	191	55	18	—	—	—	—	19 494
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	64 325	64 325
Total des actifs	278 126 \$	90 893 \$	63 709 \$	50 829 \$	49 573 \$	122 673 \$	404 289 \$	109 203 \$	180 123 \$	1 349 418 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	97 418 \$	63 589 \$	67 249 \$	48 001 \$	53 602 \$	43 075 \$	83 647 \$	28 645 \$	430 955 \$	916 181 \$
Particuliers	12 910	12 478	14 358	12 931	12 872	13 870	13 361	639	172 473	265 892
Autres que de particuliers	84 508	51 111	52 891	35 070	40 730	29 205	70 286	28 006	258 482	650 289
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	337	658	727	900	1 189	5 989	2 190	10 431	—	22 421
Acceptations	15 449	3 812	191	55	18	—	—	—	—	19 525
Obligations liées aux titres vendus à découvert	539	1 507	890	1 817	2 404	3 959	5 437	7 426	16 470	40 449
Instruments financiers dérivés	3 386	4 968	4 876	3 032	3 181	8 721	17 231	20 505	—	65 900
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	128 128	8 596	2 153	72	—	76	—	—	—	139 025
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	1 943	6 526	—	8 469
Autres passifs	3 914	1 342	2 331	1 713	695	7 526	5 404	7 150	32 624	62 699
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	74 749	74 749
Total des passifs et des capitaux propres	249 171 \$	84 472 \$	78 417 \$	55 590 \$	61 089 \$	69 346 \$	115 852 \$	80 683 \$	554 798 \$	1 349 418 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ³⁾	8 531 \$	9 272 \$	19 662 \$	23 795 \$	20 971 \$	35 498 \$	126 074 \$	23 164 \$	— \$	266 967 \$
Garanties et lettres de crédit ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	41 977	41 977
Obligations d'impartitions ⁵⁾	18	36	53	53	53	208	61	35	—	517

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

5) La Banque conclut des accords d'impartition visant certaines fonctions de soutien ou fonctions commerciales, notamment le soutien informatique et le traitement des chèques et des paiements de factures.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers ainsi que sur les modalités selon lesquelles cette dernière peut conclure des opérations sur des dérivés ou des opérations de couverture et emprunter des fonds. Les cotes de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de cotes de crédit élevées. Ses cotes de crédit au titre des dépôts et des titres de créance de premier rang traditionnels sont les suivantes : AA par DBRS Morningstar, Aa2 par Moody's, A+ par Standard & Poor's (S&P) et AA par Fitch. Les titres de créance de premier rang sujets à la recapitalisation de la Banque ont obtenu les cotes AA (bas) par DBRS Morningstar, A2 par Moody's, AA- par Fitch et A- par S&P. En date du 31 juillet 2023, toutes les agences de notation avaient attribué une perspective « stable » à la Banque. Aucun changement n'a été apporté aux cotes de crédit ou aux perspectives de la Banque au cours du trimestre.

Gestion du capital

La Banque continue de gérer son capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 54 à 67 du rapport annuel 2022 de la Banque.

Avec prise d'effet au dernier trimestre, la Banque a adopté les réformes de l'Accord de Bâle III révisé en conformité avec les lignes directrices révisées Normes de fonds propres, Exigences de levier et Ligne directrice stipulant la communication de renseignements par les banques d'importance systémique intérieure (les « BIS¹ ») au titre du troisième pilier du BSIF. Les exigences du BSIF s'alignent pour la plupart sur celles des réformes de l'Accord de Bâle III révisé du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), les quelques différences portant surtout sur les prêts immobiliers résidentiels et les expositions aux prêts renouvelables aux particuliers admissibles ainsi que sur l'accélération de l'instauration progressive du taux plancher global de fonds propres de 72,5 % de sorte qu'elle soit terminée en 2026 au plus tard.

En décembre 2022, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure serait portée à 3,0 % de la valeur totale des actifs pondérés en fonction des risques à compter du 1^{er} février 2023 et il a accru la fourchette de cette réserve pour la faire passer de 0 % à 4,0 %. Les exigences du BSIF en matière de ratios de fonds propres réglementaires minimaux, y compris le supplément de 1,0 % s'appliquant aux BIS¹ et la réserve pour stabilité intérieure, s'établissent à 11,0 %, 12,5 % et à 14,5 % pour le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement. De plus, en juin 2023, le BSIF a annoncé une hausse supplémentaire de 0,5 % de sa réserve pour stabilité intérieure à compter du 1^{er} novembre 2023, ce qui la portera à 3,5 % de la valeur totale des actifs pondérés en fonction des risques.

Réformes de l'Accord de Bâle III révisé

Les réformes définitives de Bâle III mises en œuvre au dernier trimestre touchent principalement le calcul des actifs pondérés en fonction des risques et comportent les éléments suivants :

- une approche standard révisée du risque de crédit prévoyant une granularité accrue des pondérations en fonction des risques prescrites pour les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises;
- des révisions de l'approche du risque de crédit fondée sur les notations internes comportant de nouvelles exigences relatives aux paramètres des modèles élaborés en interne selon l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), y compris des restrictions du champ d'application qui limitent certaines catégories d'actifs à l'approche notations internes – fondation (l'« approche NI fondation »);
- une approche standard révisée du risque d'exploitation qui prend appui sur l'approche standard existante, y compris la comptabilisation des pertes liées au risque d'exploitation d'une institution;
- des révisions à la mesure du ratio de levier et du volant de fonds propres lié au ratio de levier, qui prendra la forme d'un volant de fonds propres de T1 et sera fixé à 50 % du supplément de 1,0 % au titre du volant de fonds propres pondéré en fonction du risque d'une BIS¹;
- un plancher global garantissant que les actifs pondérés en fonction des risques des banques issus des modèles internes ne puissent pas être inférieurs à 72,5 % des actifs pondérés en fonction des risques tels que calculés selon l'approche standard du dispositif de Bâle III. Une période d'instauration progressive internationale du taux plancher global de fonds propres de 72,5 % de 2023 à 2028 a débuté au cours du dernier trimestre et le plancher démarre à 65 % pour les banques canadiennes.

À l'international, l'adoption des réformes de l'Accord de Bâle III révisé varie selon le territoire. À l'heure actuelle, il est prévu que dans bon nombre de territoires, la mise en œuvre ne commencera pas avant 2025. Par ailleurs, les exigences relatives au risque de marché révisées du dispositif d'ajustement de l'évaluation du crédit et de la révision complète du portefeuille de négociation entreront en vigueur pour la Banque au premier trimestre de 2024.

Ratios de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes de la Banque se composaient de ce qui suit :

T31 Ratios de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
	Bâle III révisé	Bâle III révisé	Bâle III
Actions ordinaires et assimilées de T1 ^{1),2)}	55 832 \$	55 520 \$	53 081 \$
Fonds propres de T1 ^{1),2)}	64 016	63 688	61 262
Total des fonds propres réglementaires ^{1),2)}	74 332	73 197	70 710
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) ³⁾	134 207	127 815	126 565
Actifs pondérés en fonction des risques ^{1),2),4)}	439 814 \$	451 063 \$	462 448 \$
Ratios de fonds propres (en pourcentage) ^{1),2)}			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	12,7	12,3	11,5
Ratio de T1	14,6	14,1	13,2
Ratio total des fonds propres	16,9	16,2	15,3
Ratio TLAC ³⁾	30,5	28,3	27,4
Levier ⁵⁾ :			
Exposition du ratio de levier			
Ratio de levier (en pourcentage)	1 551 344 \$	1 530 107 \$	1 445 619 \$
Ratio de levier TLAC (en pourcentage) ³⁾	4,1	4,2	4,2
	8,7	8,4	8,8

- Les ratios et montants réglementaires présentés pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont conformes aux exigences révisées de Bâle III et ils ne sont pas directement comparables aux ratios et montants présentés pour le quatrième trimestre de 2022.
- Les ratios de fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires de l'exercice précédent ont été calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).
- Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).
- Au 31 juillet 2023, les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la capacité totale d'absorption des pertes aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques comprenaient un ajustement lié au niveau plancher de Bâle III de 1,4 milliard de dollars (8,2 milliards de dollars au 30 avril 2023), tandis que la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la capacité totale d'absorption des pertes aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques au 31 octobre 2022.
- Les ratios de levier pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023). Les ratios de levier de l'exercice précédent ont été calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (novembre 2018).

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissait à 12,7 % au 31 juillet 2023, soit une augmentation d'environ 40 points de base par rapport au trimestre précédent, attribuable essentiellement à l'autogénération de capital, à la baisse des actifs pondérés en fonction des risques, y compris l'avantage d'une opération de transfert de risque, et aux émissions d'actions provenant du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque.

Le ratio de T1 de la Banque s'établissait à 14,6 % au 31 juillet 2023, ce qui représente une hausse d'environ 50 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres de la Banque s'établissait à 16,9 % au 31 juillet 2023, en hausse d'environ 70 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des incidences susmentionnées sur le ratio de T1 et de l'émission de débentures subordonnées de 1 milliard de dollars.

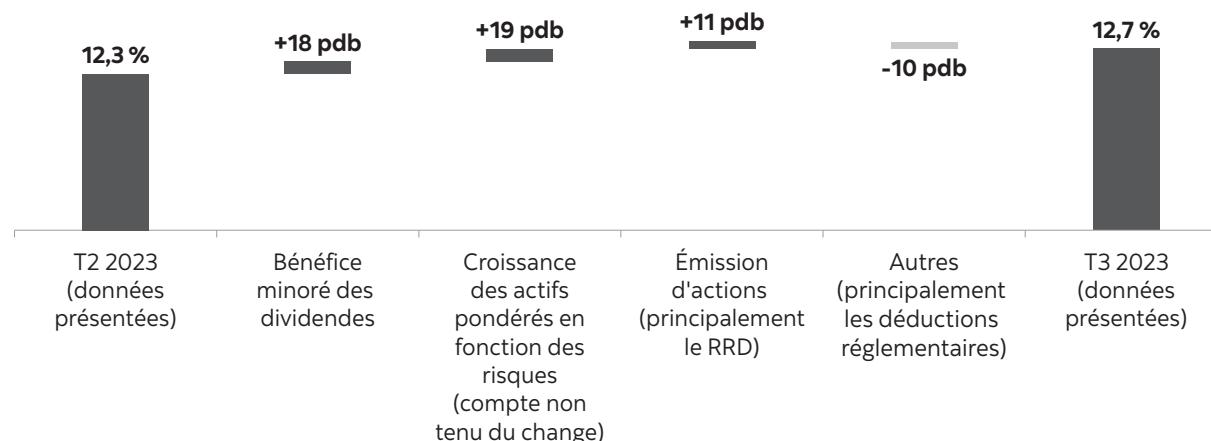
Le ratio de levier s'établissait à 4,1 % au 31 juillet 2023, en baisse d'environ 10 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'accroissement des actifs au bilan.

Le ratio TLAC atteignait 30,5 % au 31 juillet 2023, ce qui correspond à une hausse d'environ 220 points de base par rapport au trimestre précédent attribuable surtout aux émissions d'instruments de TLAC au cours du trimestre et aux incidences susmentionnées sur le ratio total des fonds propres.

Le ratio de levier TLAC s'établissait à 8,7 %, en hausse d'environ 30 points de base, en raison principalement des émissions d'instruments de TLAC au cours du trimestre.

Au 31 juillet 2023, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Évolution du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1¹⁾



1) Dans le présent document, cette mesure est présentée conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres du BSIF* (février 2023).

Variations des fonds propres réglementaires

Au 31 juillet 2023, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 55,8 milliards de dollars, soit une hausse de 312 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du bénéfice trimestriel minoré des dividendes de 816 millions de dollars et de l'émission d'actions d'un montant de 467 millions de dollars provenant du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires, facteurs contrebancés en partie par la baisse nette de 683 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global inclus dans les fonds propres réglementaires et les déductions de fonds propres réglementaires de 350 millions de dollars.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont diminué de 11,2 milliards de dollars (ou de -2,5 %) au cours du trimestre pour s'établir à 439,8 milliards de dollars. La diminution est attribuable surtout à la baisse des actifs pondérés en fonction des risques découlant du plancher global standard révisé de Bâle III et à l'incidence de la conversion des devises.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

La Banque n'a pas d'offre de rachat dans le cours normal des activités en vigueur à l'heure actuelle et elle n'a racheté aucune action ordinaire au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023. L'offre de rachat dans le cours normal des activités précédente de la Banque a pris fin le 1^{er} décembre 2022. Aux termes de cette offre, la Banque a racheté puis annulé environ 32,9 millions d'actions ordinaires au prix moyen pondéré en fonction du volume de 87,28 \$ l'action, pour un montant total de 2 873 millions de dollars. Ces rachats ont été effectués avant le 31 octobre 2022.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 28 août 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 1,06 \$ par action, lequel n'a pas varié par rapport au trimestre précédent. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 3 octobre 2023.

Les actionnaires de la Banque peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires de la Banque, conformément au régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires (le « régime »). La Banque a déterminé que, jusqu'à nouvel ordre, elle continuerait d'émettre les actions ordinaires à même son capital autorisé selon un escompte de 2 % sur le cours moyen (selon la définition donnée dans le régime). Avant le dividende versé le 26 avril 2023, les actions ordinaires reçues par les participants aux termes du régime étaient préalablement rachetées sur le marché au cours alors en vigueur.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante du bilan de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque ». Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 166 du rapport annuel 2022 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Les variations de la juste valeur des instruments financiers pour le trimestre à l'étude sont attribuables au contexte économique actuel et aux conditions actuelles du secteur et des marchés.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garantie. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 84 du rapport annuel 2022 de la Banque).

Au 31 juillet 2023, les montants notionnels des dérivés totalisaient 8 349 milliards de dollars, contre 8 180 milliards de dollars au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 7 597 milliards de dollars). La hausse trimestrielle traduit principalement l'augmentation du volume des contrats de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la conversion des devises. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 7 792 milliards de dollars, comparativement à 7 649 milliards de dollars au 30 avril 2023 (31 octobre 2022 – 7 290 milliards de dollars), dont une tranche de 5 867 milliards de dollars avait été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 5 697 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 5 474 milliards de dollars). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 36,1 milliards de dollars, contre 38,8 milliards de dollars au 30 avril 2023. La baisse est principalement attribuable à l'exposition moins élevée au risque posé par les contrats sur marchandises, laquelle a été atténuée par l'augmentation des contrats de change.

Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés figure à la page 71 du rapport annuel 2022 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent. Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 67 à 70 du rapport annuel 2022 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée. Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme d'une convention d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de recharge dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 7,2 milliards de dollars au 31 juillet 2023 (31 octobre 2022 – 6,4 milliards de dollars). Au 31 juillet 2023, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 4,9 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 3,8 milliards de dollars). Au 31 juillet 2023, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 4,8 milliards de dollars (31 octobre 2022 – 3,8 milliards de dollars). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2022.

Autres arrangements hors bilan

La Banque utilise des structures de financement par fonds propres pour transférer le risque de crédit que posent certains prêts et elle achète de la protection de crédit contre des événements de crédit admissibles émanant de ces structures. Les structures s'acquittent de leurs obligations au moyen du produit en trésorerie tiré de l'émission de billets liés à des garanties. Les prêts ne sont pas vendus ni attribués aux structures et ils demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Au cours du trimestre écoulé, des billets liés à des garanties de 949 millions de dollars (30 avril 2023 – néant; 31 octobre 2022 – néant) ont été émis par ces structures comptabilisés sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » à l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur divers sujets à l'échelle mondiale et y réagit de manière à ce que les fonctions de contrôle et les secteurs d'activité en tiennent compte dans les meilleurs délais et à ce que leur incidence sur les activités soit réduite au minimum. La section Risque juridique et risque de conformité figurant dans le rapport annuel 2022 de la Banque présente un bref sommaire de certains faits nouveaux importants en matière de réglementation qui pourraient avoir des conséquences sur les activités de la Banque, lequel peut être révisé en fonction des éléments qui suivent.

Initiatives réglementaires touchant les services financiers au Canada

Le 22 septembre 2021, le projet de loi C-64 intitulé la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Québec) a reçu la sanction royale. La deuxième série de modifications entrera en vigueur le 22 septembre 2023 et les modifications restantes entreront en vigueur en 2024. Cette loi amène une réforme de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Québec). Elle s'inspire des versions initiales du Règlement général relatif à la protection des données de l'Union européenne et comprend certaines modifications clés, notamment des pouvoirs de mise en application accrus de la Commission d'accès à l'information, de nouvelles amendes considérables pour les défauts de conformité, l'évaluation des risques pour tous les transferts de données à l'extérieur du Québec, des déclarations obligatoires des atteintes à la confidentialité et le maintien obligatoire d'un registre à cet effet ainsi que des exigences détaillées en matière de consentement exprès. La Banque a mis sur pied un projet à l'échelle de l'entreprise au moyen duquel elle a noué le dialogue avec les parties concernées et avec des groupes qui jouent un rôle prépondérant pour discuter de l'application de la loi. En mai 2023, l'organisme de réglementation du Québec en matière de protection de la vie privée a publié son projet de lignes directrices sur le consentement. Les lignes directrices définitives sur le consentement devraient être disponibles en octobre.

Mise à jour de la réglementation sur les changements climatiques

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (la « ligne directrice B-15 »), qui prévoit la présentation d'informations à compter du 31 octobre 2024.

Le conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board, ou « ISSB ») a publié la version définitive des normes de présentation en matière de climat et de durabilité le 26 juin 2023. Le BSIF devrait revoir les normes de l'ISSB et évaluer si des mises à jour à la ligne directrice B-15 sont nécessaires.

La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'incidence de la ligne directrice B-15 et elle continuera d'assurer le suivi des mises à jour et des faits nouveaux. Le 28 juin 2023, le BSIF a annoncé une période de consultation à l'égard d'un projet de relevés sur les risques climatiques qui prendra fin le 30 septembre 2023. Conformément à la consultation, la date d'entrée en vigueur est la fin de l'exercice 2024 et les relevés doivent être remis dans les 90 jours suivant la clôture de l'exercice.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La publication des échéances à un jour et à douze mois du taux interbancaire offert à Londres en dollars américains (le « TIOL en dollars américains ») a cessé, et les échéances à un mois, à trois mois et à six mois du TIOL en dollars américains sont devenues non représentatives le 30 juin 2023. Ces échéances non représentatives seront publiées de façon synthétique jusqu'au 30 septembre 2024, afin de permettre aux participants du marché d'utiliser ces taux dans les contrats existants. La Banque a transféré une part importante de ses contrats du TIOL en dollars américains à des taux de rechange sans risque, et les contrats restants seront rectifiés au moyen de dispositions de substitution.

Comme il a été annoncé par Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, les échéances de un mois, de deux mois et de trois mois du taux offert en dollars canadiens (« Canadian Dollar Offered Rate » ou « CDOR ») continueront d'être publiées jusqu'au 28 juin 2024 (la « date de fin »). Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a publié une feuille de route détaillée sur la transition et ses grandes étapes pour orienter les intervenants du marché à l'égard de leur abandon du taux CDOR pour toutes les catégories de produits. Depuis le 30 juin 2023, tous les nouveaux dérivés et transactions sur titres s'appuient sur les taux des opérations de pension à un jour (CORRA), sauf exceptions permises. Le TARCOM a récemment annoncé que, après le 1^{er} novembre 2023, tous les nouveaux contrats de prêt devront s'appuyer uniquement sur le CORRA à un jour, au CORRA à terme ou au taux préférentiel plutôt qu'au taux CDOR ou au taux des acceptations bancaires.

Le TARCOM, CanDeal Benchmark Solutions et TMX Datalinx ont annoncé que les taux CORRA à terme de un mois et de trois mois seront lancés le 5 septembre 2023. Le BSIF s'attend à ce que les institutions financières assujetties à la réglementation fédérale fassent la transition des transactions utilisant le taux CDOR vers les nouveaux taux de référence avant la date de fin.

Le service de la Banque responsable du programme de transition a mis à jour ses plans de projet afin qu'ils s'harmonisent avec la feuille de route détaillée sur la transition des taux CDOR et ses grandes étapes publiée par le Groupe de travail sur le TARCOM et il veille à ce que la Banque réponde aux attentes du BSIF à l'égard des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale. Les détails du programme de transition de la Banque relativement à la réforme des taux d'intérêt sont présentés à la note 4 du rapport annuel 2022.

Mesures fiscales fédérales canadiennes

Le budget fédéral déposé le 28 mars 2023 comprend certaines mesures fiscales touchant la Banque. Il convient de mentionner notamment les propositions visant à éliminer la déduction au titre des dividendes reçus sur les actions de sociétés canadiennes qui sont classées comme biens évalués à la valeur du marché aux fins de l'impôt, à imposer une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions et à imposer la TPS et la TVH sur les services de compensation relatifs aux cartes de paiement pour lesquels il peut être possible de réévaluer les montants de TPS et de TVH dus au titre des années précédentes. Le budget fédéral a également reconfirmé l'engagement du gouvernement du Canada à mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui imposera un impôt minimum de 15 % sur les activités mondiales.

Le 22 juin 2023, la dernière lecture du projet de loi C-47 (*Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023*), qui comprend la mesure fiscale proposée dans le budget fédéral concernant la TPS et la TVH sur les services de compensation relatifs aux cartes de paiement, a eu lieu et ce projet a reçu la sanction royale en vue de son adoption.

L'incidence de l'adoption de la loi a été prise en compte dans les résultats financiers de la Banque au 31 juillet 2023 et elle n'est pas significative pour la Banque. Si elles sont adoptées, les autres propositions du budget fédéral donneront lieu à une hausse des charges fiscales de la Banque. Toutefois, leur incidence ne peut être évaluée avec précision pour le moment en raison des incertitudes entourant les règles définitives et leur application par l'Agence du revenu du Canada.

Le 4 août 2023, le ministère des Finances Canada a publié un avant-projet de loi pour consultation publique qui comprend notamment les règles d'impôt minimal mondial du pilier 2 et l'impôt de 2 % sur la valeur nette de tous les types de rachats d'actions par des sociétés ouvertes au Canada.

Habitation

Le 5 juillet 2023, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (« ACFC ») a publié une ligne directrice sur les prêts hypothécaires existants aux particuliers dans des circonstances exceptionnelles. La ligne directrice énonce les attentes de l'ACFC quant aux banques en matière de soutien aux consommateurs qui, en raison de circonstances exceptionnelles, sont vulnérables aux défauts de paiement de leur prêt hypothécaire, comme les effets actuels combinés de l'endettement élevé des ménages, de l'augmentation rapide des taux d'intérêt, de l'inflation et de la pandémie. La ligne directrice fait suite à la communication d'octobre 2022 de l'ACFC concernant les détenteurs de prêts hypothécaires à taux variable. L'ACFC s'attend à ce que les banques prennent des mesures proactives pour cerner les préoccupations potentielles, pour s'assurer que les consommateurs sont bien informés et pour réduire au minimum les conséquences négatives pour les consommateurs. Le projet de ligne directrice est mentionné dans le budget fédéral.

Dans le budget fédéral, le gouvernement a annoncé qu'il étudiait la possibilité d'intégrer le Programme d'achat d'Obligations hypothécaires du Canada au programme d'emprunt régulier du gouvernement du Canada. Si cette mesure est prise, elle pourrait avoir une incidence sur les activités liées aux titres à revenu fixe de la Banque en supprimant une source de financement, ce qui éventuellement aurait des répercussions sur les frais de certains secteurs d'activité et réduirait les possibilités de placements pour les investisseurs. Le 6 juin 2023, le gouvernement du Canada a lancé une consultation sur le sujet et devrait présenter une mise à jour dans l'Énoncé économique de l'automne 2023.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux normes comptables IFRS (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2022 de la Banque et décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2022.

Prises de position futures en comptabilité

IFRS 17, Contrats d'assurance

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit un cadre de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir exhaustif et fondé sur des principes s'appliquant aux contrats d'assurance. La norme doit être adoptée de manière rétrospective intégrale; si cela n'est pas possible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode de la juste valeur peuvent être utilisées.

L'IFRS 17 doit être appliquée par la Banque à compter du 1^{er} novembre 2023 et la Banque prévoit adopter cette norme en retrançant les résultats de l'exercice comparatif à compter de la date de transition du 1^{er} novembre 2022.

Aux termes de l'IFRS 17, les groupes de contrats d'assurance seront évalués au moyen des flux de trésorerie nécessaires à l'exécution fondés sur des pondérations probabilistes actualisés et les produits seront comptabilisés à mesure que les services sont rendus sur la période de couverture, selon les trois modèles d'évaluation applicables suivants : la méthode d'évaluation générale, la méthode des frais variables et la méthode de la répartition des primes.

RAPPORT DE GESTION

L'adoption de l'IFRS 17 entraînera la comptabilisation de la marge sur services contractuels à titre de composante de la valeur comptable pour les groupes de contrats qui sont évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des frais variables. La marge sur services contractuels représente les profits non gagnés qui seront comptabilisés à mesure que la couverture sera fournie dans le futur.

La Banque dispose d'un programme en bonne en due forme en vue de l'application de ces nouvelles exigences. La Banque modifie ses processus, contrôles et systèmes comptables au titre des assurances et elle continue d'évaluer les décisions nécessaires dans les principaux domaines nécessitant le jugement.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

Données sur les actions

T32 Actions et autres instruments

	Montant (en millions de dollars)	Dividendes déclarés par action ¹⁾	Nombre de titres en circulation (en milliers)	Caractéristique de conversion
Au 31 juillet 2023				
Actions ordinaires²⁾	19 627 \$	1,06 \$	1 205 333	s. o.
Actions privilégiées FPUNV³⁾				
Actions privilégiées de série 40 ⁴⁾	300 \$	0,303125 \$	12 000	Série 41
Autres titres de T1 FPUNV^{3),6)}				
Autres billets de fonds propres de T1 subordonnés ⁷⁾	1 250 \$US	20,9788 \$US	8,20911	1 250
Autres billets de fonds propres de T1 subordonnés	1 250 \$US	12,25 \$US	4,900	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1	1 250 \$	9,25 \$	3,700	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2	600 \$US	9,0625 \$US	3,625	600
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3	1 500 \$	17,5575 \$	7,023	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 4	750 \$US	21,5625 \$US	8,625	750
Débentures subordonnées FPUNV³⁾				
Débentures subordonnées échéant en décembre 2025			1 250 \$US	4,500
Débentures subordonnées échéant en janvier 2029			1 750 \$	3,890
Débentures subordonnées échéant en juillet 2029			1 500 \$	2,836
Débentures subordonnées échéant en mai 2032			1 750 \$	3,934
Débentures subordonnées échéant en décembre 2032			33 000 JPY	1,800
Débentures subordonnées échéant en août 2033			1 000 \$	5,679
Débentures subordonnées échéant en mai 2037			1 250 \$US	4,588
Autres				
Titres fiduciaires Banque Scotia – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ⁸⁾	750 \$	28,25 \$	5,650	750
Options				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ²⁾				11 660

- 1) Les dividendes sont versés sur une base trimestrielle, lorsqu'ils sont déclarés, le cas échéant. Représente les dividendes annoncés le 29 août 2023. Lors de sa réunion du 28 août 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende payable le 27 octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 3 octobre 2023.
- 2) Au 18 août 2023, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 205 341 milliers et à 11 604 milliers.
- 3) Ces actions sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Se reporter aux notes 21 et 24 afférentes aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2022 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débentures convertibles FPUNV, d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV, y compris ceux émis à l'intention de la fiducie Scotiabank LRCN Trust à titre d'actifs de recours à l'égard des billets avec remboursement de capital à recours limité FPUNV, et d'actions privilégiées FPUNV au 31 juillet 2023 s'établissait à 4 897 millions d'actions ordinaires, en fonction du prix plancher et compte non tenu de l'incidence des intérêts courus et impayés et des dividendes déclarés et impayés, le cas échéant.
- 4) Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif. Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion. Se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2022 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.
- 5) Distributions payables chaque semestre ou trimestre selon une valeur nominale de 1 000 \$ ou de 1 000 \$ US, selon le cas.
- 6) Les distributions trimestrielles sont inscrites chaque trimestre, lorsqu'elles sont payées, le cas échéant.
- 7) Le 28 juin 2023, la Banque a annoncé la transition du taux d'intérêt à l'égard de ces titres, soit le TIOL en dollars américains de trois mois au SOFR à terme de trois mois majoré d'un ajustement de l'écart de 26,161 points de base, pour les périodes d'intérêt ouvertes à compter du 12 juillet 2023.
- 8) Ces titres sont assortis de caractéristiques de conversion. Se reporter au tableau 29 du rapport annuel 2022 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2022.

Glossaire

Acceptation bancaire : Titre de créance à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

Actifs pondérés en fonction des risques : Composés de trois grandes catégories, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, lesquels sont évalués selon le cadre de l'accord de Bâle III révisé, conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres du BSIF* (février 2023). Les actifs pondérés en fonction des risques de crédit sont calculés au moyen de paramètres fondés sur des modèles, des formules et des exigences pondérées en fonction des risques, comme il est stipulé dans le cadre de l'accord de Bâle III révisé. De plus, la Banque a recours tant à des modèles internes qu'à des approches standards pour calculer le capital lié au risque de marché et des approches standards pour calculer le capital lié au risque d'exploitation, qu'elle convertit en actifs pondérés en fonction des risques.

Actifs sous administration (ASA) : Actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

Actifs sous gestion (ASG) : Actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

Alliance du Pacifique : Alliance composée du Chili, de la Colombie, du Mexique et du Pérou.

Base de mise en équivalence fiscale (BMEF) : La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôt gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant imposable équivalent. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

Capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC ») : La TLAC correspond au total des fonds propres de catégorie 1 FPUNV, des fonds propres de catégorie 2 FPUNV et des autres instruments de TLAC qui sont assujettis à une conversion, en totalité ou en partie, en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et qui répondent à tous les critères d'admissibilité énoncés dans la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

Les autres instruments visés par la TLAC comprennent les actions et les passifs prescrits qui sont assujettis à une conversion en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et qui répondent à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

Compte de correction de valeur au titre des prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux : Ratio du compte de correction de valeur au titre des prêts douteux sur le montant brut des prêts douteux.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, suffit à absorber les pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers et des expositions au risque lié à des éléments hors bilan pouvant faire l'objet d'une évaluation de la dépréciation. Cela comprend les comptes de correction de valeur au titre des actifs financiers productifs et des actifs financiers dépréciés.

Contrat à terme standardisé : Engagement d'achat ou de vente d'un montant fixé de marchandises, de titres ou de monnaies étrangères à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les profits ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour en fonction des cours de clôture.

Contrat de change à terme : Engagement d'achat ou de vente d'un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

Contrat de garantie de taux : Contrat négocié entre deux parties en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant notionnel pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en trésorerie à la date de règlement. Ce genre de contrat offre une protection contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou permet d'en tirer parti.

Courbe de rendement : Représentation graphique de la structure par échéance des taux d'intérêt où sont tracées des courbes de taux de rendement de titres obligataires de même ordre selon leur terme jusqu'à échéance.

Couverture : Protection contre l'exposition aux risques de prix, de taux d'intérêt ou de change au moyen de positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Le ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 correspond à la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts, des acceptations et des expositions hors bilan exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts douteux.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts, des acceptations et des expositions hors bilan exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Entité structurée : Entité créée pour réaliser un objectif précis et bien défini. Une entité structurée peut prendre la forme d'une société, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités structurées sont souvent créées avec des clauses juridiques qui imposent des limites strictes et quelquefois permanentes au pouvoir de décision de l'organe de direction, du fiduciaire ou de la direction quant aux transactions de l'entité.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Instruments de crédit structuré : Vaste gamme de produits financiers qui comprend les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des prêts avec flux groupés, les véhicules de placement structuré et les titres adossés à des actifs. Ces instruments représentent des placements dans des groupes d'actifs adossés à des créances, dont la valeur est avant tout tributaire du rendement des groupes sous-jacents.

RAPPORT DE GESTION

Instruments hors bilan : Engagements de crédit indirect, y compris les engagements de crédit en vertu desquels aucune somme n'a été prélevée et les instruments dérivés, qui ne figurent pas au bilan de la Banque conformément aux IFRS.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, survenant soit sur le marché principal soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel la Banque a accès à la date d'évaluation.

Lettre de crédit de soutien et lettre de garantie : Engagement écrit que prend la Banque, à la demande d'un client, pour garantir le paiement à un tiers relativement aux obligations du client à l'endroit de ce tiers.

Levier d'exploitation : Paramètre financier servant à mesurer le taux de croissance du total des revenus moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

Marge nette sur intérêts : Calculée comme étant les revenus d'intérêts nets tirés des activités principales du secteur d'activité divisés par les actifs productifs principaux moyens.

Mise en pension : Ou encore « Obligation relative aux titres mis en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des titres, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations : Ratio du montant brut des prêts douteux, des placements sous forme de titres de créance et des expositions hors bilan exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations.

Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations : Ratio du montant net des prêts douteux, des placements sous forme de titres de créance et des expositions hors bilan exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations.

Montant notionnel : Montant prévu au contrat ou montant en principal devant servir à déterminer le paiement de certains instruments et dérivés hors bilan tels que des contrats de garantie de taux, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Ce montant est dit « notionnel » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement une référence pour le calcul des montants qui changent effectivement de main.

Obligation sécurisée : Créance de la Banque pour laquelle le paiement de tous les montants de principal et d'intérêts est inconditionnellement et irrévocablement garanti par une société en commandite et est garanti par le nantissement du portefeuille d'obligations couvertes. Les actifs du portefeuille d'obligations sécurisées détenues par la société en commandite se composent respectivement de prêts hypothécaires à l'habitation non garantis de premier rang au Canada et de prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang au Canada garantis aux termes de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL, ainsi que de leur sûreté connexe.

Option : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une monnaie en particulier à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

Point de base : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

Prêt douteux : Prêt dont la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le principal à la date prévue, dont un paiement prévu par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite ou dont le client est considéré comme étant en faillite.

Prise en pension : Ou encore « titres pris en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des titres, généralement des obligations d'administrations publiques, auprès d'un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme.

Produit dérivé : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme standardisés, les options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Ratio des radiations nettes exprimées en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres) : Cours de clôture de l'action divisé par le bénéfice de base cumulatif par action ordinaire pour les quatre derniers trimestres.

Ratio de compte de correction de valeur pour pertes sur créances : Ratio du compte de correction de valeur pour pertes sur créances total à la clôture de la période (exclusion faite des titres de créance et des dépôts auprès d'autres institutions financières) divisé par le montant brut des prêts et des acceptations.

Ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts douteux : Ratio du compte de correction de valeur au titre des prêts douteux à la clôture de la période (exclusion faite des titres de créance et des dépôts auprès d'autres institutions financières) divisé par le montant brut des prêts et des acceptations.

Ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts productifs : Ratio du compte de correction de valeur au titre des prêts productifs à la clôture de la période (exclusion faite des titres de créance et des dépôts auprès d'autres institutions financières) divisé par le montant brut des prêts et des acceptations.

Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable : Cette mesure financière est obtenue en divisant le cours de clôture de l'action pour une période donnée par la valeur comptable par action ordinaire.

Ratio de levier : Ratio correspondant aux fonds propres de T1 aux termes de Bâle III divisés par une mesure du risque de levier qui tient compte des actifs inscrits au bilan et des engagements hors bilan, des dérivés et des cessions temporaires de titres, selon la définition qui est donnée dans la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme : Ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durera 30 jours, selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Ratio de productivité : Mesure de l'efficacité de la Banque utilisée par la direction. Ce ratio exprime les charges autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus.

Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, ratio de T1 et ratio total des fonds propres : Aux termes des règles révisées de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, un ratio de T1 et un ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs.

Les actions ordinaires et assimilées de T1 sont principalement constituées des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après les ajustements réglementaires. Ces ajustements réglementaires portent notamment sur le goodwill, les immobilisations incorporelles compte tenu des passifs d'impôt différé, les actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future, les actifs nets de régimes de retraite à prestations définies, l'insuffisance des provisions pour pertes sur créances attendues et les placements importants dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires d'autres institutions financières.

Les fonds propres de T1 comprennent les actions ordinaires et assimilées de T1 et les autres fonds propres de T1, qui se composent principalement d'actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés non cumulatifs et de billets avec remboursement de capital à recours limité. Les fonds propres de T2 se composent surtout de débentures subordonnées admissibles et de comptes de correction de valeur pour pertes sur créances admissibles.

Le total des fonds propres comprend les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et les fonds propres de T2.

Ratio structurel de liquidité à long terme : Ratio du financement stable disponible par rapport au financement stable requis, selon les définitions de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Rendement annuel total pour les actionnaires (RTPA) : Le rendement annuel total pour les actionnaires correspond à l'appréciation globale du cours de l'action, majorée des dividendes payés au cours de l'exercice. Cette somme est ensuite divisée par le cours de l'action à l'ouverture de l'exercice pour obtenir le RTPA. Le rendement annuel total pour les actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels.

Rendement de l'action : Dividendes versés par action ordinaire divisés par la moyenne des cours le plus haut et le plus bas de l'action pour la période visée.

Rendement des actifs : Bénéfice net exprimé en pourcentage du total des actifs moyens.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), par la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (à l'exception des logiciels), déduction faite de l'impôt différé.

Rendement des capitaux propres : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. La Banque attribue les fonds propres à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Swap : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un taux variable contre un taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant notionnel. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes monnaies, sur des périodes prédéterminées.

Taux des opérations de pension à un jour (CORRA) : Le CORRA sert de mesure du coût du financement à un jour en dollars canadiens sur le marché général des pensions pour les opérations garanties au moyen de bons du Trésor et d'obligations du gouvernement du Canada.

Taux d'impôt effectif : Le taux d'impôt effectif est le taux d'impôt global payé par la Banque sur le bénéfice dégagé. Le taux d'impôt effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la Banque divisée par le bénéfice avant impôt sur le résultat.

Titrisation : Procédé dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet habituellement différentes catégories de titres adossés à des actifs à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts.

Valeur à risque (VaR) : Estimation de la perte de valeur qui, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

Valeur comptable par action ordinaire : Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de la période.

Glossaire de l'accord de Bâle III

Paramètres du risque de crédit

Exposition en cas de défaut (ECD) : Correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant au bilan et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments hors bilan en cas de défaut.

Probabilité de défaut (PD) : Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.

Perte en cas de défaut (PCD) : Correspond à la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Types d'expositions au risque

Expositions non liées aux particuliers

Exposition sur les entreprises : Correspond à un titre de créance d'une société, d'une société de personnes ou d'une entreprise individuelle.

Exposition sur les banques : Correspond à un titre de créance d'une banque ou de l'équivalent [y compris certains organismes publics (OP) auxquels le même traitement que celui pour les banques est appliqué].

Exposition sur les emprunteurs souverains : Correspond à un titre de créance d'un État souverain, d'une banque centrale, de certaines banques multilatérales de développement ou de certains OP auxquels le même traitement que celui pour les emprunteurs souverains est appliqué.

Titrisation : Placement figurant au bilan dans des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des titres hypothécaires, des titres adossés à des prêts avec flux groupés ou des titres adossés à des créances avec flux groupés; facilités de trésorerie hors bilan visant des fonds multicédants parrainés par la Banque ou par des tiers; et rehaussements de crédit.

Expositions liées aux particuliers

Prêts hypothécaires à l'habitation : Prêts à des particuliers sur des biens immobiliers résidentiels (quatre unités ou moins).

Marges de crédit garanties : Marges de crédit personnelles renouvelables adossées à des biens immobiliers résidentiels.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissible : Cartes de crédit et marges de crédit non garanties consenties à des particuliers.

Autres prêts aux particuliers : Tous les autres prêts personnels.

Sous-catégories d'expositions au risque

Montants prélevés : Montant en cours des prêts, des contrats de location, des acceptations, des dépôts auprès d'autres institutions financières et des titres de créance à la JVAÉRG.

Engagements non prélevés : Tranche non utilisée des marges de crédit consenties.

Autres expositions au risque

Transactions de pension sur titres : Prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres.

Dérivés de gré à gré : Instruments financiers négociés par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers plutôt qu'en bourse.

Autres éléments hors bilan : Effets remplaçant directement des instruments de crédit tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les lettres de crédit commercial et les lettres et garanties de bonne exécution.

Contrats dérivés négociés en bourse : Contrats dérivés (p. ex., contrats à terme standardisés et options) qui sont négociés sur un marché à terme organisé. Parmi ceux-ci, on retrouve les contrats à terme standardisés (position acheteur et position vendeur), les options achetées et les options vendues.

Contreparties centrales admissibles : Contreparties centrales agréées qui sont en conformité avec les normes de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et qui peuvent aider leurs banques de compensation membres à provisionner adéquatement les expositions aux contreparties centrales.

Corrélation de valeur entre actifs (CVA) : Les règles de Bâle III ont accru la pondération des risques de certaines institutions financières au titre des sociétés non financières en introduisant une mesure de corrélation de valeur entre actifs. Le facteur de corrélation pris en compte dans la formule pondérée des risques est multiplié par cette CVA, qui correspond à 1,25 pour toutes les expositions aux institutions financières réglementées dont l'actif total est supérieur ou égal à 100 milliards de dollars américains et pour toutes les expositions aux institutions financières non réglementées.

Risque de corrélation défavorable (RCD) particulier : Ce risque survient lorsque l'exposition à une contrepartie donnée affiche une corrélation positive avec probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie.

Niveau plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III : Depuis l'introduction de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit un niveau plancher de fonds propres réglementaires fixé à l'intention des institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes aux fins du traitement du risque de crédit. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, la majoration liée au niveau plancher de fonds propres est établie selon le cadre de l'accord de Bâle III révisé en comparant les actifs pondérés en fonction des risques des portefeuilles soumis à l'approche NI et à l'approche standard avec les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon une approche standard d'après le calibrage requis de plancher de fonds propres. Toute insuffisance par rapport aux exigences de niveau plancher de fonds propres au titre des actifs pondérés en fonction des risques est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques de la Banque.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

TABLE DES MATIÈRES

58 États financiers consolidés intermédiaires résumés	75 Note 8. Décomptabilisation d'actifs financiers
63 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	77 Note 9. Participations dans des sociétés associées
63 Note 1. Entité présentant l'information financière	77 Note 10. Dépôts
63 Note 2. Base d'établissement	78 Note 11. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
63 Note 3. Principales méthodes comptables	79 Note 12. Gestion du capital
63 Note 4. Prises de position futures en comptabilité	79 Note 13. Paiements fondés sur des actions
64 Note 5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	79 Note 14. Avantages du personnel
64 Note 6. Titres de placement	80 Note 15. Secteurs d'exploitation
65 Note 7. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances	82 Note 16. Revenus et charges d'intérêts
	82 Note 17. Résultat par action
	83 Note 18. Instruments financiers
	90 Note 19. Impôt sur le résultat

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Notes	31 juillet 2023	Aux	
			30 avril 2023	31 octobre 2022
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	5	90 325 \$ 1 009	63 893 \$ 1 191	65 895 \$ 543
Métaux précieux				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Titres		108 310	105 560	103 547
Prêts		8 420	6 910	7 811
Autres		2 571	2 225	1 796
Titres pris en pension et titres empruntés		119 301	114 695	113 154
Instruments financiers dérivés		198 358	184 684	175 313
Titres de placement	6	44 655	44 725	55 699
Prêts		110 195	116 595	110 008
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	347 707	353 560	349 279
Prêts personnels	7	103 733	102 178	99 431
Cartes de crédit	7	16 607	16 053	14 518
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	7	290 051	298 013	287 107
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	7c)	758 098 5 893	769 804 5 736	750 335 5 348
		752 205	764 068	744 987
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la correction de valeur		20 425	21 901	19 494
Immobilisations corporelles		5 685	5 646	5 700
Participations dans des sociétés associées	9	2 607	2 708	2 633
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		17 262	17 396	16 833
Actifs d'impôt différé		3 159	2 193	1 903
Autres actifs		30 912	33 503	37 256
		80 050	83 347	83 819
Total des actifs		1 396 098 \$	1 373 198 \$	1 349 418 \$
Passifs				
Dépôts				
Particuliers	10	284 738 \$	283 651 \$	265 892 \$
Entreprises et administrations publiques	10	615 431	611 376	597 617
Autres institutions financières	10	57 056	50 511	52 672
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	18b)	957 225 28 893	945 538 26 935	916 181 22 421
Autres				
Acceptations		20 478	21 951	19 525
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		37 522	41 310	40 449
Instruments financiers dérivés		50 848	50 562	65 900
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		147 432	132 631	139 025
Débentures subordonnées	11	9 566	8 784	8 469
Autres passifs		66 416	66 737	62 699
		332 262	321 975	336 067
Total des passifs		1 318 380	1 294 448	1 274 669
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				
Actions ordinaires	11	19 627	19 160	18 707
Résultats non distribués		55 783	54 967	53 761
Cumul des autres éléments du résultat global		(7 340)	(4 906)	(7 166)
Autres réserves		(88)	(144)	(152)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		67 982	69 077	65 150
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		8 075	8 075	8 075
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		76 057 1 661	77 152 1 598	73 225 1 524
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Total des capitaux propres		77 718	78 750	74 749
Total des passifs et des capitaux propres		1 396 098 \$	1 373 198 \$	1 349 418 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Notes	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
		31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Revenus						
Revenus d'intérêts¹						
Prêts		11 525 \$	11 076 \$	7 707 \$	33 220 \$	20 119 \$
Titres		1 831	1 645	802	4 934	1 660
Titres pris en pension et titres empruntés		397	368	132	1 101	250
Dépôts auprès d'autres institutions financières		936	781	244	2 460	411
	16	14 689	13 870	8 885	41 715	22 440
Charges d'intérêts						
Dépôts		9 438	8 652	3 475	25 924	7 072
Débentures subordonnées		123	110	77	338	177
Autres		548	642	657	1 838	1 698
	16	10 109	9 404	4 209	28 100	8 947
Revenus d'intérêts nets		4 580	4 466	4 676	13 615	13 493
Revenus autres que d'intérêt						
Revenus sur cartes		188	190	187	579	584
Frais liés aux services bancaires		474	462	447	1 405	1 314
Commissions de crédit		469	447	398	1 382	1 196
Fonds communs de placement		541	527	538	1 600	1 741
Commissions de courtage		285	269	276	833	861
Frais de gestion de placements et frais de fiducie		261	256	247	770	757
Commissions de placement et honoraires de services-conseils		146	154	98	402	407
Opérations de change à des fins autres que de transaction		213	227	209	672	650
Revenus tirés des activités de transaction		360	389	311	1 383	1 373
Profit net sur la vente de titres de placement		30	56	—	130	3
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		55	64	44	135	219
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		113	123	113	348	319
Autres honoraires et commissions		283	282	143	751	444
Autres		92	17	112	(6)	429
		3 510	3 463	3 123	10 384	10 297
Total des revenus		8 090	7 929	7 799	23 999	23 790
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		819	709	412	2 166	853
		7 271	7 220	7 387	21 833	22 937
Charges autres que d'intérêts						
Salaires et avantages du personnel		2 379	2 425	2 194	7 144	6 649
Locaux et technologie		661	657	612	1 958	1 788
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		412	412	381	1 230	1 137
Communications		101	101	88	296	271
Publicité et prospection		142	139	123	417	340
Honoraires		199	187	200	561	587
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		154	158	135	473	407
Autres		514	497	458	1 523	1 394
		4 562	4 576	4 191	13 602	12 573
Bénéfice avant impôt sur le résultat		2 709	2 644	3 196	8 231	10 364
Charge d'impôt sur le résultat	19	497	485	602	2 088	2 283
Bénéfice net		2 212 \$	2 159 \$	2 594 \$	6 143 \$	8 081 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		21	26	54	87	220
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		2 191 \$	2 133 \$	2 540 \$	6 056 \$	7 861 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres		105	104	36	310	154
Actionnaires ordinaires		2 086 \$	2 029 \$	2 504 \$	5 746 \$	7 707 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)						
De base	17	1,74 \$	1,70 \$	2,10 \$	4,81 \$	6,41 \$
Dilué	17	1,72	1,69	2,09	4,76	6,39
Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)		1,06	1,03	1,03	3,12	3,03

1) Comprend des revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAÉRG calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de 14 127 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 13 384 \$; 31 juillet 2022 – 8 624 \$) et de 40 221 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 21 870 \$).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

État consolidé du résultat global

	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
(non audité) (en millions de dollars)					
Bénéfice net	2 212 \$	2 159 \$	2 594 \$	6 143 \$	8 081 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette des profits (pertes) de change latents :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(946)	1 073	(977)	670	597
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	298	(556)	234	(242)	(515)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(14)	–	(7)	(6)	1
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	82	(157)	62	(81)	(135)
	(716)	674	(798)	515	216
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(559)	352	242	1 027	(1 873)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	711	(89)	(321)	(169)	950
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(149)	114	56	253	(489)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	199	(52)	(109)	(31)	246
	102	201	(26)	636	(680)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(1 601)	1 425	(1 700)	3 300	(8 368)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	1 025	(1 573)	1 620	(3 304)	4 817
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(424)	414	(482)	973	(2 265)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	257	(462)	452	(1 003)	1 322
	(409)	(100)	(50)	26	(2 608)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	7	1	17	(5)	38
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	245	(225)	(231)	(199)	972
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	68	(63)	(70)	(64)	278
	177	(162)	(161)	(135)	694
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(181)	(48)	(175)	(128)	54
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(32)	(15)	(45)	(37)	14
	(149)	(33)	(130)	(91)	40
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :					
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	(1 848)	1 661	567	(1 277)	1 585
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(513)	461	149	(336)	416
	(1 335)	1 200	418	(941)	1 169
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	–	–	–	2	2
Autres éléments du résultat global	(2 323)	1 781	(730)	7	(1 129)
Résultat global	(111)\$ 89	3 940 \$ 73	1 864 \$ (32)	6 150 \$ 225	6 952 \$ 173
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle					
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	(200)	3 867	1 896	5 925	6 779
Actionnaires ordinaires	105	104	36	310	154
	(305)\$	3 763 \$	1 860 \$	5 615 \$	6 625 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

(non auditée) (en millions de dollars)	Actions ordinaires	Résultats non distribués ¹⁾	Écarts de conversion	Instruments de créance (IVAÉRG)	Instruments de capitaux propres (IVAÉRG)	Couvertures des flux de trésorerie	Autres réserves ²⁾	Autres réserves	Total des capitaux propres ordinaires	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Total attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	Total Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Total
Solde au 31 octobre 2022	18 707 \$	53 761 \$	(2 478)\$	(1 482)\$	216 \$	(4 786)\$	1 364 \$	(152)\$	65 150 \$	8 075 \$	73 225 \$	1 524 \$	74 749 \$
Bénéfice net	-	5 746	-	387	635	(114)	-	23 (1 062)	-	5 746	310	6 056	87
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	(131)	-	(131)	138	7
Total du résultat global	- \$	5 746 \$	387 \$	635 \$	(114)\$	23 \$ (1 062)\$	- \$	(3)	5 615 \$	310 \$	5 925 \$	225 \$	6 150 \$
Actions émises	920	-	-	-	-	-	-	-	917	-	917	-	917
Actions rachetées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	(3 725)	-	-	-	-	-	-	(3 725)	(310)	(4 035)	(75)	(4 110)
Paiements fondés sur des actions ³⁾	-	-	1	(43)	-	-	(1)	1	-	12	12	-	12
Autres	-	-	-	-	-	-	-	55	13	-	13	(13)	-
Solde au 31 juillet 2023	19 627 \$	55 783 \$	(2 134)\$	(847)\$	101 \$	(4 762)\$	302 \$	(88)\$	67 982 \$	8 075 \$	76 057 \$	1 661 \$	77 718 \$
Solde au 31 octobre 2021	18 507 \$	51 354 \$	(4 709)\$	(270)\$	291 \$	(214)\$	(431)\$	222 \$	64 750 \$	6 052 \$	70 802 \$	2 090 \$	72 892 \$
Bénéfice net	-	7 707	-	193	(680)	69	(2 590)	1 926	-	7 707	154	7 861	220
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 082)	-	(1 082)	(47)	(1 129)
Total du résultat global	- \$	7 707 \$	193 \$	(680)\$	69 \$	(2 590)\$	1 926 \$	- \$	6 625 \$	154 \$	6 779 \$	173 \$	6 952 \$
Actions émises	701	-	-	-	-	-	-	(17)	684	1 500	2 184	-	2 184
Actions rachetées	(480)	(2 265)	-	-	-	-	-	-	(2 745)	(500)	(3 245)	-	(3 245)
Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	(3 631)	-	-	-	-	-	-	(3 631)	(154)	(3 785)	(89)	(3 874)
Paiements fondés sur des actions ³⁾	-	-	(14)	(180)	-	(40)	(49)	-	(366) ⁴⁾	(649)	-	9	9
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(649)	(684) ⁴⁾	(1 333)
Solde au 31 juillet 2022	18 728 \$	53 151 \$	(4 696)\$	(950)\$	320 \$	(2 853)\$	1 495 \$	(152)\$	65 043 \$	7 052 \$	72 095 \$	1 490 \$	73 585 \$

1) Comprend des résultats non distribués de 66 \$ (31 juillet 2022 - 63 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Comprend la quote-part des sociétés associées, les avantages du personnel et le risque le crédit propre à l'entité.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 13).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle dé coulant des regroupements d'entreprises et des transactions connexes (se reporter à la note 36 afférente aux états financiers consolidés dans le rapport annuel 2022 aux actionnaires).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	2 212 \$	2 594 \$	6 143 \$	8 081 \$
Ajustements pour :				
Revenus d'intérêts nets	(4 580)	(4 676)	(13 615)	(13 493)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	412	381	1 230	1 137
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	819	412	2 166	853
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	1	1	12	9
Profit net sur la vente de titres de placement	(30)	—	(130)	(3)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(55)	(44)	(135)	(219)
Charge d'impôt sur le résultat	497	602	2 088	2 283
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Actifs détenus à des fins de transaction	(5 568)	14 409	(5 847)	29 007
Titres pris en pension et titres empruntés	(17 220)	(8 060)	(23 800)	(27 574)
Prêts	6 727	(28 266)	(2 234)	(77 358)
Dépôts	22 047	9 445	43 597	82 080
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(3 341)	(155)	(2 949)	3 408
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	17 261	(2 497)	8 075	5 058
Instruments financiers dérivés, montant net	(1 433)	5 692	(465)	1 682
Autres, montant net	616	(4 494)	(2 358)	(7 280)
Dividendes perçus	335	284	991	857
Intérêts perçus	14 547	8 284	40 764	21 494
Intérêts versés	(9 419)	(3 444)	(24 930)	(7 951)
Impôt sur le résultat payé	(501)	(389)	(1 625)	(2 761)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	23 327	(9 921)	26 978	19 310
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	(23 830)	16 618	(22 897)	19 821
Achat de titres de placement	(20 121)	(23 386)	(68 383)	(81 143)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	23 723	14 985	68 386	46 642
Acquisition/cession de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	—	(62)	—	(714)
Immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	(217)	(196)	(289)	(394)
Autres, montant net	26	(169)	(538)	(549)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(20 419)	7 790	(23 721)	(16 337)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit tiré de l'émission de débentures subordonnées	1 000	—	1 337	3 356
Rachat de débentures subordonnées	—	(2)	(2)	(1 252)
Rachat d'actions privilégiées	—	—	—	(500)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	—	1 500	—	1 500
Produit de l'émission d'actions ordinaires	467	7	920	132
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	—	(409)	—	(2 745)
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(1 375)	(1 265)	(4 035)	(3 785)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(14)	(13)	(75)	(89)
Paiement d'obligations locatives	(78)	(83)	(248)	(253)
Autres, montant net	582	1 317	326	387
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	582	1 052	(1 777)	(3 249)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(147)	(151)	90	(4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 343	(1 230)	1 570	(280)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ¹⁾	9 292	10 643	11 065	9 693
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ¹⁾	12 635 \$	9 413 \$	12 635 \$	9 413 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au 40, rue Temperance, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux normes comptables IFRS (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'*« IASB »*), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'*« IAS 34 »*), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 a été autorisée par le conseil d'administration le 29 août 2023.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- instruments financiers dérivés;
- instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, qui sont décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2022.

4. Prises de position futures en comptabilité

IFRS 17, Contrats d'assurance

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit un cadre de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir exhaustif et fondé sur des principes s'appliquant aux contrats d'assurance. La norme doit être adoptée de manière rétrospective intégrale; si cela n'est pas possible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode de la juste valeur peuvent être utilisées.

L'IFRS 17 doit être appliquée par la Banque à compter du 1^{er} novembre 2023 et la Banque prévoit adopter cette norme en retraitant les résultats de l'exercice comparatif à compter de la date de transition du 1^{er} novembre 2022.

Aux termes de l'IFRS 17, les groupes de contrats d'assurance seront évalués au moyen des flux de trésorerie nécessaires à l'exécution fondés sur des pondérations probabilistes actualisés et les produits seront comptabilisés à mesure que les services sont rendus sur la période de couverture,

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

selon les trois modèles d'évaluation applicables suivants : la méthode d'évaluation générale, la méthode des frais variables et la méthode de la répartition des primes.

L'adoption de l'IFRS 17 entraînera la comptabilisation de la marge sur services contractuels à titre de composante de la valeur comptable pour les groupes de contrats qui sont évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des frais variables. La marge sur services contractuels représente les profits non gagnés qui seront comptabilisés à mesure que la couverture sera fournie dans le futur.

La Banque dispose d'un programme en bonne en due forme en vue de l'application de ces nouvelles exigences. La Banque modifie ses processus, contrôles et systèmes comptables au titre des assurances et elle continue d'évaluer les décisions nécessaires dans les principaux domaines nécessitant le jugement.

5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	12 635 \$	9 292 \$	11 065 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	77 690	54 601	54 830
Total	90 325 \$¹⁾	63 893 \$ ¹⁾	65 895 \$ ¹⁾

1) Déduction faite des comptes de correction de valeur de 5 \$ (30 avril 2023 – 6 \$; 31 octobre 2022 – 4 \$).

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 877 millions de dollars (30 avril 2023 – 6 041 millions de dollars; 31 octobre 2022 – 5 958 millions de dollars), et ces soldes sont inclus dans les montants présentés ci-dessus.

6. Titres de placement

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de placement de la Banque par classe d'évaluation.

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
Titres de créance évalués à la JVAÉRG	77 966 \$	83 920 \$	81 271 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	28 192	28 277	23 610
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	2 258	2 639	3 439
Titres de capitaux propres évalués à la JVRN	1 727	1 697	1 626
Titres de créance évalués à la JVRN	52	62	62
Total des titres de placement	110 195 \$	116 595 \$	110 008 \$

a) Titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Au 31 juillet 2023 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	11 338 \$	7 \$	359 \$	10 986 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	6 696	–	420	6 276
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	32 160	28	1 660	30 528
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	28 622	152	748	28 026
Autres titres de créance	2 224	1	75	2 150
Total	81 040 \$	188 \$	3 262 \$	77 966 \$

Au 30 avril 2023 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	9 520 \$	8 \$	239 \$	9 289 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	7 914	29	292	7 651
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	34 925	54	1 522	33 457
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	32 142	100	789	31 453
Autres titres de créance	2 131	4	65	2 070
Total	86 632 \$	195 \$	2 907 \$	83 920 \$

Au 31 octobre 2022 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	11 372 \$	4 \$	374 \$	11 002 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	5 860	1	432	5 429
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	37 690	80	2 534	35 236
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	28 794	27	1 135	27 686
Autres titres de créance	1 989	1	72	1 918
Total	85 705 \$	113 \$	4 547 \$	81 271 \$

b) Titres de créance évalués au coût amorti

(en millions de dollars)	Aux					
	31 juillet 2023		30 avril 2023		31 octobre 2022	
Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾	Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾	Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾	
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	9 338 \$	9 636 \$	9 229 \$	9 455 \$	8 684 \$	9 024 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	15 570	16 626	16 357	17 141	12 212	13 042
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	1 827	1 834	1 595	1 598	1 459	1 470
Titres de créance de sociétés	99	96	89	83	88	74
Total	26 834 \$	28 192 \$	27 270 \$	28 277 \$	22 443 \$	23 610 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite de comptes de correction de valeur de 1\$.

c) Titres de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Au 31 juillet 2023 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
		Actions ordinaires	87 \$	
Total	1 927 \$	418 \$	87 \$	2 258 \$
Au 30 avril 2023 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Actions ordinaires	2 321 \$	480 \$	162 \$	2 639 \$
Total	2 321 \$	480 \$	162 \$	2 639 \$
Au 31 octobre 2022 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Actions ordinaires	3 175 \$	487 \$	223 \$	3 439 \$
Total	3 175 \$	487 \$	223 \$	3 439 \$

Des revenus de dividendes gagnés sur les titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG de 37 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 42 millions de dollars; 31 juillet 2022 – 43 millions de dollars) et de 112 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 123 millions de dollars) ont été constatés dans les revenus d'intérêts.

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG d'une juste valeur de 778 millions de dollars au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 20 millions de dollars; 31 juillet 2022 – 80 millions de dollars) et de 1586 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 657 millions de dollars). Il en a découlé une perte réalisée de 126 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – perte réalisée de 3 millions de dollars; 31 juillet 2022 – profit réalisé de 30 millions de dollars) et un perte réalisée de 193 millions de dollars pour la période de neuf mois (31 juillet 2022 – profit réalisé de 109 millions de dollars).

7. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts au coût amorti

(en millions de dollars)	Au		
	31 juillet 2023		Valeur comptable nette
	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	347 707 \$	1 009 \$	346 698 \$
Prêts personnels	103 733	2 291	101 442
Cartes de crédit	16 607	1 176	15 431
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	290 051	1 417	288 634
Total	758 098 \$	5 893 \$	752 205 \$

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2023		31 octobre 2022
	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	353 560 \$	981 \$	349 279 \$
Prêts personnels	102 178	2 267	99 431
Cartes de crédit	16 053	1 135	14 918
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	298 013	1 353	287 107
Total	769 804 \$	5 736 \$	764 068 \$
			750 335 \$
			5 348 \$
			744 987 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

b) Prêts douteux¹⁾

(en millions de dollars)	Au		
	31 juillet 2023		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 768 \$	483 \$	1 285 \$
Prêts personnels	1 079	632	447
Cartes de crédit	—	—	—
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 640	705	1 935
Total	5 487 \$	1 820 \$	3 667 \$
Par secteurs géographiques			
Canada	1 441 \$	481 \$	960 \$
États-Unis	—	—	—
Mexique	1 211	373	838
Pérou	644	354	290
Chili	1 028	259	769
Colombie	342	93	249
Autres pays	821	260	561
Total	5 487 \$	1 820 \$	3 667 \$
Aux			
(en millions de dollars)	30 avril 2023		31 octobre 2022
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Prêts douteux bruts
		Valeur comptable nette	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 659 \$	455 \$	1 386 \$
Prêts personnels	1 040	608	432
Cartes de crédit	—	—	—
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 606	688	1 918
Total	5 305 \$	1 751 \$	3 554 \$
Par secteurs géographiques		Prêts douteux bruts	Valeur comptable nette
Canada	1 293 \$	459 \$	834 \$
États-Unis	—	—	—
Mexique	1 115	320	795
Pérou	736	375	361
Chili	990	254	736
Colombie	305	80	225
Autres pays	866	263	603
Total	5 305 \$	1 751 \$	3 554 \$

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023 ont totalisé 16 \$ (30 avril 2023 – 14 \$; 31 octobre 2022 – 11 \$).

c) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

i) Principales données d'entrée et hypothèses clés

L'évaluation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Banque se fait selon une méthode en trois étapes fondée sur l'ampleur de la détérioration de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale. Le résultat est obtenu à l'aide de modèles complexes utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables et de leur interdépendance. Les principaux facteurs comprennent notamment :

- la modification de la notation de risque de l'emprunteur ou de l'instrument en raison de l'évolution de la qualité de leur crédit;
- la variation des volumes de transactions;
- l'évolution du contexte macroéconomique dont tiennent compte les variables utilisées dans les modèles (notamment, la croissance du PIB, les taux de chômage, les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les indices des prix de l'immobilier) qui sont le plus étroitement liées aux pertes sur créances du portefeuille pertinent;
- la modification des scénarios macroéconomiques et la pondération des probabilités au sein de chaque scénario;
- la migration des emprunteurs entre les trois étapes.

La Banque établit son compte de correction de valeur pour pertes sur créances selon quatre scénarios prospectifs fondés sur des pondérations probabilistes (de base, optimiste, pessimiste et très pessimiste).

La Banque tient compte de sources d'information et de données tant internes qu'externes pour obtenir des prévisions et projections objectives qui serviront à établir le compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Elle prépare les scénarios au moyen des prévisions générées par Études économiques de la Banque Scotia. Les prévisions sont générées à l'aide de modèles dont les résultats sont ensuite modifiés au besoin par Études économiques de la Banque Scotia pour formuler un aperçu d'un « scénario de base » de la tendance future des scénarios économiques la plus probable. La mise au point du scénario de base et des scénarios de remplacement est supervisée par un comité de gouvernance qui est constitué de parties prenantes internes provenant de l'ensemble de la Banque. Le scénario de base définitif et les scénarios de remplacement découlent d'exams et de contrôles importants, et ils prennent en compte des jugements lors de la détermination tant des prévisions des scénarios que des pondérations probabilistes qui leur sont attribuées.

ii) Principales variables macroéconomiques

Les données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes sur créances attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers. Des ajustements qualitatifs ou des ajustements selon l'approche par superposition peuvent être effectués pour certains portefeuilles ou territoires à titre d'ajustements temporaires dans les cas où, du point de vue de la Banque, les données d'entrée, les hypothèses ou les techniques de modélisation ne prennent pas en compte tous les facteurs de risque pertinents, notamment la survenance de perturbations économiques ou géopolitiques jusqu'à la date des états financiers.

La Banque a eu recours au jugement d'experts en matière de crédit dans l'établissement du compte de correction de valeur pour pertes sur créances afin de rendre compte, comme il est décrit plus haut, de tous les facteurs de risque pertinents jusqu'à la fin de la période de communication de l'information. La Banque a tenu compte d'informations quantitatives et qualitatives dans l'évaluation de toute augmentation considérable du risque de crédit.

Les modèles de la Banque sont calibrés de manière à utiliser la performance passée et des informations prospectives macroéconomiques comme données. La Banque a créé un scénario prospectif de base et trois scénarios prospectifs de remplacement (un scénario optimiste et deux scénarios pessimistes) à titre de données essentielles utilisées dans les modèles de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues.

Le scénario de base prévoit une croissance économique plus forte en 2023 au Canada et aux États-Unis en regard des prévisions du trimestre précédent, ces deux économies ayant fait preuve de résilience dans le contexte de resserrement des politiques monétaires, grâce surtout à la force du marché de l'emploi, à la vigueur de la consommation et à la demande refoulée. Cette résilience économique et les pressions inflationnistes en résultant, conjuguées aux signaux implicites donnés par les banques centrales de ces deux pays quant à la tangente qu'emprunteront les taux directeurs, ont entraîné une révision à la hausse des taux directeurs dans ces deux pays, ces taux étant désormais plus élevés à plus long terme qu'au trimestre précédent.

En comparaison du scénario de base, le scénario optimiste rend compte d'une activité économique passablement plus vigoureuse. Le scénario pessimiste se fonde sur les récentes perturbations dans le secteur bancaire aux États-Unis et en Europe et il prévoit une détérioration des conditions et de la confiance au sein du secteur financier privé. Ces événements entraînent une réduction de l'activité économique et de l'inflation à l'échelle mondiale en comparaison du scénario de base, ce qui amène les banques centrales à réduire leurs taux directeurs afin d'atténuer l'effet de la baisse de l'activité économique et de s'assurer que l'inflation ne chute pas sous les fourchettes cibles. Finalement, le scénario très pessimiste prévoit une forte vague de stagflation qui entraîne une période prolongée d'incertitude sur les marchés financiers. Il en découle une hausse des taux d'inflation, ce qui exige de la part des banques centrales qu'elles haussent leurs taux directeurs à des niveaux supérieurs à ceux prévus dans le scénario de base afin de contrôler l'inflation, ce qui freine l'activité économique.

Les tableaux suivants présentent certaines des principales variables macroéconomiques utilisées pour calculer les estimations modélisées à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Toute variation supplémentaire de ces variables jusqu'à la date des états financiers est prise en compte au moyen de l'intégration du jugement d'experts du crédit. Dans le cas du scénario de base et des scénarios optimiste et pessimiste, les projections sont présentées pour les 12 prochains mois et pour la période prévisionnelle restante, ce qui constitue une projection à moyen terme.

	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 juillet 2023								
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,4	2,6	1,3	3,9	-2,4	3,3	-4,6	3,7
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	2,9	2,1	3,1	2,6	2,0	1,7	6,5	2,3
Taux de chômage moyen (%)	5,7	6,0	5,4	4,5	7,3	6,6	9,3	6,9
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	4,9	2,7	5,1	3,5	3,8	1,4	6,0	3,4
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	-0,9	0,3	-0,3	1,8	-4,6	1,1	-6,0	0,4
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,29	1,24	1,29	1,24	1,42	1,26	1,48	1,28
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,3	2,1	0,7	3,0	-2,7	2,9	-4,4	3,2
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	3,7	2,3	4,0	2,7	2,4	1,9	7,5	2,6
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	5,4	2,7	5,5	3,7	4,3	0,9	6,5	3,4
Taux de chômage moyen (%)	4,0	4,7	3,9	4,3	5,5	5,2	7,1	5,5
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,5	2,3	1,1	3,2	-1,3	2,8	-3,9	3,3
Taux de chômage moyen (%)	3,7	3,9	3,5	3,2	4,5	4,1	6,6	4,9
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,5	2,9	2,3	4,0	-1,7	3,5	-3,9	4,0
Taux de chômage moyen (%)	9,2	7,2	8,8	6,6	10,4	7,4	12,3	7,8
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,0	2,7	2,9	3,9	1,3	3,0	-0,6	3,4
Taux de chômage moyen (%)	7,3	7,1	6,8	5,2	8,6	7,4	11,9	8,9
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,2	3,0	3,8	4,0	1,4	3,3	-0,5	3,7
Taux de chômage moyen (%)	10,5	10,1	9,6	8,1	12,3	10,6	17,2	12,8
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,8	3,8	4,3	4,7	3,0	4,2	1,2	4,6
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	78	68	84	84	67	64	62	62
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	4,00	4,93	4,17	5,52	3,73	4,81	3,59	4,75
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	2,71	2,38	3,58	3,38	0,06	3,04	-1,52	3,38

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante
Au 30 avril 2023								
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,3	2,6	1,2	4,0	-2,5	3,3	-3,7	3,5
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	3,4	1,8	3,5	2,4	2,4	1,5	6,3	2,0
Taux de chômage moyen (%)	5,6	5,8	5,2	4,2	7,2	6,4	8,4	6,6
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	4,4	2,5	4,5	3,4	3,2	1,1	5,3	3,0
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	-16,9	-0,2	-16,3	1,2	-20,0	0,6	-20,3	-0,2
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,31	1,24	1,31	1,24	1,44	1,27	1,46	1,28
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,6	1,9	1,1	2,7	-2,4	2,7	-3,2	2,8
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	4,5	2,4	4,8	2,8	3,2	1,9	7,6	2,6
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	5,1	2,8	5,4	3,7	4,0	0,9	6,0	3,3
Taux de chômage moyen (%)	3,8	4,6	3,7	4,2	5,4	5,2	6,3	5,3
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,7	2,3	1,2	3,1	-1,2	2,8	-2,9	3,1
Taux de chômage moyen (%)	3,8	3,9	3,7	3,2	4,7	4,1	6,2	4,7
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	-0,2	2,9	1,1	4,1	-2,4	3,5	-3,7	3,8
Taux de chômage moyen (%)	8,7	7,2	8,3	6,3	9,9	7,4	11,2	7,7
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,2	2,6	2,9	4,0	0,9	3,1	-0,4	3,3
Taux de chômage moyen (%)	7,4	7,1	7,1	5,3	8,7	7,4	9,3	7,9
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,7	2,9	3,5	3,9	0,5	3,3	-0,8	3,6
Taux de chômage moyen (%)	11,2	10,2	10,3	8,2	13,2	10,7	14,0	11,3
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,8	3,9	4,3	4,7	2,5	4,3	1,2	4,6
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	79	69	84	86	68	66	65	65
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	3,60	4,80	3,72	5,36	3,35	4,69	3,30	4,66
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	2,67	2,42	3,59	3,42	0,02	3,08	-0,71	3,22

	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante	Douze prochains mois	Période restante
Au 31 octobre 2022								
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,2	2,1	2,4	3,1	-4,8	3,7	-5,9	2,6
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	4,9	2,1	5,2	2,6	9,3	2,3	12,5	9,5
Taux de chômage moyen (%)	5,7	6,0	5,1	4,7	9,7	6,9	10,2	8,6
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	3,8	2,7	4,2	4,1	5,1	3,2	5,1	3,7
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	-12,3	-0,3	-9,7	1,6	-17,6	-0,3	-20,0	-1,3
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,27	1,24	1,26	1,23	1,28	1,24	1,28	1,25
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,6	2,1	1,3	3,0	-5,1	3,7	-6,5	3,3
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	5,4	2,4	5,8	2,8	10,0	2,6	13,2	10,1
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	3,5	2,7	4,7	4,5	4,8	3,3	4,8	3,7
Taux de chômage moyen (%)	4,3	5,0	4,2	4,6	7,9	5,7	8,3	6,7
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,4	2,6	1,9	3,5	-4,0	4,0	-5,1	2,5
Taux de chômage moyen (%)	3,8	3,9	3,7	3,2	7,2	4,8	7,6	6,4
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	-2,0	2,4	-0,8	3,6	-7,3	3,9	-8,4	2,9
Taux de chômage moyen (%)	8,6	7,6	8,0	6,5	12,2	8,3	12,9	9,0
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,5	2,7	3,7	3,8	-1,0	4,1	-3,3	3,5
Taux de chômage moyen (%)	7,0	6,9	6,0	4,7	10,3	7,6	11,4	9,2
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,9	2,6	6,5	3,6	0,4	4,0	-2,0	3,4
Taux de chômage moyen (%)	10,7	9,9	9,0	6,7	14,0	10,7	15,1	12,3
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,4	4,0	5,0	4,9	0,5	5,2	-1,0	3,8
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	89	79	95	96	116	83	125	116
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	3,25	3,49	3,39	3,95	3,66	3,54	3,78	3,78
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	2,02	2,83	2,96	3,83	-3,05	4,23	-4,14	3,79

iii) Sensibilité

Par rapport au scénario de base, la pondération de ces divers scénarios a fait passer le compte de correction de valeur pour pertes sur créances présenté au titre des actifs financiers pris en compte aux étapes 1 et 2 à 4 259 millions de dollars (30 avril 2023 – 4 164 millions de dollars; 31 octobre 2022 – 3 847 millions de dollars), par rapport à 4 102 millions de dollars (30 avril 2023 – 4 035 millions de dollars; 31 octobre 2022 – 3 609 millions de dollars).

Si le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs n'était calculé par la Banque qu'au moyen du scénario très pessimiste, le compte de correction de valeur à l'égard des instruments financiers productifs serait supérieur de 750 millions de dollars (30 avril 2023 – 498 millions de dollars; 31 octobre 2022 – 1 096 millions de dollars) au compte de correction de valeur présenté au 31 juillet 2023, compte non tenu des variations des ajustements qualitatifs par superposition et du jugement d'experts en matière de crédit. Les résultats réels différeront étant donné que ce scénario ne tient pas compte de la migration des expositions ni des changements dans le portefeuille en raison des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs.

Selon les scénarios fondés sur des pondérations probabilistes actuels, si tous les actifs financiers productifs en étaient à l'étape 1, reflétant des pertes sur créances attendues pour une période de 12 mois, le compte de correction de valeur pour pertes sur créances serait inférieur de 512 millions de dollars (30 avril 2023 – 500 millions de dollars; 31 octobre 2022 – 521 millions de dollars) au compte de correction de valeur pour pertes sur créances présenté au titre des actifs financiers productifs.

iv) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} novembre 2022	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ¹⁾	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde au 31 juillet 2023
Prêts hypothécaires à l'habitation	899 \$	99 \$	(52)\$	63 \$	1 009 \$
Prêts personnels	2 137	907	(844)	91	2 291
Cartes de crédit	1 083	701	(661)	53	1 176
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 368	465	(214)	(16)	1 603
	5 487 \$	2 172 \$	(1 771)\$	191 \$	6 079 \$
Présentés dans :					
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts		5 348 \$			5 893 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations ²⁾		31			53
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ³⁾		108			133

1) Exclut les montants liés aux autres actifs de (6)\$. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, déduction faite de ces montants, s'est établie à 2 166 \$.

2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté en diminution de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.

3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} novembre 2021	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde au 31 juillet 2022
Prêts hypothécaires à l'habitation	802 \$	64 \$	(33)\$	10 \$	843 \$
Prêts personnels	2 341	403	(643)	12	2 113
Cartes de crédit	1 211	288	(439)	(11)	1 049
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 374	98	(149)	(45)	1 278
	5 728 \$	853 \$	(1 264)\$	(34)\$	5 283 \$

Présentés dans :

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts	5 626 \$				5 147 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations ¹⁾		37			27
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾		65			109

1) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté en diminution de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.

2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	222 \$	304 \$	483 \$	1 009 \$
Prêts personnels	673	986	632	2 291
Cartes de crédit	430	746	–	1 176
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	398	314	705	1 417
Total¹⁾	1 723 \$	2 350 \$	1 820 \$	5 893 \$

1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 201 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques, les risques de crédit liés à des éléments hors bilan et les prises en pension.

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	197 \$	296 \$	406 \$	899 \$
Prêts personnels	665	921	551	2 137
Cartes de crédit	436	647	–	1 083
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	255	296	678	1 229
Total¹⁾	1 553 \$	2 160 \$	1 635 \$	5 348 \$

1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 151 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques, les risques de crédit liés à des éléments hors bilan et les prises en pension.

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$
Prêts personnels	658	896	559	2 113
Cartes de crédit	432	617	–	1 049
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	238	281	623	1 142
Total¹⁾	1 512 \$	2 078 \$	1 557 \$	5 147 \$

1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 148 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques, les risques de crédit liés à des éléments hors bilan et les prises en pension.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts.

(en millions de dollars)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates							
	31 juillet 2023				31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts aux particuliers :								
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	220 \$	306 \$	455 \$	981 \$	168 \$	273 \$	393 \$	834 \$
Réévaluation ¹⁾	(50) 9	21 -	70 -	41 9	1 8	20 -	7 -	28 8
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(2)	(4)	-	(6)	(1)	(3)	-	(4)
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	50	(38)	(12)	-	13	(10)	(3)	-
Étape 2	(10)	38	(28)	-	(2)	13	(11)	-
Étape 3	-	(18)	18	-	-	(5)	5	-
Radiations, montant brut	-	-	(28)	(28)	-	-	(17)	(17)
Recouvrements	-	-	6	6	-	-	7	7
Variations des taux de change et autres variations	5	(1)	2	6	(3)	(4)	(6)	(13)
Solde à la clôture de la période	222 \$	304 \$	483 \$	1 009 \$	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$
Prêts personnels								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	677 \$	982 \$	608 \$	2 267 \$	655 \$	950 \$	566 \$	2 171 \$
Réévaluation ¹⁾	(180) 94	229 -	255 -	304 94	(129) 92	107	151	129 92
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(24)	(45)	-	(69)	(21)	(32)	-	(53)
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	156	(153)	(3)	-	108	(106)	(2)	-
Étape 2	(54)	77	(23)	-	(32)	48	(16)	-
Étape 3	(3)	(103)	106	-	(1)	(58)	59	-
Radiations, montant brut	-	-	(381)	(381)	-	-	(251)	(251)
Recouvrements	-	-	65	65	-	-	59	59
Variations des taux de change et autres variations	7	(1)	5	11	(14)	(13)	(7)	(34)
Solde à la clôture de la période	673 \$	986 \$	632 \$	2 291 \$	658 \$	896 \$	559 \$	2 113 \$
Cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	425 \$	710 \$	-\$	1 135 \$	419 \$	688 \$	-\$	1 107 \$
Réévaluation ¹⁾	(63)	152	193	282	(33)	34	112	113
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	55	-	-	55	43	-	-	43
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(16)	(23)	-	(39)	(15)	(12)	-	(27)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	64	(64)	-	-	50	(50)	-	-
Étape 2	(38)	38	-	-	(22)	22	-	-
Étape 3	-	(65)	65	-	(43)	43	-	-
Radiations, montant brut	-	-	(310)	(310)	-	-	(202)	(202)
Recouvrements	-	-	50	50	-	-	40	40
Variations des taux de change et autres variations	3	(2)	2	3	(10)	(22)	7	(25)
Solde à la clôture de la période	430 \$	746 \$	-\$	1 176 \$	432 \$	617 \$	-\$	1 049 \$
Total des prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 322 \$	1 998 \$	1 063 \$	4 383 \$	1 242 \$	1 911 \$	959 \$	4 112 \$
Réévaluation ¹⁾	(293)	402	518	627	(161)	161	270	270
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	158	-	-	158	143	-	-	143
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(42)	(72)	-	(114)	(37)	(47)	-	(84)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	270	(255)	(15)	-	171	(166)	(5)	-
Étape 2	(102)	153	(51)	-	(56)	83	(27)	-
Étape 3	(3)	(186)	189	-	(1)	(106)	107	-
Radiations, montant brut	-	-	(719)	(719)	-	-	(470)	(470)
Recouvrements	-	-	121	121	-	-	106	106
Variations des taux de change et autres variations	15	(4)	9	20	(27)	(39)	(6)	(72)
Solde à la clôture de la période	1 325 \$	2 036 \$	1 115 \$	4 476 \$	1 274 \$	1 797 \$	934 \$	4 005 \$
Prêts autres qu'aux particuliers :								
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	456 \$	322 \$	704 \$	1 482 \$	234 \$	352 \$	645 \$	1 231 \$
Réévaluation ¹⁾	16	43	111	170	(1)	(51)	48	(4)
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	103	-	-	103	74	-	-	74
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(87)	(20)	(14)	(121)	(58)	(17)	(6)	(81)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	31	55	-	86
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	18	(18)	-	-	24	(24)	-	-
Étape 2	(14)	16	(2)	-	(6)	6	-	-
Étape 3	-	(2)	2	-	-	(2)	2	-
Radiations, montant brut	-	-	(81)	(81)	-	-	(107)	(107)
Recouvrements	-	-	23	23	-	-	86	86
Variations des taux de change et autres variations	(4)	1	(23)	(26)	(1)	(6)	(27)	(34)
Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan	488 \$	342 \$	720 \$	1 550 \$	297 \$	313 \$	641 \$	1 251 \$
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	(90)	(28)	(15)	(133)	(59)	(32)	(18)	(109)
Solde à la clôture de la période	398 \$	314 \$	705 \$	1 417 \$	238 \$	281 \$	623 \$	1 142 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Aux dates indiquées et pour les périodes de neuf mois closes à ces dates

(en millions de dollars)	31 juillet 2023				31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts aux particuliers :								
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de la période	197 \$	296 \$	406 \$	899 \$	152 \$	276 \$	374 \$	802 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(123)	38	176	91	(33)	38	45	50
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	25	-	-	25	28	-	-	28
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(6)	(11)	-	(17)	(4)	(10)	-	(14)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	134	(101)	(33)	-	46	(39)	(7)	-
Étape 2	(25)	108	(83)	-	(6)	29	(23)	-
Étape 3	-	(44)	44	-	-	(11)	11	-
Radiations, montant brut	-	-	(71)	(71)	-	-	(54)	(54)
Recouvrements	-	-	19	19	-	-	21	21
Variations des taux de change et autres variations	20	18	25	63	1	1	8	10
Solde à la clôture de la période	222 \$	304 \$	483 \$	1 009 \$	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$
Prêts personnels								
Solde à l'ouverture de la période	665 \$	921 \$	551 \$	2 137 \$	644 \$	1 071 \$	626 \$	2 341 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(552)	695	676	819	(447)	296	456	305
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	278	-	-	278	242	-	-	242
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(66)	(124)	-	(190)	(56)	(88)	-	(144)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	475	(465)	(10)	-	365	(358)	(7)	-
Étape 2	(150)	212	(62)	-	(88)	131	(43)	-
Étape 3	(7)	(285)	292	-	(3)	(157)	160	-
Radiations, montant brut	-	-	(1 023)	(1 023)	-	-	(833)	(833)
Recouvrements	-	-	179	179	-	-	190	190
Variations des taux de change et autres variations	30	32	29	91	1	1	10	12
Solde à la clôture de la période	673 \$	986 \$	632 \$	2 291 \$	658 \$	896 \$	559 \$	2 113 \$
Cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de la période	436 \$	647 \$	-\$ 1 083 \$	\$ 352	859 \$	-\$ 1 211 \$	-	-
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(218)	413	467	662	(122)	42	327	247
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	146	-	-	146	103	-	-	103
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(50)	(57)	-	(107)	(35)	(27)	-	(62)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	199	(199)	-	-	189	(189)	-	-
Étape 2	(107)	107	-	-	(48)	48	-	-
Étape 3	-	(188)	188	-	-	(104)	104	-
Radiations, montant brut	-	-	(820)	(820)	-	-	(580)	(580)
Recouvrements	-	-	159	159	-	-	141	141
Variations des taux de change et autres variations	24	23	6	53	(7)	(12)	8	(11)
Solde à la clôture de la période	430 \$	746 \$	-\$ 1 176 \$	\$ 432	617 \$	-\$ 1 049 \$	-	-
Total des prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de la période	1 298 \$	1 864 \$	957 \$	4 119 \$	1 148 \$	2 206 \$	1 000 \$	4 354 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(893)	1 146	1 319	1 572	(602)	376	828	602
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	449	-	-	449	373	-	-	373
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(122)	(192)	-	(314)	(95)	(125)	-	(220)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	808	(765)	(43)	-	600	(586)	(14)	-
Étape 2	(282)	427	(145)	-	(142)	208	(66)	-
Étape 3	(7)	(517)	524	-	(3)	(272)	275	-
Radiations, montant brut	-	-	(1 914)	(1 914)	-	-	(1 467)	(1 467)
Recouvrements	-	-	357	357	-	-	352	352
Variations des taux de change et autres variations	74	73	60	207	(5)	(10)	26	11
Solde à la clôture de la période	1 325 \$	2 036 \$	1 115 \$	4 476 \$	1 274 \$	1 797 \$	934 \$	4 005 \$
Prêts autres qu'aux particuliers :								
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de la période	322 \$	320 \$	695 \$	1 337 \$	212 \$	470 \$	655 \$	1 337 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	82	72	295	449	(54)	(74)	196	68
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	294	-	-	294	195	-	-	195
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(241)	(35)	(26)	(302)	(154)	(73)	(24)	(251)
Changements de modèles et de méthodes	-	-	-	-	30	57	-	87
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	60	(60)	-	-	85	(85)	-	-
Étape 2	(31)	38	(7)	-	(18)	18	-	-
Étape 3	-	(4)	4	-	(5)	5	-	-
Radiations, montant brut	-	-	(258)	(258)	-	-	(253)	(253)
Recouvrements	-	-	44	44	-	-	104	104
Variations des taux de change et autres variations	2	11	(27)	(14)	1	5	(42)	(36)
Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan	488 \$	342 \$	720 \$	1 550 \$	297 \$	313 \$	641 \$	1 251 \$
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	(90)	(28)	(15)	(133)	(59)	(32)	(18)	(109)
Solde à la clôture de la période	398 \$	314 \$	705 \$	1 417 \$	238 \$	281 \$	623 \$	1 142 \$

- 1) Comprend les variations de risque de crédit qui découlent des augmentations importantes du risque de crédit, les variations du risque de crédit qui ne découlent pas des transferts entre les étapes, les changements dans les données et les hypothèses des modèles ainsi que les changements découlant des prélevements au titre des engagements non prélevés.
- 2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

d) Valeur comptable des expositions en fonction de la notation du risque

Prêts hypothécaires à l'habitation

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Très faible	206 003 \$	687 \$	– \$	206 690 \$	208 526 \$	635 \$	– \$	209 161 \$
Faible	91 232	894	–	92 126	90 745	1 172	–	91 917
Moyenne	20 534	1 281	–	21 815	18 399	1 032	–	19 431
Élevée	3 537	3 170	–	6 707	2 759	2 680	–	5 439
Très élevée	61	2 046	–	2 107	53	1 429	–	1 482
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	15 359	1 135	–	16 494	19 276	1 187	–	20 463
Défaut	–	–	1 768	1 768	–	–	1 386	1 386
Total	336 726 \$	9 213 \$	1 768 \$	347 707 \$	339 758 \$	8 135 \$	1 386 \$	349 279 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	222	304	483	1 009	197	296	406	899
Valeur comptable	336 504 \$	8 909 \$	1 285 \$	346 698 \$	339 561 \$	7 839 \$	980 \$	348 380 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts personnels

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Très faible	30 519 \$	144 \$	– \$	30 663 \$	30 098 \$	285 \$	– \$	30 383 \$
Faible	28 299	493	–	28 792	27 284	685	–	27 969
Moyenne	8 747	490	–	9 237	8 789	1 464	–	10 253
Élevée	8 378	3 139	–	11 517	7 059	2 275	–	9 334
Très élevée	105	1 973	–	2 078	81	1 655	–	1 736
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	18 778	1 589	–	20 367	17 371	1 537	–	18 908
Défaut	–	–	1 079	1 079	–	–	848	848
Total	94 826 \$	7 828 \$	1 079 \$	103 733 \$	90 682 \$	7 901 \$	848 \$	99 431 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	673	986	632	2 291	665	921	551	2 137
Valeur comptable	94 153 \$	6 842 \$	447 \$	101 442 \$	90 017 \$	6 980 \$	297 \$	97 294 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Cartes de crédit

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	1 941 \$	47 \$	– \$	1 988 \$	1 813 \$	47 \$	– \$	1 860 \$
Faible	3 266	97	–	3 363	2 756	159	–	2 915
Moyenne	3 987	124	–	4 111	3 434	190	–	3 624
Élevée	3 394	1 187	–	4 581	3 042	998	–	4 040
Très élevée	36	836	–	872	36	587	–	623
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	1 151	541	–	1 692	997	459	–	1 456
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	13 775 \$	2 832 \$	– \$	16 607 \$	12 078 \$	2 440 \$	– \$	14 518 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	430	746	–	1 176	436	647	–	1 083
Valeur comptable	13 345 \$	2 086 \$	– \$	15 431 \$	11 642 \$	1 793 \$	– \$	13 435 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Engagements non prélevés – prêts aux particuliers

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	103 148 \$	4 \$	– \$	103 152 \$	98 973 \$	6 \$	– \$	98 979 \$
Faible	18 868	2	–	18 870	19 196	9	–	19 205
Moyenne	9 199	11	–	9 210	7 880	44	–	7 924
Élevée	3 754	412	–	4 166	3 700	307	–	4 007
Très élevée	28	305	–	333	34	354	–	388
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	8 994	1 770	–	10 764	8 316	1 667	–	9 983
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Valeur comptable	143 991 \$	2 504 \$	– \$	146 495 \$	138 099 \$	2 387 \$	– \$	140 486 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Total des prêts aux particuliers <i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total
Très faible	341 611 \$	882 \$	– \$	342 493 \$	339 410 \$	973 \$	– \$	340 383 \$
Faible	141 665	1 486	–	143 151	139 981	2 025	–	142 006
Moyenne	42 467	1 906	–	44 373	38 502	2 730	–	41 232
Élevée	19 063	7 908	–	26 971	16 560	6 260	–	22 820
Très élevée	230	5 160	–	5 390	204	4 025	–	4 229
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	44 282	5 035	–	49 317	45 960	4 850	–	50 810
Défaut	–	–	2 847	2 847	–	–	2 234	2 234
Total	589 318 \$	22 377 \$	2 847 \$	614 542 \$	580 617 \$	20 863 \$	2 234 \$	603 714 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 325	2 036	1 115	4 476	1 298	1 864	957	4 119
Valeur comptable	587 993 \$	20 341 \$	1 732 \$	610 066 \$	579 319 \$	18 999 \$	1 277 \$	599 595 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques <i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total
Première qualité	159 628 \$	1 122 \$	– \$	160 750 \$	162 696 \$	1 775 \$	– \$	164 471 \$
Qualité inférieure	113 422	7 717	–	121 139	105 251	9 563	–	114 814
Sous surveillance	27	3 021	–	3 048	22	2 890	–	2 912
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	2 459	15	–	2 474	2 346	12	–	2 358
Défaut	–	–	2 640	2 640	–	–	2 552	2 552
Total	275 536 \$	11 875 \$	2 640 \$	290 051 \$	270 315 \$	14 240 \$	2 552 \$	287 107 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	398	314	705	1 417	255	296	678	1 229
Valeur comptable	275 138 \$	11 561 \$	1 935 \$	288 634 \$	270 060 \$	13 944 \$	1 874 \$	285 878 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Engagements non prélevés – prêts aux entreprises et aux administrations publiques <i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total
Première qualité	227 390 \$	1 959 \$	– \$	229 349 \$	222 734 \$	1 502 \$	– \$	224 236 \$
Qualité inférieure	61 918	5 232	–	67 150	62 827	4 534	–	67 361
Sous surveillance	2	775	–	777	4	604	–	608
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	5 074	1	–	5 075	4 573	–	–	4 573
Défaut	–	–	107	107	–	–	139	139
Total	294 384 \$	7 967 \$	107 \$	302 458 \$	290 138 \$	6 640 \$	139 \$	296 917 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	90	28	15	133	67	24	17	108
Valeur comptable	294 294 \$	7 939 \$	92 \$	302 325 \$	290 071 \$	6 616 \$	122 \$	296 809 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Total des prêts autres qu'aux particuliers <i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 juillet 2023				Au 31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3¹⁾	Total
Première qualité	387 018 \$	3 081 \$	– \$	390 099 \$	385 430 \$	3 277 \$	– \$	388 707 \$
Qualité inférieure	175 340	12 949	–	188 289	168 078	14 097	–	182 175
Sous surveillance	29	3 796	–	3 825	26	3 494	–	3 520
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	7 533	16	–	7 549	6 919	12	–	6 931
Défaut	–	–	2 747	2 747	–	–	2 691	2 691
Total	569 920 \$	19 842 \$	2 747 \$	592 509 \$	560 453 \$	20 880 \$	2 691 \$	584 024 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	488	342	720	1 550	322	320	695	1 337
Valeur comptable	569 432 \$	19 500 \$	2 027 \$	590 959 \$	560 131 \$	20 560 \$	1 996 \$	582 687 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

e) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré comme étant en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2023 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 279 \$	605 \$	– \$	1 884 \$
Prêts personnels	609	313	–	922
Cartes de crédit	226	153	317	696
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	148	58	–	206
Total	2 262 \$	1 129 \$	317 \$	3 708 \$

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2023 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 173 \$	567 \$	– \$	1 740 \$
Prêts personnels	556	306	–	862
Cartes de crédit	228	155	312	695
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	134	64	–	198
Total	2 091 \$	1 092 \$	312 \$	3 495 \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2022 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 015 \$	482 \$	– \$	1 497 \$
Prêts personnels	505	254	–	759
Cartes de crédit	173	113	249	535
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	122	47	–	169
Total	1 815 \$	896 \$	249 \$	2 960 \$

- 1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.
 2) En ce qui a trait aux prêts pour lesquels des reports de paiement ont été accordés, les reports de paiement ne constituent pas des défauts de paiement et ces prêts demeurent dans la même catégorie du classement chronologique pendant la période de report. Une fois la période de report terminée, le calcul normal des retards de paiement reprend.
 3) Tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme douteux sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit, qui sont considérées comme étant des prêts douteux lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours.

f) Prêts dépréciés dès leur acquisition

Certains actifs financiers, notamment les prêts, sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale. Le tableau qui suit présente le détail de ces actifs :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
Solde du principal impayé ¹⁾	293 \$	305 \$	309 \$
Ajustements de la juste valeur au titre du crédit	(79)	(79)	(70)
Valeur comptable	214	226	239
Compte de correction de valeur à l'étape 3	(1)	(2)	(2)
Valeur comptable, déduction faite du compte de correction de valeur connexe	213 \$	224 \$	237 \$

- 1) Représente le montant de l'encours en principal, déduction faite des radiations.

8. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »). La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs. La SCHL a également acheté des groupes de prêts hypothécaires garantis auprès de la Banque dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (le « PAPHA »).

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

La valeur comptable des actifs transférés qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023 ¹⁾	30 avril 2023 ¹⁾	31 octobre 2022 ¹⁾
Actifs			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	13 956 \$	14 970 \$	15 032 \$
Autres actifs associés ²⁾	10 005	9 594	9 854
Passifs			
Valeur comptable des passifs connexes	22 314 \$	22 780 \$	24 173 \$

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 21 950 \$ (30 avril 2023 – 22 753 \$; 31 octobre 2022 – 23 379 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 21 309 \$ (30 avril 2023 – 22 153 \$; 31 octobre 2022 – 23 254 \$), ce qui correspond à une position nette de 641 \$ (30 avril 2023 – 600 \$; 31 octobre 2022 – 125 \$).
 2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH, y compris les opérations de pension sur titres hypothécaires, acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

Titrisation de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles

La Banque titrise à l'occasion une partie de ses créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles au moyen d'entités structurées consolidées. Ces créances demeurent prises en compte dans les « Prêts personnels » et les « Prêts sur cartes de crédit » à l'état consolidé de la situation financière. Au cours du trimestre écoulé, la Banque n'a conclu aucun nouvel accord de titrisation.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023 ¹⁾	30 avril 2023 ¹⁾	31 octobre 2022 ¹⁾
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :			
Mises en pension ²⁾	127 317 \$	114 423 \$	122 552 \$
Prêts de titres	62 452	59 028	52 178
Total	189 769	173 451	174 730
Valeur comptable des passifs connexes³⁾			
	147 432 \$	132 631 \$	139 025 \$

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 189 769 \$ (30 avril 2023 – 173 451 \$; 31 octobre 2022 – 174 730 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 147 432 \$ (30 avril 2023 – 132 631 \$; 31 octobre 2022 – 139 025 \$), ce qui correspond à une position nette de 42 337 \$ (30 avril 2023 – 40 820 \$; 31 octobre 2022 – 35 705 \$).
 2) Compte non tenu du suranancement des actifs.
 3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

Autres arrangements hors bilan

La Banque utilise des structures de financement par fonds propres pour transférer le risque de crédit que posent certains prêts et elle achète de la protection de crédit visant des événements de crédit admissibles émanant de ces structures. Les structures s'acquittent de leurs obligations au moyen du produit en trésorerie tiré de l'émission de billets liés à des garanties. Les prêts ne sont pas vendus ni attribués aux structures et ils demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Au cours du trimestre écoulé, des billets liés à des garanties de 949 millions de dollars (30 avril 2023 – néant; 31 octobre 2022 – néant) émis par ces structures ont été comptabilisés sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » à l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

Lien conservé avec des actifs financiers transférés

Les prêts consentis par la Banque aux termes du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la Banque étant donné que le programme satisfait aux critères de transfert des actifs financiers de l'IFRS 9.

Au 31 juillet 2023, la Banque avait émis pour 3,6 milliards de dollars de prêts CUEC (30 avril 2023 – 3,7 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 3,9 milliards de dollars). La Banque conserve un lien, car elle administre ces prêts au nom d'Exportation et développement Canada. Le niveau approprié de frais d'administration des prêts a été comptabilisé.

9. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers ¹⁾	Aux		
					31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
Division des Services Financiers de Canadian Tire ²⁾	Canada	Services financiers	20,00 %	30 juin 2023	550 \$	558 \$	579 \$
Bank of Xi'an Co. Ltd. ³⁾	Chine	Services bancaires	18,11 %	30 juin 2023	1 035	1 099	1 007
Maduro & Curiel's Bank N.V. ⁴⁾	Curaçao	Services bancaires	48,10 %	30 juin 2023	456	459	438

- 1) Reflète la date des plus récents états financiers fournis par la Banque par la direction des sociétés associées.
- 2) Canadian Tire a une option lui permettant de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % avant la fin de la période allant jusqu'au 10^e anniversaire (1^{er} octobre 2024) à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après le 1^{er} octobre 2024, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 3) Selon le cours à la Bourse de Shanghai, le placement de la Banque dans Bank of Xi'an Co. Ltd. s'élevait à 581 \$ (30 avril 2023 – 570 \$; 31 octobre 2022 – 489 \$). La valeur de marché de la participation est restée inférieure à sa valeur comptable. La Banque a effectué un test de dépréciation au 31 juillet 2023 en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés de la valeur d'utilité. La Banque a conclu qu'il n'y avait pas de dépréciation au 31 juillet 2023.
- 4) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 juillet 2023, ces réserves s'établissaient à 66 \$ (30 avril 2023 – 69 \$; 31 octobre 2022 – 67 \$).

10. Dépôts

(en millions de dollars)	31 juillet 2023					Total	Total		
	Payables à vue ¹⁾		Payables sur préavis ²⁾	Payables à date fixe ³⁾	Total				
	Portant intérêt	Ne portant pas intérêt							
Particuliers	5 433 \$	10 395 \$	149 448 \$	119 462 \$	284 738 \$	283 651 \$	265 892 \$		
Entreprises et administrations publiques	154 370	33 369	46 366	381 326	615 431	611 376	597 617		
Autres institutions financières	12 590	860	1 815	41 791	57 056	50 511	52 672		
	172 393 \$	44 624 \$	197 629 \$ ⁴⁾	542 579 \$	957 225 \$	945 538 \$	916 181 \$		
Par secteurs géographiques :									
Canada	124 735 \$	24 547 \$	161 113 \$	367 526 \$	677 921 \$	673 137 \$	642 977 \$		
États-Unis	37 904	46	516	57 534	96 000	95 338	104 984		
Royaume-Uni	–	–	439	25 111	25 550	25 320	24 243		
Mexique	–	7 471	13 556	20 241	41 268	37 681	31 841		
Pérou	4 863	257	5 112	6 169	16 401	16 149	16 439		
Chili	1 306	4 932	161	18 009	24 408	25 464	22 105		
Colombie	26	482	4 178	4 892	9 578	8 549	8 211		
Autres pays	3 559	6 889	12 554	43 097	66 099	63 900	65 381		
Total ⁵⁾	172 393 \$	44 624 \$	197 629 \$	542 579 \$	957 225 \$	945 538 \$	916 181 \$		

- 1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.
- 3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.
- 4) Comprend un montant de 130 \$ au titre des dépôts sans intérêt (30 avril 2023 – 134 \$; 31 octobre 2022 – 156 \$).
- 5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 325 622 \$ (30 avril 2023 – 326 922 \$; 31 octobre 2022 – 326 041 \$), les dépôts libellés en pesos chiliens s'élevaient à 20 797 \$ (30 avril 2023 – 21 593 \$; 31 octobre 2022 – 18 740 \$), les dépôts libellés en pesos mexicains s'établissaient à 37 662 \$ (30 avril 2023 – 34 709 \$; 31 octobre 2022 – 29 269 \$) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 122 403 \$ (30 avril 2023 – 115 466 \$; 31 octobre 2022 – 106 817 \$).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$.¹⁾

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Au 31 juillet 2023	70 143 \$	34 446 \$	69 387 \$	129 092 \$	18 776 \$	321 844 \$
Au 30 avril 2023	64 875 \$	37 468 \$	73 025 \$	123 485 \$	18 795 \$	317 648 \$
Au 31 octobre 2022	53 656 \$	36 035 \$	62 891 \$	110 015 \$	21 440 \$	284 037 \$

- 1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

11. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

Actions ordinaires

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			
	31 juillet 2023		31 juillet 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
En circulation à l'ouverture de la période	1 198 174 512	19 160 \$	1 197 797 983	18 799 \$
Emises au titre de paiements fondés sur des actions, montant net	6 252	1	103 238	7
Emises dans le cadre de l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée	—	—	—	—
Emises dans le cadre du régime dividendes et d'achat d'actions des actionnaires ¹⁾	7 152 387	466	—	—
Rachetées et annulées aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités ²⁾	—	—	(4 993 900)	(78)
En circulation à la clôture de la période	1 205 333 151	19 627 \$	1 192 907 321	18 728 \$

(en millions de dollars)	Pour les périodes de neuf mois closes les			
	31 juillet 2023		31 juillet 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
En circulation à l'ouverture de la période	1 191 375 095	18 707 \$	1 215 337 523	18 507 \$
Emises au titre de paiements fondés sur des actions, montant net	404 655	27	1 883 598	132
Emises dans le cadre de l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée	—	—	7 000 000	569
Emises dans le cadre du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires ¹⁾	13 553 401	893	—	—
Rachetées et annulées aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités ²⁾	—	—	(31 313 800)	(480)
En circulation à la clôture de la période	1 205 333 151	19 627 \$	1 192 907 321	18 728 \$

- 1) À compter du dividende déclaré le 28 février 2023 et versé le 26 avril 2023, la Banque a émis aux participants du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires (le « régime »), des actions ordinaires à même son capital autorisé selon un escompte de 2 % sur le cours moyen du marché (selon la définition donnée dans le régime). Avant le dividende versé le 26 avril 2023, les actions ordinaires reçues par les participants aux termes du régime étaient préalablement rachetées sur le marché au cours alors en vigueur.
- 2) La Banque n'a pas d'offre de rachat dans le cours normal des activités en vigueur à l'heure actuelle et elle n'a racheté aucune action ordinaire au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023. L'offre de rachat dans le cours normal des activités précédente de la Banque a pris fin le 1^{er} décembre 2022.

Débentures subordonnées

Émission

Le 20 décembre 2022, la Banque a émis des débentures subordonnées à taux fixe révisable de 1,800 % de 33 milliards de yens japonais échéant le 20 décembre 2032 [fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »)]. Les débentures peuvent faire l'objet d'un rachat au gré de la Banque le 20 décembre 2027. Les intérêts sont payables en versements semestriels au taux annuel de 1,800 % à compter de la date d'émission, inclusivement, jusqu'au 20 décembre 2027, exclusivement, puis au taux de référence des obligations du gouvernement japonais majoré de 1,681 % jusqu'au 20 décembre 2032, exclusivement. Les débentures sont assorties de dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires de T2 conformément à Bâle III.

Le 12 juin 2023, la Banque a émis des débentures à 5,679 % de 1,0 milliard de dollars échéant le 2 août 2033 [fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »)]. Les débentures peuvent faire l'objet d'un rachat au gré de la Banque à compter du 2 août 2028. Les intérêts sont payables en versements semestriels à terme échu au taux de 5,679 % à compter de la date d'émission, inclusivement, jusqu'au 2 août 2028, exclusivement, puis à un taux annuel correspondant au CORRA composé quotidiennement majoré de 2,100 % jusqu'au 2 août 2033, exclusivement. Le paiement d'intérêts initial, prévu pour le 2 février 2024, sera d'environ 36,33 \$ par tranche de 1 000 \$ du principal des débentures. Les débentures sont assorties de dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires de T2 conformément à Bâle III.

Rachat

Le 21 juillet 2023, la Banque a annoncé le rachat, le 31 août 2023, de la tranche de 55,99 millions de dollars américains en circulation de ses débentures subordonnées à taux variable d'un montant de 300 millions de dollars américains échéant en 2085, à un prix correspondant à 100 % de leur montant en principal majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat anticipé, exclusivement.

12. Gestion du capital

Les fonds propres réglementaires, la capacité totale d'absorption des pertes et les ratios de levier de la Banque s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 octobre 2022
Fonds propres^{1),2)}	Bâle III révisé	Bâle III révisé	Bâle III
Actions ordinaires et assimilées de T1	55 832 \$	55 520 \$	53 081 \$
Fonds propres de T1, montant net	64 016	63 688	61 262
Fonds propres réglementaires totaux	74 332	73 197	70 710
Capacité totale d'absorption des pertes ³⁾	134 207	127 815	126 565
Actifs/expositions pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres			
Actifs pondérés en fonction des risques ^{1),2),4)}	439 814 \$	451 063 \$	462 448 \$
Risque de levier ⁵⁾	1 551 344	1 530 107	1 445 619
Ratios réglementaires^{1),2)}			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	12,7 %	12,3 %	11,5 %
Ratio de T1	14,6 %	14,1 %	13,2 %
Ratio total des fonds propres	16,9 %	16,2 %	15,3 %
Ratio de capacité totale d'absorption des pertes ³⁾	30,5 %	28,3 %	27,4 %
Ratio de levier ⁵⁾	4,1 %	4,2 %	4,2 %
Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes ³⁾	8,7 %	8,4 %	8,8 %

- 1) Les ratios et montants réglementaires présentés pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont conformes aux exigences révisées de Bâle III et ils ne sont pas directement comparables aux ratios et montants présentés pour le quatrième trimestre de 2022.
- 2) Les ratios de fonds propres réglementaires pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023). Les ratios de fonds propres réglementaires de l'exercice précédent ont été calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).
- 3) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).
- 4) Au 31 juillet 2023, les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la capacité totale d'absorption des pertes aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques comprenaient un ajustement lié au niveau plancher de Bâle III de 1,4 milliard de dollars (8,2 milliards de dollars au 30 avril 2023, tandis que la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la capacité totale d'absorption des pertes aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques au 31 octobre 2022).
- 5) Les ratios de levier pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont fondés sur les exigences révisées de Bâle III et sont calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023). Les ratios de levier de l'exercice précédent ont été calculés conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (novembre 2018).

Au 31 juillet 2023, la Banque dépassait largement les ratios minimaux de fonds propres réglementaires et de TLAC établis par le BSIF, y compris les exigences au titre de la réserve pour stabilité intérieure. En outre, au 31 juillet 2023, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC de la Banque dépassaient les seuils minimaux établis par le BSIF.

13. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre de 2023, la Banque a attribué 2 478 138 options assorties d'un prix d'exercice de 68,58 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 6,81 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a comptabilisé des hausses de 2 millions de dollars et de 12 millions de dollars (31 juillet 2022 – 1 million de dollars et 9 millions de dollars), respectivement, sous les « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

Pour les trimestres clos les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	55 \$	55 \$	97 \$	5 \$	5 \$	6 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	(8)	(8)	(8)	15	16	12
Autres	3	3	4	(2)	–	2
Charge au titre des prestations définies	50 \$	50 \$	93 \$	18 \$	21 \$	20 \$
Charge au titre des cotisations définies	40 \$	40 \$	32 \$	– \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾	200 \$	(222)\$	(207)\$	45 \$	(3)\$	(24)\$

Pour les périodes de neuf mois closes les

(en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	165 \$	254 \$	15 \$	17 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	(25)	(11)	48	35
Autres	9	12	–	(5)
Charge au titre des prestations définies	149 \$	255 \$	63 \$	47 \$
Charge au titre des cotisations définies	117 \$	93 \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾	(192)\$	838 \$	(7)\$	134 \$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

2) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

15. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les autres secteurs d'activité de moindre envergure sont pris en compte dans le secteur Autres. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2022. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2023

(en millions de dollars)	Réseau canadien ¹⁾	Opérations internationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale ¹⁾	Services bancaires et marchés mondiaux ¹⁾	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	2 468 \$	2 118 \$	207 \$	337 \$	(550)\$	4 580 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{4),5)}	748	728	1 129	1 006	(101)	3 510
Total des revenus	3 216	2 846	1 336	1 343	(651)	8 090
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	307	516	2	(6)	–	819
Charges autres que d'intérêts	1 448	1 491	843	758	22	4 562
Charge d'impôt sur le résultat	399	192	123	157	(374)	497
Bénéfice net	1 062 \$	647 \$	368 \$	434 \$	(299)\$	2 212 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	19 \$	2 \$	– \$	– \$	21 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 062 \$	628 \$	366 \$	434 \$	(299)\$	2 191 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	450 \$	241 \$	34 \$	493 \$	184 \$	1 402 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	376 \$	184 \$	40 \$	450 \$	273 \$	1 323 \$

- Les revenus des secteurs d'activités et les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale.
- Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 119 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 8 \$ pour le Réseau canadien, de 62 \$ pour les Opérations internationales, de 5 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (20) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023

(en millions de dollars)	Réseau canadien ¹⁾	Opérations internationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale ¹⁾	Services bancaires et marchés mondiaux ¹⁾	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	2 340 \$	2 007 \$	209 \$	384 \$	(474)\$	4 466 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{4),5)}	794	745	1 091	968	(135)	3 463
Total des revenus	3 134	2 752	1 300	1 352	(609)	7 929
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	218	436	2	53	–	709
Charges autres que d'intérêts	1 457	1 479	818	752	70	4 576
Charge d'impôt sur le résultat	399	172	124	146	(356)	485
Bénéfice net	1 060 \$	665 \$	356 \$	401 \$	(323)\$	2 159 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	23 \$	3 \$	– \$	– \$	26 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 060 \$	642 \$	353 \$	401 \$	(323)\$	2 133 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	451 \$	239 \$	34 \$	488 \$	178 \$	1 390 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	367 \$	181 \$	41 \$	446 \$	278 \$	1 313 \$

- Les revenus des secteurs d'activités et les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale.
- Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 119 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 25 \$ pour le Réseau canadien, de 69 \$ pour les Opérations internationales, de 5 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (35) \$ pour le secteur Autres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022

(en millions de dollars)	Réseau canadien ¹⁾	Opérations internationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale ¹⁾	Services bancaires et marchés mondiaux ¹⁾	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	2 361 \$	1 759 \$	200 \$	405 \$	(49)\$	4 676 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{4),5)}	758	660	1 112	747	(154)	3 123
Total des revenus	3 119	2 419	1 312	1 152	(203)	7 799
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	93	325	5	(15)	4	412
Charges autres que d'intérêts	1 385	1 295	796	655	60	4 191
Charge d'impôt sur le résultat	428	122	133	134	(215)	602
Bénéfice net	1 213 \$	677 \$	378 \$	378 \$	(52)\$	2 594 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	52 \$	2 \$	– \$	– \$	54 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 213 \$	625 \$	376 \$	378 \$	(52)\$	2 540 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	437 \$	209 \$	33 \$	443 \$	173 \$	1 295 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	337 \$	155 \$	48 \$	419 \$	263 \$	1 222 \$

- 1) Les revenus des secteurs d'activités et les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale.
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 92 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 5) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 54 \$ pour les Opérations internationales, de 3 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (28) \$ pour le secteur Autres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023

(en millions de dollars)	Réseau canadien ¹⁾	Opérations internationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale ¹⁾	Services bancaires et marchés mondiaux ¹⁾	Autres ²⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ³⁾	7 194 \$	6 024 \$	629 \$	1 175 \$	(1 407)\$	13 615 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{4),5)}	2 320	2 275	3 330	3 023	(564)	10 384
Total des revenus	9 514	8 299	3 959	4 198	(1 971)	23 999
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	743	1 356	5	62	–	2 166
Charges autres que d'intérêts	4 354	4 406	2 463	2 283	96	13 602
Charge d'impôt sur le résultat	1 208	533	380	499	(532)	2 088
Bénéfice net	3 209 \$	2 004 \$	1 111 \$	1 354 \$	(1 535)\$	6 143 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	80 \$	7 \$	– \$	– \$	87 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	3 209 \$	1 924 \$	1 104 \$	1 354 \$	(1 535)\$	6 056 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	450 \$	236 \$	34 \$	487 \$	184 \$	1 391 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	367 \$	178 \$	41 \$	450 \$	278 \$	1 314 \$

- 1) Les revenus des secteurs d'activités et les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale.
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 358 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 5) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 48 \$ pour le Réseau canadien, de 194 \$ pour les Opérations internationales, de 13 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (120) \$ pour le secteur Autres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022				
	Réseau canadien ¹⁾	Opérations internationales ¹⁾	Gestion de patrimoine mondiale ¹⁾	Services bancaires et marchés mondiaux ¹⁾	Autres ²⁾
Revenus d'intérêts nets ³⁾	6 638 \$	5 094 \$	558 \$	1 138 \$	65 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{4),5)}	2 258	2 129	3 534	2 680	(304)
Total des revenus	8 896	7 223	4 092	3 818	(239)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	46	875	5	(77)	4
Charges autres que d'intérêts	3 991	3 848	2 461	1 978	295
Charge d'impôt sur le résultat	1 266	512	424	490	(409)
Bénéfice net	3 593 \$	1 988 \$	1 202 \$	1 427 \$	(129)\$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	213 \$	7 \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	3 593 \$	1 775 \$	1 195 \$	1 427 \$	(129)\$
Actifs moyens (<i>en milliards de dollars</i>)	424 \$	203 \$	32 \$	440 \$	166 \$
Passifs moyens (<i>en milliards de dollars</i>)	328 \$	149 \$	48 \$	409 \$	258 \$
					1 192 \$

- 1) Les revenus des secteurs d'activités et les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale.
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 276 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 5) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 41 \$ pour le Réseau canadien, de 199 \$ pour les Opérations internationales, de 9 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (30) \$ pour le secteur Autres.

16. Revenus et charges d'intérêts

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trimestres clos les						Pour les périodes de neuf mois closes les					
	31juillet 2023	Revenus d'intérêts	Charges d'intérêts	30 avril 2023	Revenus d'intérêts	Charges d'intérêts	31juillet 2022	Revenus d'intérêts	Charges d'intérêts	31juillet 2023	Revenus d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ¹⁾	13 124 \$	10 058 \$		12 463 \$	9 357 \$	8 174 \$	4 169 \$	37 484 \$	27 960 \$	20 978 \$	8 819 \$	
Évaluation à la JVAÉRG ¹⁾	1 003	–		921	–	450	–	2 737	–	892	–	
Autres	14 127	10 058		13 384	9 357	8 624	4 169	40 221	27 960	21 870	8 819	
	562²⁾	51³⁾		486 ²⁾	47 ³⁾	261 ²⁾	40 ³⁾	1 494²⁾	140³⁾	570 ²⁾	128 ³⁾	
Total	14 689 \$	10 109 \$		13 870 \$	9 404 \$	8 885 \$	4 209 \$	41 715 \$	28 100 \$	22 440 \$	8 947 \$	

- 1) Les revenus (les charges) d'intérêts sur les actifs (les passifs) financiers sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- 2) Comprend les revenus de dividendes sur les titres de capitaux propres.
- 3) Comprend des intérêts sur les obligations locatives de 29 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 29 \$; 31 juillet 2022 – 27 \$) et de 84 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 (31 juillet 2022 – 80 \$).

17. Résultat par action

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trimestres clos les				Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31juillet 2023	30 avril 2023	31juillet 2022	31juillet 2023	31juillet 2022	
Bénéfice de base par action ordinaire						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 086 \$	2 029 \$	2 504 \$	5 746 \$	7 707 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en millions</i>)	1 199	1 192	1 195	1 194	1 201	
Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (<i>en dollars</i>)	1,74 \$	1,70 \$	2,10 \$	4,81 \$	6,41 \$	
Bénéfice dilué par action ordinaire						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 086 \$	2 029 \$	2 504 \$	5 746 \$	7 707 \$	
Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾	2	(11)	6	(24)	91	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 088 \$	2 018 \$	2 510 \$	5 722 \$	7 798 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en millions</i>)	1 199	1 192	1 195	1 194	1 201	
Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ (<i>en millions</i>)	15	5	8	7	20	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (<i>en millions</i>)	1 214	1 197	1 203	1 201	1 221	
Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (<i>en dollars</i>)	1,72 \$	1,69 \$	2,09 \$	4,76 \$	6,39 \$	

- 1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.
- 2) Certaines options ainsi que des options de vente et d'achat liées à l'acquisition pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

18. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2022.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche fondée sur les notations internes (l'**« approche NI »**), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut^{1),2)}

(en millions de dollars)	Aux			Total	Total		
	31 juillet 2023						
	Bâle III révisé						
	Approche NI	Approche standard	Total				
Par sous-catégories d'exposition							
Prêts autres qu'aux particuliers							
Prélevés ^{3),4)}	477 168 \$	72 255 \$	549 423 \$	546 224 \$	534 978 \$		
Engagements non prélevés	92 681	7 458	100 139	106 677	132 195		
Autres expositions ⁵⁾	120 636	6 424	127 060	114 853	130 471		
Total – prêts autres qu'aux particuliers	690 485 \$	86 137 \$	776 622 \$	767 754 \$	797 644 \$		
Prêts aux particuliers ⁶⁾							
Prélevés	290 434 \$	114 759 \$	405 193 \$	406 195 \$	392 143 \$		
Engagements non prélevés et autres expositions	97 252	9 097	106 349	105 176	57 913		
Total – prêts aux particuliers	387 686 \$	123 856 \$	511 542 \$	511 371 \$	450 056 \$		
Total	1 078 171 \$	209 993 \$	1 288 164 \$	1 279 125 \$	1 247 700 \$		

- 1) Les montants réglementaires présentés pour le troisième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 sont conformes aux exigences révisées de Bâle III et ils ne sont pas directement comparables aux montants présentés pour le quatrième trimestre de 2022.
- 2) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres et d'autres actifs.
- 3) Les expositions au titre des montants prélevés pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires et des prêts aux particuliers garantis par l'État et assurés par le secteur privé.
- 4) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de créance à la JVAÉRG.
- 5) Comprend les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit, les lettres de garantie, les titrisations, les dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.
- 6) Les montants au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit, les autres prêts personnels et les prêts aux petites entreprises traités à titre d'autres prêts aux particuliers.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisées était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2022.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 26 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 juillet 2023 (30 avril 2023 – 27 %; 31 octobre 2022 – 28 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 51 % (30 avril 2023 – 53 %; 31 octobre 2022 – 49 %).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 juillet 2023, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 124 milliards de dollars (30 avril 2023 – 123 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 111 milliards de dollars) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consentis à des particuliers, principalement en Amérique latine et dans les Antilles. Une tranche de 65 milliards de dollars (30 avril 2023 – 65 milliards de dollars; 31 octobre 2022 – 63 milliards de dollars) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux changements dans les préférences des clients (p. ex. les taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires).

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couvertures, au 31 juillet 2023, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 68 millions de dollars (30 avril 2023 – 71 millions de dollars; 31 juillet 2022 – 43 millions de dollars), en raison surtout de son exposition au dollar américain.

Au 31 juillet 2023, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 328 millions de dollars (30 avril 2023 – 325 millions de dollars; 31 juillet 2022 – 297 millions de dollars) des pertes de change latentes dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de placement. La juste valeur des titres de placement est présentée à la note 6.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VàR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VàR ayant subi une simulation de crise :

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Aux		
	31 juillet 2023 ¹⁾			31 juillet	30 avril	31 juillet
	Moyenne	Haut	Bas			
Écart de crédit majoré des taux d'intérêt	15,0 \$	24,0 \$	10,6 \$	12,6 \$	19,1 \$	16,2 \$
Écart de crédit	7,6	9,9	6,4	6,9	7,4	5,3
Taux d'intérêt	11,5	17,3	8,3	10,5	17,4	15,0
Actions	4,0	5,7	2,8	3,1	4,3	4,6
Change	2,9	6,6	1,5	1,6	4,2	2,3
Marchandises	4,7	5,6	3,7	3,7	4,6	3,4
Risque propre à la dette	3,3	4,6	2,4	2,6	3,2	2,1
Effet de la diversification	(14,4)	–	–	(11,3)	(13,5)	(11,5)
VàR totale	15,5 \$	21,9 \$	11,0 \$	12,3 \$	21,9 \$	17,1 \$
VàR ayant subi une simulation de crise totale	32,0 \$	63,6 \$	13,9 \$	18,4 \$	47,5 \$	31,4 \$

1) À compter du premier trimestre de 2023, la période de la COVID de 2019-2020 a été utilisée pour établir la VàR ayant subi une simulation de crise. Au cours des périodes précédentes, la VàR ayant subi une simulation de crise était fondée sur la période de la crise du crédit de 2008-2009. La VàR ayant subi une simulation de crise est calculée selon la perte passée la plus importante, appliquée au portefeuille actuel.

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains passifs au titre de billets de premier rang comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire la non-concordance en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces instruments et les variations de la juste valeur des dérivés connexes, de même que les passifs financiers hybrides contenant un ou plusieurs dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des passifs financiers découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement ultérieur en résultat net.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

	Juste valeur			Variation de la juste valeur ¹⁾			Cumul des variations de la juste valeur ²⁾		
	Aux			Pour les trimestres clos les			Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022
Passifs									
Passifs au titre de billets de premier rang ³⁾									
(en millions de dollars)	28 893 \$	26 935 \$	22 876 \$	(1 906)\$	2 104 \$	302 \$	4 567 \$	6 473 \$	4 410 \$

1) Variation dans l'écart entre la valeur à l'échéance contractuelle et la valeur comptable.

2) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

3) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ». Les variations de la juste valeur compensatoires découlant des dérivés connexes sont également comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

	Passifs au titre de billets de premier rang					Variation de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Cumul de la variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque ¹⁾
	(en millions de dollars)	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur à l'échéance contractuelle et la valeur comptable			
				Au 31 juillet 2023	33 460 \$	28 893 \$	4 567 \$
Au 30 avril 2023	33 408 \$	26 935 \$	6 473 \$	1 661 \$	1 800 \$		
Au 31 juillet 2022	27 286 \$	22 876 \$	4 410 \$	567 \$	856 \$		

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut, par conséquent, ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés audités inclus dans le rapport annuel 2022 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers de la Banque et exclut les actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles.

	Aux					
	31 juillet 2023		30 avril 2023		31 octobre 2022	
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale
(en millions de dollars)						
Actifs :						
Tresorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	90 325 \$	90 325 \$	63 893 \$	63 893 \$	65 895 \$	65 895 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	119 301	119 301	114 695	114 695	113 154	113 154
Titres pris en pension et titres empruntés	198 358	198 358	184 684	184 684	175 313	175 313
Instruments financiers dérivés	44 655	44 655	44 725	44 725	55 699	55 699
Titres de placement – JVAERG et JVRN	82 003	82 003	88 318	88 318	86 398	86 398
Titres de placement – coût amorti	26 833	28 192	27 270	28 277	22 443	23 610
Prêts	737 119	752 205	749 544	764 068	729 149	744 987
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20 425	20 425	21 901	21 901	19 494	19 494
Autres actifs financiers	22 551	22 551	24 918	24 918	27 394	27 394
Passifs :	947 312	957 225	936 437	945 538	904 033	916 181
Dépôts	28 893	28 893	26 935	26 935	22 421	22 421
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	20 478	20 478	21 951	21 951	19 525	19 525
Acceptations	37 522	37 522	41 310	41 310	40 449	40 449
Obligations liées aux titres vendus à découvert	50 848	50 848	50 562	50 562	65 900	65 900
Instruments financiers dérivés	147 432	147 432	132 631	132 631	139 025	139 025
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	9 351	9 566	8 574	8 784	8 038	8 469
Débentures subordonnées	49 050	49 963	50 182	51 486	45 723	46 682

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés non ajustés sur des marchés pour des instruments identiques donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliserait pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs ou d'autres méthodes d'évaluation. Les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur des marchés inactifs ou illiquides ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont classées dans le niveau 3.

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

(en millions de dollars)	31 juillet 2023				Aux			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente :								
Actifs :								
Métaux précieux ¹⁾	-\$	1 009 \$	-\$	1 009 \$	-\$	1 191 \$	-\$	1 191 \$
Actifs détenus à des fins de transaction								
Prêts	-	8 420	-	8 420	-	6 905	5	6 910
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	12 799	4 694	-	17 493	15 145	2 944	-	18 089
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	4 474	3 890	-	8 364	4 673	4 470	-	9 143
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	12 761	-	-	12 761	11 911	536	-	12 447
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	553	9 834	-	10 387	15	9 295	-	9 310
Titres de sociétés et autres titres de créance	2 642	7 378	-	10 020	2 513	8 117	-	10 630
Titres de capitaux propres	49 157	127	1	49 285	45 852	88	1	45 941
Autres	-	2 571	-	2 571	-	2 225	-	2 225
	82 386 \$	36 914 \$	1 \$	119 301 \$	80 109 \$	34 580 \$	6 \$	114 695 \$
Titres de placement²⁾								
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	6 223 \$	4 763 \$	-\$	10 986 \$	4 569 \$	4 720 \$	-\$	9 289 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	2 378	3 898	-	6 276	3 729	3 922	-	7 651
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	28 232	2 296	-	30 528	31 318	2 139	-	33 457
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	1 253	26 789	-	28 042	3 352	28 117	-	31 469
Titres de sociétés et autres titres de créance	1 993	2 144	42	2 186	2 061	55	2 116	
Titres de capitaux propres	227	277	1 765	3 985	219	1 734	4 336	
	40 079 \$	40 117 \$	1 807 \$	82 003 \$	45 351 \$	41 178 \$	1 789 \$	88 318 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	-\$	14 151 \$	-\$	14 151 \$	-\$	13 478 \$	-\$	13 478 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	-	25 077	-	25 077	-	25 792	-	25 792
Contrats sur titres de capitaux propres	41	2 883	30	2 954	38	2 451	32	2 521
Contrats de crédit	-	396	3	399	-	481	3	484
Contrats sur marchandises	-	2 064	10	2 074	-	2 435	15	2 450
	41 \$	44 571 \$	43 \$	44 655 \$	38 \$	44 637 \$	50 \$	44 725 \$
Passifs :								
Dépôts	-\$	78 \$	-\$	78 \$	-\$	116 \$	-\$	116 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	28 893	-	28 893	-	26 935	-	26 935
Obligations liées aux titres vendus à découvert	31 661	5 860	1	37 522	35 613	5 696	1	41 310
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	-	21 335	-	21 335	-	19 520	-	19 520
Contrats de change et contrats sur l'or	-	24 093	-	24 093	-	25 813	-	25 813
Contrats sur titres de capitaux propres	82	3 026	16	3 124	185	2 578	22	2 785
Contrats de crédit	-	28	2	30	-	24	1	25
Contrats sur marchandises	-	2 259	7	2 266	-	2 415	4	2 419
	82 \$	50 741 \$	25 \$	50 848 \$	185 \$	50 350 \$	27 \$	50 562 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme, s'il y a lieu, diminués des coûts de la vente.

2) Compte non tenu de titres de créance évalués au coût amorti de 28 192 \$ (30 avril 2023 – 28 277 \$).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

	Au 31 octobre 2022			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente :				
Actifs :				
Métaux précieux¹⁾	– \$	543 \$	– \$	543 \$
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	–	7 811	–	7 811
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	10 139	4 595	–	14 734
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	4 299	5 978	–	10 277
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	11 957	–	–	11 957
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	15	8 287	–	8 302
Titres de sociétés et autres titres de créance	2 367	8 976	1	11 344
Titres de capitaux propres	46 698	224	11	46 933
Autres	–	1 796	–	1 796
	75 475 \$	37 667 \$	12 \$	113 154 \$
Titres de placement²⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	4 947 \$	6 055 \$	– \$	11 002 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	2 029	3 400	–	5 429
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	32 412	2 824	–	35 236
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	3 217	24 487	–	27 704
Titres de sociétés et autres titres de créance	40	1 874	48	1 962
Titres de capitaux propres	3 210	215	1 640	5 065
	45 855 \$	38 855 \$	1 688 \$	86 398 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	15 193 \$	17 \$	15 210 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	32 223	–	32 223
Contrats sur titres de capitaux propres	332	2 209	20	2 561
Contrats de crédit	–	780	–	780
Contrats sur marchandises	–	4 912	13	4 925
	332 \$	55 317 \$	50 \$	55 699 \$
Passifs :				
Dépôts	– \$	15 \$	– \$	15 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	22 421	–	22 421
Obligations liées aux titres vendus à découvert	35 059	5 387	3	40 449
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	–	22 842	12	22 854
Contrats de change et contrats sur l'or	–	35 634	–	35 634
Contrats sur titres de capitaux propres	636	3 063	21	3 720
Contrats de crédit	–	25	–	25
Contrats sur marchandises	–	3 660	7	3 667
	636 \$	65 224 \$	40 \$	65 900 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme, s'il y a lieu, diminués des coûts de la vente.

2) Compte non tenu de titres de créance évalués au coût amorti de 23 610 \$.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 juillet 2023 englobent des obligations de sociétés structurées, des titres de capitaux propres, des dérivés complexes et des obligations relatives aux titres vendus à découvert.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2023.

Les soldes positifs représentent des actifs, alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs, alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

		Au 31 juillet 2023						Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ¹⁾
(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre	
Actifs détenus à des fins de transaction								
Prêts	5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(5)\$	– \$	– \$
Titres de capitaux propres	1	–	–	1	–	(1)	1	–
Titres de placement	6	–	–	1	–	(6)	1	–
Titres de sociétés et autres titres de créance	55	(3)	(2)	–	(8)	–	42	(3)
Titres de capitaux propres	1 734	15	3	48	(38)	3	1 765	15
Instruments financiers dérivés – actifs	1 789	12	1	48	(46)	3	1 807	12
Contrats sur titres de capitaux propres	32	2	–	1	–	(5)	30	3 ²⁾
Contrats de crédit	3	–	–	–	–	–	3	–
Contrats sur marchandises	15	(5)	–	–	–	–	10	(5)
Instruments financiers dérivés – passifs								
Contrats sur titres de capitaux propres	(22)	2	–	(4)	–	8	(16)	2 ²⁾
Contrats de crédit	(1)	(1)	–	–	–	–	(2)	(1)
Contrats sur marchandises	(4)	(3)	–	–	–	–	(7)	(3)
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	23	(5)	–	(3)	–	3	18	(4)
Total	1 817 \$	7 \$	1 \$	46 \$	(46)\$	– \$	1 825 \$	8 \$

1) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

2) Certains profits latents et certaines pertes latentes sur les actifs et passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus tirés des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 octobre 2022.

Au 30 avril 2023							
(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction	35 \$	– \$	– \$	6 \$	(28)\$	(7)\$	6 \$
Titres de placement	1 709	45	2	54	(19)	(2)	1 789
Instruments financiers dérivés	12	(2)	–	(2)	2	13	23
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(6)	–	–	–	–	5	(1)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des pertes ou des profits se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou de niveau 2.

Au 31 octobre 2022							
(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction	43 \$	(1)\$	– \$	– \$	(1)\$	(29)\$	12 \$
Titres de placement	1 735	74	–	56	(62)	(115)	1 688
Instruments financiers dérivés	25	(18)	–	3	–	–	10
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(12)	–	–	–	12	–	–
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(3)	–	–	(2)	3	(1)	(3)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des pertes ou des profits se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou de niveau 2.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Les transferts importants suivants ont été effectués entre les niveaux 1 et 2, selon que la juste valeur a été déterminée au moyen de prix cotés sur un marché actif.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023 :

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 213 millions de dollars, des titres de placement de 462 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 142 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 376 millions de dollars, des titres de placement de 882 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 710 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023 :

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 143 millions de dollars, des titres de placement de 612 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 67 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 546 millions de dollars, des titres de placement de 505 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 312 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2022 :

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 9 837 millions de dollars, des titres de placement de 6 265 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 3 966 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 798 millions de dollars, des titres de placement de 235 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 89 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Il n'y a eu aucun transfert important vers ou depuis le niveau 3 au cours des trimestres clos le 31 juillet 2023 et le 30 avril 2023.

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2022, des titres de créance d'administrations publiques étrangères de 120 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 2. Les transferts ont été effectués par suite du changement dans le caractère observable du prix utilisé pour évaluer les titres.

Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

19. Impôt sur le résultat

Avis de nouvelle cotisation

La Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation totalisant 1 555 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts par suite du refus de l'Agence du revenu du Canada (l'*« ARC »*) de permettre la déduction de certains dividendes canadiens reçus au cours des années d'imposition 2011 à 2018. Les modalités des dividendes visés par ces avis de nouvelle cotisation sont semblables à celles couvertes de façon prospective par les règles fiscales présentées en 2015 et en 2018. La Banque a déposé un avis d'appel auprès de la Cour de l'impôt du Canada à l'égard de l'avis de nouvelle cotisation fédéral visant l'année d'imposition 2011. En outre, une filiale de la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation pour les mêmes raisons à l'égard de son année d'imposition 2018 totalisant 2 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts.

Une filiale de la Banque a reçu de l'ARC des avis de nouvelle cotisation à l'égard de retenues d'impôt relativement à certaines transactions de prêt de titres pour les années d'imposition 2014 à 2018 totalisant 551 millions de dollars en impôts, pénalités et intérêts. La filiale a déposé un avis d'appel auprès de la Cour de l'impôt du Canada à l'égard de l'avis de cotisation fédéral visant les années d'imposition 2014 à 2018.

En ce qui a trait à ces deux questions, la Banque est convaincue que ses déclarations fiscales étaient appropriées et conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

Mesures fiscales fédérales canadiennes

Le 15 décembre 2022, certaines mesures fiscales du gouvernement fédéral canadien ayant des répercussions sur la Banque ont été promulguées, y compris le dividende pour la relance du Canada (le « DRC »), aux termes duquel un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars doit être payé, ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral s'appliquant au revenu imposable dépassant 100 millions de dollars.

L'incidence de ces mesures fiscales promulguées a été prise en compte dans les résultats financiers de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. La Banque a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 579 millions de dollars à l'état consolidé du résultat net au titre de la valeur actualisée du DRC total à payer d'environ 640 millions de dollars. L'écart sera comptabilisé dans les charges d'intérêts sur la période restante de quatre ans. La hausse du taux d'impôt prévu par la loi au Canada a entraîné un avantage de 39 millions de dollars lié à l'année d'imposition 2022 comptabilisé au premier trimestre de 2023, ce qui comprend la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque. Une tranche de 13 millions de dollars de ce montant a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net, alors que la tranche restante a été inscrite dans les autres éléments du résultat global.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ni d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2023

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
4 janvier 2023	27 janvier 2023
4 avril 2023	26 avril 2023
5 juillet 2023	27 juillet 2023
3 octobre 2023	27 octobre 2023

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2023 aura lieu le 9 avril 2024.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 29 août 2023, à 8 h 15 (HE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 2672535, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h 15 HE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com/investisseurs.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 29 août 2023 au 5 octobre 2023, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 1127377, suivi du carré (#).

Coordinnées

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
Livraison le jour suivant :
Computershare
A/S : Services aux actionnaires
462 South 4th Street, Suite 1600
Louisville, KY 40202
Première classe, courrier recommandé ou courrier certifié
Computershare
A/S : Services aux actionnaires
CP 505000, Louisville, KY 40233-5000
Téléphone : 1-800-962-4284
Courriel : service@computershare.com

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :
Banque Scotia
40, rue Temperance
Toronto (Ontario) Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Quarterly Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Investor Relations, The Bank of Nova Scotia, 40 Temperance Street, Toronto, Ontario, Canada, M5H 0B4. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.



La Banque de Nouvelle-Écosse est une banque à charte en vertu de la Loi sur les banques (Canada) et une société ouverte constituée au Canada.